

66831, Chaute-Inférieure = 1939.

3^e Bureau
(Janvier 1939)

RAPPORT D'ELECTION

PRÉSENTÉ PAR

M^t René Converset

SÉNATEUR

Département de la Charente Inférieure

Les élections du 7 mai 1929 dans le département de la
Charente - Inférieure ont donné les résultats suivants :

I^{er} TOUR. Electeurs inscrits 1012
Nombre de votants 1007
Bulletins blancs et nuls 8 à déduire.
Suffrages exprimés 999 dont la majorité absolue est de 500

Ont obtenu : MM. Sclafet James 494 voix.
Emon William 214
Metadier Paul 128
Dèclie Charles 89
Favre Albert 32
Longuet Euphrasie 20
Charrier Armand 15
Droers 7

~~M~~ Aucun candidat n'ayant réuni la majorité absolue des suffrages exprimés,
il a été procédé à un 2^e tour de scrutin, qui a donné les résultats suivants :
a été proclamé Sénateur comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal
à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.
(Voir formules au bas de la page 2 en cas de résultats incomplets ou de non résultat).

2^{me} TOUR. Electeurs inscrits 1012
Nombre de votants 1002
Bulletins blancs et nuls 5 à déduire.
Suffrages exprimés 997 dont la majorité absolue est de 499

Ont obtenu : MM. Sclafet James 608 voix.
Emon William 320
Metadier Paul 48
Dèclie Charles 12
Droers 9

M a réuni Sclafet James

a été proclamé Sénateur comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal
à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.
(Voir formules au bas de la page 2 en cas de résultats incomplets ou de non résultat).

3^{me} TOUR. Electeurs inscrits _____
 Nombre de votants _____
 Bulletins blancs et nuls _____ à déduire.

 Suffrages exprimés _____

Ont obtenu : MM. _____ voix.

M _____

_____ été proclamé Sénateur _____ comme ayant réuni la pluralité des voix.

Votre 3^e Bureau vous propose, en conséquence, de valider l'élection
 de M Monni Schlafer James

qui a rempli _____ les conditions d'éligibilité prescrites.

Stim Couvreur



Formule en cas de résultats incomplets : La majorité absolue n'ayant été obtenue que par _____ candidat il a été procédé à un _____ tour de scrutin qui a donné les résultats suivants :

Formule en cas de non résultat : Aucun candidat n'ayant réuni la majorité absolue des suffrages exprimés, il a été procédé à un _____ tour de scrutin qui a donné les résultats suivants :

3^{me} BUREAU
(*Janvier 1939*)

MM.

- Joseph Antier, Haute-Loire.
Armbruster, Aube.
Barbier, Vosges.
Brasseur, Seine-et-Oise.
Caillier, Gironde.
Cassez, Haute-Marne.
Champetier de Ribes, Basses-Pyrénées
~~Chapsal~~, Charente-Inférieure.
René Converset, Aube.
René Courtier, Seine-et-Marne.
Pierre de Courtois, Basses-Alpes.
Delesalle, Pas-de-Calais.
Marquis de Dion, Loire-Inférieure.
Maurice Dormann, Seine-et-Oise.
~~Charles Dumont~~, Jura.
Jean Fabry, Doubs.
André Fallières, Lot-et-Garonne.
Paul Fleurot, Seine.
Abel Gardey, Gers.
Guyonnet, Isère.
Hamelin, Yonne.
Général Hirschauer, Moselle.
Josse, Eure.
Lancien, Ministère.
Lebœuf, Nièvre.
J. Loubet, Lot.
Pierre Masse, Hérault.
Patizel, Marne.
~~Auguste Potié~~, Nord. *Poculaire*
Adrien Richard, Vosges.
Maurice de Rothschild, Hautes-Alpes.
des Rotours, Nord.
Emile Roussel, Aisne.
Stourm, Ille-et-Vilaine.
Turlier, Saône-et-Loire.

M. le Président : La parole est à M.

Gomvessel

pour le dépôt d'un rapport d'élection.

M. le Président : Veuillez donner lecture de votre rapport.

M. le Président : Je mets aux voix les conclusions du ^{3^{ème}} Bureau
tendant à la validation des opérations électorales du Département
de la Charente Inférieure

En conséquence, M.

James Schaefer

_____ admis comme Sénateur

du département de la Charente Inférieure.

Ministère
de l'Intérieur

République Française

Direction du Personnel
et de
l'Administration Générale

Paris, le 11 Mai 1939

2^{ème} Bureau

Affaires Politiques

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs de
M. Schafer

élu Sénateur le 7 Mai 1939
dans le département de la Charente-Inférieure
j'ai l'honneur de vous transmettre les documents
ci-après désignés

1^o Le tableau indiquant les résultats de
l'élection des délégués et suppléants, dressé en
exécution de l'art. 6 de la loi du 2 Août 1875 ;

2^o La liste des électeurs sénatoriaux par ordre
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la
même loi ;

3^o La liste d'émargement divisée en quatre
carnets distincts ;

4^o Les feuilles de pointage au nombre de huit ;

5^o Le procès-verbal des opérations électorales ;

6^o La notice du candidat élu ;

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le
Président, de vouloir bien me faire accuser
réception du présent envoi.

Agitez, Monsieur le Président,
l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de l'Intérieur
Le Sous-Directeur, chargé
du Bureau des Affaires Politiques

Monsieur le Président du Sénat.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(MODÈLE N° 8)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOUT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884, 29 JUILLET 1913, 31 MARS 1914,
30 DÉCEMBRE 1928 ET 10 AOUT 1929

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 7 mai 1939,
à La Rochelle, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice-pré-
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent trente-neuf, le sept du mois de mai
nous (1) Biquier, Maurice, Président
du tribunal de première instance de La Rochelle, nous sommes
rendu dans la salle de l'Oratoire à La Rochelle,
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de la Charente-
Inférieure, convoqué en vertu du décret du 20 mars 1939
à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont
été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Porchairs (Alphonse), né le 20 mars 1860
M. Faché (Maxime), né le 20 juillet 1870
M. Garrigues (Charles), né le 14 décembre 1870
M. Meillard (Jeay), né le 2 juillet 1899

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire, M. Ovide Falletour,
maire de Gournay, électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur les élections des sénateurs modifiée
par les lois des 9 décembre 1884, 1^{er} février 1898, 31 mars 1914, 30 décembre 1928
et 10 août 1929 ;

2° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'orga-
nisation du Sénat et les élections des sénateurs modifiée et complétée par les lois des
17 décembre 1908, 17 octobre 1919 (art. 9) et 7 juillet 1929 ;

3° Le règlement d'administration publique du 16 juin 1929, modifié par le décret du
24 mai 1934, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement et de séjour allouée
aux électeurs sénatoriaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances ;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé ;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852 ;

6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté
du vote, ainsi que la sincérité des opérations électorales modifiée par la loi du 31 mars 1914 ;

7° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale ;

8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875 ;

9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de
l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *A* sections de vote, de la manière suivante⁽¹⁾:

1 ^{re} Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>C</i>	— 298	électeurs.
2 ^e Section, —	<i>D</i>	—	<i>K</i>	— 249	—
3 ^e Section, —	<i>L</i>	—	<i>O</i>	— 211	—
4 ^e Section, —	<i>P</i>	—	<i>Z</i>	— 259	—
5 ^e Section, —		—		—	—
6 ^e Section, —		—		—	—
7 ^e Section, —		—		—	—
8 ^e Section, —		—		—	—
9 ^e Section, —		—		—	—
10 ^e Section, —		—		—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs⁽²⁾ de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Si plusieurs candidats ou plusieurs listes sont en présence, il leur est permis de désigner respectivement les scrutateurs, lesquels doivent être répartis également autant que possible par chaque table de dépouillement. Dans ce cas, les noms des électeurs proposés sont remis au président une heure avant la clôture du scrutin pour que la liste des scrutateurs par section puisse être établie avant le début du dépouillement.

(3) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	{	Président	M. ⁽³⁾ <i>Chobeter</i>	<i>Gabriel</i>
		Scrutateurs	M. <i>Cocumont</i>	<i>Emile</i>
			M. <i>Allaire</i>	<i>Georges</i>
			M. <i>Petit</i>	<i>Paul</i>
			M. <i>Pavy</i>	<i>Maxime</i>
2 ^e SECTION	{	Président	M. <i>Raimond</i>	<i>Ernest</i>
		Scrutateurs	M. <i>Ferrandi</i>	<i>Théophile</i>
			M. <i>Chaussat</i>	<i>Eugène</i>
			M. <i>Morgat</i>	<i>Louis</i>
			M. <i>Damoud</i>	<i>Edouard</i>
3 ^e SECTION	{	Président	M. <i>Genty</i>	<i>Ernest</i>
		Scrutateurs	M. <i>Bonnaud</i>	<i>Daniel</i>
			M. <i>Petit</i>	<i>Camille</i>
			M. <i>Safond</i>	<i>Martial</i>
			M. <i>Savignac</i>	<i>Pierre</i>
4 ^e SECTION	{	Président	M. <i>Auger</i>	<i>Paul</i>
		Scrutateurs	M. <i>Houge</i>	<i>René</i>
			M. <i>Jollet</i>	<i>Alphonse</i>
			M. <i>Saventure</i>	<i>Gastoy</i>
			M. <i>Berthelot</i>	<i>Marcel</i>
5 ^e SECTION	{	Président	M.	
		Scrutateurs	M.	
			M.	
			M.	
			M.	

6° SECTION	{	Président		M.
				M.
		Scrutateurs		M.
				M.
				M.
7° SECTION	{	Président		M.
				M.
		Scrutateurs		M.
				M.
				M.
8° SECTION	{	Président		M.
				M.
		Scrutateurs		M.
				M.
				M.
9° SECTION	{	Président		M.
				M.
		Scrutateurs		M.
				M.
				M.
10° SECTION	{	Président		M.
				M.
		Scrutateurs		M.
				M.
				M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *un* _____, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe: le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargement qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués ou les suppléants, les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis aux lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à onze heures et demie, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargement et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1° les enveloppes et 2° les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....	291	291	0	"	"
2 ^e Section.....	248	248	0	"	"
3 ^e Section.....	210	210	0	"	"
4 ^e Section.....	258	258	0	"	"
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....	1007	1007	0	"	"

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents dont le total excède celui des sièges à pourvoir n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES complètes dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS A									
					M. Sclafar	M. Metadier	M. Lomon	M. Declie	M. Farce	M. Longuet	M. Charrier	M. Hesse	M. Fieljeux	M. Divers
1 ^{re} Section.....	291	0	289	2	149	40	57	24	7	3	6	"	"	3
2 ^e Section.....	248	0	248	0	170	29	59	27	11	5	4	2	1	"
3 ^e Section.....	210	0	205	5	103	29	40	18	4	9	1	"	"	1
4 ^e Section.....	258	0	257	1	132	30	58	20	10	3	4	"	"	"
5 ^e Section.....														
6 ^e Section.....														
7 ^e Section.....														
8 ^e Section.....														
9 ^e Section.....														
10 ^e Section.....														
TOTAUX.....	1007	0	999	8	494	128	214	89	32	20	15	2	1	4

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits.....	1012
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement.....	1007
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....	1007

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants⁽¹⁾..... 1007

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs ; enveloppes sans bulletin ; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître ; enveloppes non réglementaires ; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur ; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature ; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature ; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents dont le total excède celui des sièges à pourvoir ; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs⁽²⁾..... 8

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés..... 999

MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾..... 500

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les seconds avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	EN LETTRES	EN CHIFFRES
M. <i>Sclafar James</i>	<i>quatre cent quatre vingt quatre</i>	<i>494</i>
M. <i>Emon William</i>	<i>deux cent quatre vingt</i>	<i>214</i>
M. <i>Métadier Paul</i>	<i>cent vingt huit</i>	<i>128</i>
M. <i>Declie Charles</i>	<i>quatre-vingt-neuf</i>	<i>89</i>
M. <i>Farce Albert</i>	<i>trente-deux</i>	<i>32</i>
M. <i>Longuet Euphrasie</i>	<i>vingt</i>	<i>20</i>
M. <i>Chevrier Armand</i>	<i>quinze</i>	<i>15</i>
M.		
M. <i>Divers</i>	<i>sept</i>	<i>7</i>
M.		
Bulletins nuls (2).....	<i>huit</i>	<i>8</i>

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.
Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue,
M. le Président a déclaré qu'il devait être procédé à un deuxième tour.
ayant obtenu un nombre égal de voix au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue
été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Néant

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à *douze heures trente*.

Le Président,
Régis

Le Secrétaire,
Fautou

Les Membres du bureau,
Calvanin
Prunier
Wach

2° TOUR DE SCRUTIN

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à seize heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section	<i>289</i>	<i>289</i>	<i>0</i>	"	"
2 ^e Section	<i>248</i>	<i>248</i>	<i>0</i>	"	"
3 ^e Section	<i>210</i>	<i>210</i>	<i>0</i>	"	"
4 ^e Section	<i>255</i>	<i>255</i>	<i>0</i>	"	"
5 ^e Section					
6 ^e Section					
7 ^e Section					
8 ^e Section					
9 ^e Section					
10 ^e Section					
TOTAUX	<i>1002</i>	<i>1002</i>	<i>0</i>	"	"

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES complètes dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS A										
					M. Sclafér	M. Emon	M. Métabier	M. Declé	M.	M. Divers	M.	M.	M.	M.	
1 ^{re} Section	289	0	288	1	181	88	13	3		3					
2 ^e Section	248	0	247	1	140	93	10	2		2					
3 ^e Section	210	0	208	2	128	61	12	4		3					
4 ^e Section	255	0	254	1	159	78	13	3		1					
5 ^e Section															
6 ^e Section															
7 ^e Section															
8 ^e Section															
9 ^e Section															
10 ^e Section															
TOTAUX	1002	0	997	5	608	320	48	12	..	9					

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins
et enveloppes réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits.....	1012
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement.....	1002
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....	1002

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants⁽¹⁾..... 1002

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs ; enveloppes sans bulletin ; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître ; enveloppes non réglementaires ; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur ; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature ; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature ; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, dont le total excède celui des sièges à pourvoir ; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs⁽²⁾.....

5

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés..... 997

MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾..... 499

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1) :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	EN LETTRES	EN CHIFFRES
M. <i>Sclafar James</i>	<i>six cent huit</i>	<i>608</i>
M. <i>Emon William</i>	<i>trois cent vingt</i>	<i>320</i>
M. <i>Mitadier Paul</i>	<i>quarante huit</i>	<i>48</i>
M. <i>Déclie Charles</i>	<i>douze</i>	<i>12</i>
M.		
M. <i>Divers</i>	<i>neuf</i>	<i>9</i>
M.		
Bulletins nuls (2).....	<i>cinq</i>	<i>5</i>

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. *Sclafar James, député* ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *a* été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

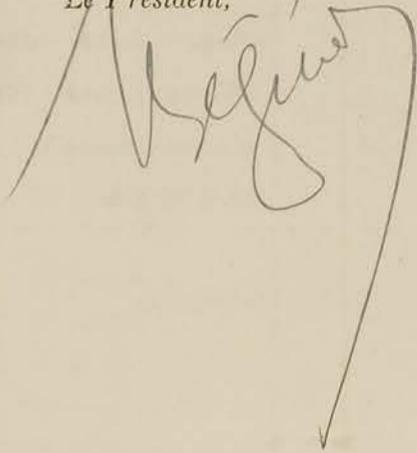
Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Néant

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-huit heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à dix sept heures.

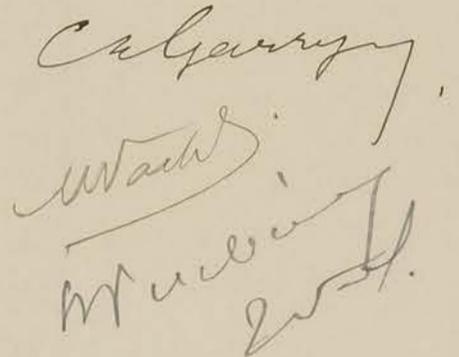
Le Président,



Le Secrétaire,



Les Membres du bureau,



3^e TOUR DE SCRUTIN

Le même jour, à dix-huit heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section					
2 ^e Section					
3 ^e Section					
4 ^e Section					
5 ^e Section					
6 ^e Section					
7 ^e Section					
8 ^e Section					
9 ^e Section					
10 ^e Section					
TOTAUX					

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 17^h 18 heures, heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875 ;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi ;

Sous les n°s 3 à 6, les listes d'émargement en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture ;

Sous les n°s 7 à 14, les feuilles de pointage ;

Sous les n°s 15 à 27, les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

- Bulletins trouvés sans enveloppe.....
- Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....
- Enveloppes sans bulletin.....
- Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.....
- Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.....
- Enveloppes non réglementaires.....
- Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur.....
- Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature.....
- Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature.....
- Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents dont le total excède celui des sièges à pourvoir.....
- Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.....

2
11

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président, *[Signature]*

Le Secrétaire, *[Signature]*

Les Membres du bureau, *[Signature]*

[Signature]

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 7 mai 1939.

(^{2^{ème}} tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits	<u>1.012</u>
Nombre des votants	<u>1.002</u>
Nombre des suffrages exprimés	<u>997</u>

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Sclafar

Prénoms : James

Qualification, profession, etc. : Député - Vice-Président du Conseil général
Maire de Jonzac - Avocat

Date de la naissance : 3 mars 1878

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu	<u>608</u>
--	------------

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Emon William 320

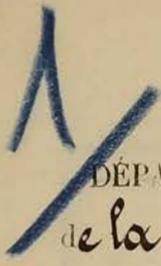
M. Métadier Paul 18

M. Déclie Charles 12

M.

Divers, bulletins nuls ou voix perdues 14

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne . . . 1.002



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
ARRONDISSEMENT DE JONZAC					
Canton d'ARCHIAC.					
Allas-Champagne	GENDRON Oscar		BANCHEREAU Gilbert		
Archiac	GAUJIN Aristide ROBERT Paul		PHILIPPON Arthur		
Arthenac	LARQUIER Claude BLANCHARD Robert		BARDET Emilien		
Brie-sous-Archiac	TROCHON Albert		SEGUINOT Albert		
Celles	HITIER Abel		MASSIOT Paul		
Cierzac	MARCHAISSÉ Gilbert		MARTIN Hippolyte		
Germignac	CHAUCHET Théophile		MICHAUD Théodore		
Jarnac-Champagne	JAULIN Justin PIAUD Gustave		BARON Auguste		
Lonzac	DEMEDIS Marcel		FAURENT Paul		
Neuillac	LAURICHESSE Edgard		PINAUD Léon		
Neulles	VAIRON Octave		CHARDONNAUD Gustave		
St.Ciers-Champagne	BARBOTEAU Léopold BERNARD Maurice		BELAUD Maurice		
St. Eugène	BOUCHE Clément		TUFFERAUD Paul		
St.Germain-de-Vibrac	LANDARD Emilien		SENAND Amedée		
Ste. Lheurine	SAVIGNAC Pierre BARRAUD Auguste		MATINIER Emile		
St. Maigrin	COLLARDEAU Alexandre BOUILLY Edgard		RICHER Désir		
St. Martial-s/Né	GARNIER Octave HELIS André		CORNETTE Marcel		
Canton de JONZAC.					
Agudelle	BOULERNE Clovis		GRUEL Ernest		
Champagnac	PUAUD Jean JEANNEAU Fernand		MOINARD André		
Chaunac	TORNIER Léopold		RAIGNER Narcisse		
Fontaines-d'Ozillac	GABILLON Ernest CHAPON Raphaël		INGRENNEAU Firmin		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Guitinières	POIRIER Auguste		CONTE Ernest		
Jonzac	ARFEUIL Guillaume KAPPES-GRANGE Jehan SOULIGNAC Elie CHASTELLIER Raoul CHARTIER Antonin BAUDOUX Alexandre		DEVEAUD Paul CHEMIN Ernest		
Léoville	LORIEAU Clovis FRAPPIER Gabriel		MARCOU Octave		
Lussac	BAUDRY Fernand		ROBIN Camille		
Meux	BEZIER Ambroise		BARBOTTEAU Camille		
Moings	GUILBAUD Henri		BARRIER Aman		
Mortiers	LABROUSSE Alfred		RIVIERE Raymond		
Ozillac	VERDIER Edouard BERTOT Georges		AMAT Georges		
Réaux	BIROT Paul		CHAINIER Georges		
St. Germain-de- Lusignan	GERON Valentin GUILLAUMIN Henri		TOURAIS Gaston		
St. Martial-de- Citaterne	TUTARD Léon		GATINEAU Georges		
St. Maurice-de- Tavernolle	CARRE Constant		PERAUD Alcide		
St. Médard-de-J.	DRILLEAUD Henri		GUIBERT Louis		
St. Simon-de-Bordes	CHAILLAUD Clément FRADON Aristide		GUIEFIER Amédée		
Vibrac	GOMET Samuel		MICHENAUD André		
Villexavier	GUEDON Octave		BOUTEVILLE Gilbert		
<u>Canton de MIRAMBEAU.</u>					
Allas-Bocage	AUDRY Camille		ROUMAS Edmire		
Boisredon	HERRIBERRY Célestin BIGUEREAU Fernand		ROSE Maurice		
Consac	NAULIN Moïse		BERTHELOT Honoré		
Courpignac	BERTIN Amédée CHAILLOT Roger		BOUCHE Maurice		
Mirambeau	FLEURET Albert BAUCHAUD Abel BEAU Célestin		LAPOUCHE Roger		
Nieul-le-Virouil	BURGAUD Célestin BRUNETEAU André		BLUTEAU Baptiste		
St. Bonnet-s/Gde	MARTAUD Pierre DAVID Théodore		SANDEAU Raoul		
St. Ciers-du-Taillon	GOUINEAU Edgard DROUARD Armand		BALLANGER Henri		

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
St. Dizant-du-Bois	CHAINIER Jean		GRUEL Armand		
St. Georges-des-Agouës	DROUILLARD Maurice		CARTEAU Raoul		
St. Hilaire-du-Bois	GUIET Alcide		POTIER Marcel		
St. Martial-de-Mirambeau	DOUET Gaston		MARCHEGAY Alfred		
Ste. Ramée	COULON Léo		PERAUD Camille		
St. Sorlin-de-Conac	SEGUIN Alcée		NOUHET Edgard		
St. Thomas-de-Conac	TREBUCHET Jean BOURDEAU Fernand		LATASTE Edmond		
Salignac-de-Mir.	MARSEAU Théophile		JOUCREAU Théodule		
Semillac	DUPONT Pierre		PERAUD Hector		
Semoussac	BARBIN Emile		GUILLET Benjamin		
Soubran	FABIEN Abel SAUVAGET Abel		MALLET Félicien		
<u>Canton de Montendre.</u>					
Bran	LANDRY Henri		GIRAUD Isidore		
Chamouillac	BAUDRY Rémi		LAGAÏTE Eugène		
Chardes	CHOLLET André		DUREAU Alphonse		
Chartuzac	GODET Germain		HERAUD Clovis		
Corignac	BUTON Ernest		VIGER Louis		
Coux	SIMON Pierre LANDREAU Raoul		GAY Jean		
Expiremont	VALEEE Philippe		GUIET Raphaël		
Jussas	GAY Roger		BARDON Ulysse		
Messac	CAILLAUD Baptiste		LAROCHE Albert		
Montendre	ROLLAND Alexandre ROY Aristide SOLIRENE Auguste		LEGROS Octave		
Moulons	MOMMOLIN Ulysse		VERDIER Ixile		
Pommiers	MAIGRE Maurice		DURET Joël		
Rouffignac	TEXIER Gilbert MARTINIÈRE Arsène		FRADIN Augustin		
St. Maurice-de-Laurençannes	REDHEUIL André		FORT Fulbert		
Soumèras	FAURE Aristide		MARSEAUD Alcide		
Sousmoulins	PRADE Gustave		ETELAIN Raoul		
Tugèras	MORISSET Henri		GALLUT Edmond		

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Vallet	FRADON Léonce		CHAPELAIN Ernest		
Vanzac	MARCOU Joseph		SORIN Honoré		
<u>Canton de MONTGUYON.</u>					
La Barde	TESSIER Pierre GEAI Auguste		DUTOUR Jean		
Boresse & Martron	MANON Abel		BORDELAIS Maurice		
Boscammant	MARTY Marcel		RAUD Elie		
Cercoux	AUGEAY Emile BERTEAU Joseph LAFON Damance		BLANC Louis		
Clérac	FERRIER Paul ARCHAIN Jean DAVID St. Jean		BRODUT Jean		
La Clotte	BODET André CHARLES Ferdinand		BANIER Augustin		
Le Fouilloux	BOIDRON Ernest METREAU Jean		RICHARD François		
La Genétouze	FEUILLET Ferdinand ARSICAUD Louis		DELAPIERRE Georges		
Montguyon	RIGEADE Pierre ALLIX Henri RAUJARD Vincent		LORTON Octave		
Neuvicq-Montguyon	FAURIO Ulysse ROUSSE Pierre		REAL Edmond		
St. Aigulin	DUHARD Louis MERCIER Alcide BERNICOT Henri		VEUILLE Charles		
St. Martin- d'Ary	BERNARD François		SOUËF Aristide		
St. Martin-de- Coux	GRENIER Jean SIMON Louis		LAGARDE ULYSSE		
St. Pierre-du- Palais	VINCENT Abel		BERTRAND Octave		
<u>Canton de MONTLIEU.</u>					
Bédenac	NOUET Delphin DUPONT Jean		DEBORD René		
Bussac-Forêt	FOUGERE Gustave PILLET Lucien		LHOUMEAU François		
Chatenêt	CHEVAILLER Albert		BITAUD André		
Chepniers	JUILLON André TEURLAIS Augustin		GAIGNEROT Armel		
Chevanceaux	FOUCHE Augustin LEGER Léon		MUSQ Georges		
La Garde	ROBIN Ulysse LAFOND Alcide		JAGOUX Augustin		

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Mérignac	MOTARD Albert		FERRIER Camille		
Montlieu	SEBILAUD Ferdinand HEURTEAU Marcel		SEBILLAUD Pierre		
Orignolles	LECARDEUR Joseph FLEURANCEAU Gaston		LEGER Maurice		
Le Pin	CHEVAILLER François		GAIGNEROT Hilaire		
Polignac	BLANC Arsène		CHAIGNAUD Henri		
Pouillac	GAUTRIAUD Edgard		LAURENT Léopold		
Ste. Colombe	GRAND-MOURSEL Théophile		DURAND Camille		
St. Palais-de- Négrignac	LEONARD Jean MACQUILLARD René		MAURIN Jean		
<u>Canton de ST. GENIS.</u>					
Antignac	BONNEAU Maxence		MITON Rogèr		
Bois-St. Genis	BENOIT Roger COT Emmanuel		VOINEAU Paul		
Champagnolles	CAHIER André PENOT Léon		PERONNEAUD Edgard		
Clam	MARTINEAU René		BABIN Auguste		
Clion	COUILLAUD Stany DRILLAUD Léopold		PASQUIER Amynthe		
Givrezac	TERRIEN Armand		BOUTIN Maurice		
Lorignac	TETARD Pierre MORISSET Gaston		PALISSIER Elie		
Mosnac-s/Seugne	SEBILLE Maximin BRAUD Octave		BAUDET Léopold		
Plassac	BUSQUET Daniel TETARD Théodule		LACOSTE Edmond		
St. Dizant-du-Guâ	BAILLOU Clément LIEVRE André		RAVERAUD Anatole		
St. Fort-s/Gironde	SUIRE Ismaël MOREAU Pierre TARDY Ismin		MAURIN Louis		
St. Genis	RAINE Georges LYS Fulbert		GIRAUD Camille		
St. Georges-de- Cubillac	GAUTIER Clodomir		PITARD Clovis		
St. Germain-du- Seudre	MERCIER Zelmour GIRON Théophile		MITTARD Louis		
St. Grégoire- d'Ardennes	SORIN Hector		PELLISSON Arthur		
St. Palais-de- Phiolin	CHAUVIN Clodomir		GIRARD Moïse		

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
St. Sigismond- de-Clermont	MORANDIERE Augustin		BOUCHET Eutrope		
<u>ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT.</u>					
<u>Canton d'Aigrefeuille.</u>					
Aigrefeuille	CORLIEUX Léon DUBOIS Arthur CHALLAT Raymond		CHARRON Roger		
Ardillières	GABORIT Achille MOTHU Albert		COLLIN Albert		
Ballon	DORNAT Amélien		BONNEAU Jules		
Bouhet	MAUBAILLARCQ René		SIMONNEAU Anatole		
Chambon	LAMBERT Valentin CHARRIER Léon		DURANCEAU Edmond		
Ciré	BENOIS Gustave GARNIER Léopold		DISSEY Louis		
Forges	GABORIT Maurice RENAUD Abel		VACHER Alfred		
Landrais	AYMOND Fulbert GIRERD Léon		BROSSARD Gustave		
Thairé	CHAUSSAT Eugène BARIBAUD Amédée		BONTEMPS Pierre		
Le Thou	BOUYER Abel VIAUD René		QUINCONNEAU Georges		
Virson	MANCHON Gustave		BERNARD Edmond		
<u>Canton du Château.</u>					
Le Château d'Oleron	AUBERT Camille DENOYER Clément GABORIAUD Emile MESNARD Emile RIVASSEAU Paul ROUANET Gédéon		PIGEOT Augustin MIGEON Amédée		
Dolus	MAHE André DANDONNEAU Henri CAVEL Ernest		TESTARD Armand		
St. Trojan	BELLOT Jean GUINOT Léopold PATOISEAU Adrien		GAURIVAUD Neptune		
<u>Canton de MARENNE.</u>					
Bourcefranc	COURDAVAULT Jules DUBOIS Léon DELAVOIE Augustin MEMBRUT Georges SOLLEAU Emile THOMAS Alexandre		DAVY Maxime CHARRIE Armand		

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Le Gua	MAFRECHOU Maurice MAHOT Edgard BARBES Henri		BOURIAU Jean		
Hiers-Brouage	MARTINEAUD Denis AUGE Alfred		BRY Gabriel		
Marennes	ARCHAMBEAUD Eugène BLANC Maurice CAUNANT Marcel GARNIER Pierre JACOU Daniel LIVAIN Prosper PRIVAT Emile REIGNER Arthur THOMAS Félix		GRANJON Alfred METREAU Fernand		
St. Just	CHARRIER Abel BOYARD René MICHAUD François		CAUNANT Maxime		
Nieulle-s/Seudre	DELPEIX Daniel ROUX William		FERRET Alice		
St. Sornin	MERCIER Célestin		PASQUET Pierre		
<u>Canton de ROCHEFORT-NORD.</u>					
Breuil-Magné	BONNIN Victor TESSERON Amédée		TABANOU René		
Loire-les-Marais	MOINIER Raymond		GEOFFROY Louis		
<u>Canton de ROCHEFORT-SUD.</u>					
Ile d'Aix	BERNIARD Jean		BRETON René		
Fouras	DILLE Edmond BLANCHARD Eugène ASTIER Achille		CLERC Paul		
St. Laurent-de-la-Prée	FILLONNEAU Pierre HUPEAU Arthur		MOCARD Georges		
Le Vergeroux	BROSSARD Ferdinand		BOUCHER Jules		
Yves	MOIZEAU Louis		DESIRE Alcide		
<u>VILLE DE ROCHEFORT</u>					
	ALLARD Jean BENURAUD Paul BIRONNEAU Fernand CREPEAU Benjamin CHASSAGNOL Gaston ETOURNEAU Jean MUNET René POUYONAT Alexandre RIFFAUD Léon VETEAU Camille ANGOT Georges CARRIER Louis GUILLAUD Robert GAUTIER Victor DELIGARDE Roger		SIMON Ernest NAUD Henri FAVRAUD Alexandre		

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
<u>Canton de ROYAN.</u>					
Breuillet	BERTIN Léon GUERIN Abel		SICARD Gaston		
L'Eguille	FORGERIT Benjamin SABLEAU Maurice		BOURAUD Gaston		
Mornac-s/Seudre	LACOMBE Gabriel MECHAIN Elisée		MAILLET Edmond		
Royan	MOULINAS Georges METADIER Paul BARROT Georges LABATTUT-VERDAUD Marcel PROMPT Henri VAUCHERET Georges GUILLAUD Louis MAYAUD Eugène BROTREAU Josaphat MAURIN Gaston BOURCIEZ Henri TAPTOUT Jean		NEGEL Edouard SEUGNET Louis CHARRON Paul		
St. Palais-s/mer	THEAS Théodore GENET Marc		JOYEUX Joseph		
St. Sulpice-de- Royan	RENAULEAUD Honoré BESSON Pierre		BENETEAU Fernand		
Vaux-sur-mer	SOUCASSE François MECHIN Léonce		GUERIN Célestin		
<u>Canton de ST. AGNANT.</u>					
Beaugeay	MICHAUD Julien		PAILLAT Hubert		
Champagne	BERTRAND Eugène BEAUVOIT Edouard		CATROU Paul		
Echillais	LAGARDE Eugène GENEAU Lucien		RENAUD Camille		
La Gripperie-St. Symphorien	FOUGERE Théophile		BORDE Gervais		
Moëze	MORIN Pierre		MONROUX Abel		
St. Agnant-les- Marais	MAROT Raphaël DOUCET Gustave		DOUBLET Joseph		
St. Froult	RECTEAU Abel		BOURDIGAL Valentin		
St. Jean-d'Angle	FERRANDI Théophile YVON Jules		TOUZEAU Augustin		
St. Nazaire-sur- Charente	BOURRON Paul DROUILLON Baptiste		CHAMPAGNE Louis		
Soubise	SEGUIN Moïse GACHIGNAT Georges		CLEMENSsau Jean		
<u>Canton de ST. PIERRE.</u>					
St. Denis d'Ole- ron	MAURISSET Ernest MASSON Ferdinand		JACQUES Paul		

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
St. Georges- d'Oleron	GOSSIOME Charles JOUSSEMET Adolphe PAPEAU Louis DEMENE J. Baptiste SANSUC Louis ARMINGAUD Paul MOQUAY Camille THIBAudeau Marie RENAUD Adrien		MASSE Fernand PRIVAT Jean-Marie		
St. Pierre- d'Oleron	DUFIEF Gustave MARTINEAU Gabriel CHAILLOLEAU Emile NERON Camille (Dresserie) CHAUVEL Fernand NADREAU Clément MONTEAU Maurice ROBERT Léon COINDET Xavier		TEXIER André COULON Maximilien		
<u>Canton de Surgères.</u>					
Breuil-la-Réorte	RINGEONNEAU Hubert FAVREAU Valentin		GUILLEBOT Henri		
Marsais	BERTRAND Camille MORISSET Emmanuel		POINOT Léonce		
Péré	FAUCHE Paul		RAUD Georges		
Puyravault	DAZELLE Constant MURZEAU Octave		RAMBEAU Henri		
St. Georges-du- Bois	BAYLE Léopold GIRODOS Edmond		MARQUANT Ernest		
St. Germain-de- Marencennes	PORCHE Alphonse PEREAU Maurice		BARADEAU Georges		
St. Mard	MARTINEAU Edme SUIRE Valentin		DAVID Edgard		
St. Pierre-d'Amilly	MARIE Antonin NEAUD Charles		LORIOU Nestor		
St. Saturnin-du- Bois	GUINOARD Eugène DAVID Jules		DAVID Léon		
Surgères	MICHAUD Henri PINEAU Edouard SAVARY Jules DAUFIN Fernand TRIBOT Emmanuel RIPPE Arthur MERILLET Auguste FOYAUD Abel BABIN Alfred		CELIN Louis LAIDET Charles		
Vandré	PRIEUR Roger BOISSINOT Basile		GAUTIER Clément		
Vouhé	MAUBAILLARCQ Henri		SUIRE Eugène		

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
<u>Canton de TONNAY-CHARENTE.</u>					
Cabariot	BONNEAUD Emile POMMIER Clovis		LAQUIT Gaston		
Genouillé	BENOIST Elisée GRASSIOT Jean		BONNET Maxime		
Lussant	EMBERT Alfred BEAUVOIT Abel		BILLE Gaston		
Moragne	RICHARD Louis		GUIBERTEAU Emile		
Muron	GAUVIN Eugène BREUIL Gaston		TEXSIER Emmanuel		
Puy-du-Lac	ELOUARD Paul		RICHARDEAU Anatole		
St. Coutant-le-Grand	PILLET Ferdinand		RICHARDEAU Alfred		
St. Crépin	RICHARD Joseph		AMBERT Paul		
St. Hippolyte	MONNETREAU Eutrope MASSE Henri		CALLANDRE Armand		
Tonnay-Charente					
<u>Canton de LA TREMBLADE.</u>					
Arvert	LECUROUX Camille RAVEREAU Abel CHARRIER Samuel		GUILLON Valentin		
Chaillevette	GUIONNEAU Roger LAVENTURE Albert		BOURREAU Daniel		
Etaules	CARTRON Edouard LAUGIER René		POURTEAU Jules		
Les Mathes	VILLETORTE Maurice ETANCHAUD Félix		NOUREAU Lucien		
St. Augustin	LEGER Adrien		TRAMBLE Ulysse		
La Tremblade	CHAILLE-RENAUDIN BARGEAUD Jean CHAGNOLEAU Georges RENOULEAU Adrien CLUZEAU J. Baptiste PINAUD Edgard LACAZE Alexis BOUNY Daniel GARATY Daniel		BARGEAUD Léonce SEGUIN Henri		

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
<u>ARRONDISSEMENT DE LA ROCHELLE.</u>					
<u>Canton d'ARS.</u>					
Ars	PRILLAUD Louis PAJOT Denis		BARBOTIN André		
La Couarde	TURBE Albert TURBE Victor		PELLETIER Adolphe		
Loix	RIGOLLAGE Etienne ROUSSEAU Jules		MARTINEAU Maurice		
Les Portes	DRON Ferdinand RENAUD Henri		MARTIN Victorien		
St. Clément-des-Baleines	PINAUD Pierre PAJOT Henri		BARILLON Léon		
<u>Canton de COURÇON.</u>					
Angliers	LARGEAU Alexis		PETIT Arthur		
Benon	GANDOUET Julien MARTIN Raymond		LEVALLOIS Alphonse		
Courçon	BONNEAU Louis COUDRIN Auguste		ROCHER Alcide		
Cram-Chaban	ROUSSEAU Jules BRILLOUET Lucien		PINSON Camille		
Ferrières	JOUINOT Alcide		GAUTIER Pierre		
La Grève-s/Mignon	SAUVAGET Philippe CAILLAUD Abel		GAUTRONNEAU Elie		
Le Gué-d'Alleré	HILLAIREAU Camille PLISSON Gaston		COUDRIN Henri		
La Laigne	DUPONT Isidore		THOMAS Pierre		
Nuaillé-d'Aunis	TACHET Georges BOUSSIRON Albert		GERBIER René		
La Ronde	GENAUZEAU valentin SAVIN Amand		SAVIN Amand Jules		
St.Cyr-du-Doret	CAILLAUD Jules CEBRAND Alexandre		CHARBONNIER Henri		
St. Jean-de-Li-versay	MAZEAU Dieudonné MECHIN Jean CARDIN Jules		CHEVREAU Adrien		
St.Sauveur-d'Aunis	MOREAU Adolphe ROUGIER René		VERDIER Gaston		
Taugon	DUFOURD Eugène RICHARD Fernand		DUFOURD Hubert		

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
<u>Canton de LA JARRIE.</u>					
Anais	MAUZE Alfred		PETIT Léon		
Bourgneuf	MANDINEAU Gaston		BEAUDEAU Marcel		
Clavette	DUPEUX Armand		GAILLARD RENÉ		
Croix-Chapeau	GABARET Raphaël		BOUYER Ernest		
La Jarne	PLISSONNEAU Amédée		CAILLE Fernand		
La Jarrie	DAVID Joseph AUVINET Emile		GIGON Octave		
Montroy	BILLEAUD Rémi		MILLON Alphonse		
St Christophe	GAUTHIER André TURGNE Lucien		DAUVERT André		
St Médard-d'Aunis	ROBIN Albert BONNET Gustave		FOMBOUCHER Auguste		
St Rogatien	JOUINEAU Auguste		PODEVIN Alexandre		
Ste Soulle	JOUINEAU Léopold DEBARRE Fernand		SURVILLE Alfred		
St Vivien	GUERIN Léopold		HILLAIREAU Eugène		
Salles-sur-mer	JALOUSTRE Armand BRUNET Ernest		TARGE Alfred		
Vérines	SURVILLE Arthur BOUJU Polycarpe		RAPIDY Fernand		
<u>Canton de MARANS.</u>					
Andilly	BAILLIE Théophile MARCHAND Daniel		BRUNET Léon		
Charron	BAILLY Armand SACRE Omer		CHAMPION Ernest		
Longèves	GRIZAUD Joseph		GUICHARD Raoul		
Marans	BOUSSEREAU Gustave RENAUD Auguste CHARRIAU Charles ROND Etienne MAITREHUT Albert BONNIN Fernand BRAUD Alexandre LANGLET Raphaël GOURAUD Maximilien		CHAPNOIR Victor FLEURISSON Raymond		
St. Ouen-d'Aunis	ALLARD Lucien		BONNEAU André		
Villedoux	PETITEAU Henry		JOLY Gabriel		
<u>Canton de LA ROCHELLE-EST.</u>					
Angoulins	CARDINAUD Victor DAGNAUD Victor		DEMONTAIS Maxime		

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Aytré	CHARTIER Lucien TOUCHET Fernand CAUTENYS Gabriel		THOMAS Roger		
Chatelaillon- Plage	GAY Henri MARCHASSON Arthur GÉRON Louis		NAUD Norbert		
Dompierre-s/mer	MORIN Gabriel SARREAU Fulgence		BONHOMME Félix		
Lagord	BAUDRY Georges CASSERON Clément		MATHIS Alfred		
Périgny	DAMOUR EDOUARD AUNEAU JEAN		MESNIER RENÉ		
Puilboreau	LEVEQUE Jean SERANON Marius		GAILLARD Hippolyte		
<u>Canton de LA ROCHELLE-OUEST.</u>					
Esnandes	RENOUARD Lucien BRISSET Camille		VALIN Gaston		
L'Houmeau	MORGAT Louis		MARIENNEAU Léopold		
Marsilly	RABOUIN Daniel MOREAU Moïse		BOUILLU Antonin		
Nieul-s/mer	FRAIGNEAU Alexandre ROBERT Jean		MARCHAUD Auguste		
St. Xandre	GIRARD Jean SAGOT Aristide		BALLANGER Auguste		
<u>Ville de La Rochelle</u>					
	VIELJEUX Léonce GODARD René MOINARD Antoinette MORCH Erick MEYER Ernest LALANDE Jean GELEZEAU Alfred GOURLIN Jules JAILLET Maurice MORISSET Florentin BERNIER Aristide VIDEAU Georges DIET Dominique FOZZI Lucien GARRIGUES Charles GAUTRON Armand MARTIN Edmond TIRATEAU Ernest		ROUX André SOUAGNAC Georges JUSSEAUME Albert MANTRANT Louis		
<u>Canton de ST. MARTIN-de-RE.</u>					
Le Bois-Plage	GOURMEL Adrien DUPEUX Raymond		MARTINEAU Raphaël		
La Flotte	REMIGEREAU Dominique MOUILLERON Fulgence FEVRE Victor		CAZAVANT Edouard		

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Ste. Marie-de-Ré	NEAU Emile DAVY Anastase		MOUNIER Alexis		
Rivedoux-Plage	PORSAIN Théodore POITEVIN Emile		MARTINEAU Paul		
St. Martin-de-Ré	RAULT Louis POUSSINEAU Adrien LAMBERT Léon		FOUCHET Ferdinand		
ARRONDISSEMENT DE SAINTES.					
Canton d'AULNAY.					
Aulnay	POITIER Frédéric ROUGEON Marius PAPILLAUD Virgile		BERNAUD Amédée		
Blanzay-s/Boutonne	GUITTON Amédée		AUGER Olivier		
Cherbonnières	PAPILLAUD Moïse GUIONNET Denis		NOQUET Roger		
Chives	PINAUD Ferdinand FURGIER Pierre		MACAUD Léon		
Contré	FILLON Daniel		JOULIN Daniel		
Dampierre-sur- Boutonne	BAFFERON Emile CAVIER Raymond		MOINET Arsène		
Les Eduts	POUPINOT Pierre		MOYNE Valentin		
Fontaine-Chalen- dray	GOUET Gaston BARBIER Henri		ROBERT Adrien		
Le Gicq	HUARD Paul		MICHELET Louis		
Loire-sur-Nie	CAVIER Raoul QUINTARD Jérémie		AYRAULT Gaston		
Néré	CARTEREAU Jean MONNET Georges		BOURDIN Louis		
Nuauillé-s/Boutonne	LAROCHE Jules		FOUCHER Marcel		
Paillé	PERDRIAT Agénor GUIONNET Camille		DESERBIER Arthur		
Romazières	BOUHIER Albert		FERDONNET Ernest		
St. Georges-de- Longuepierre	DELAUNAY Etienne		BERGERON Fernand		
St. Mandé-sur- Brédoire	FOUCHER Calixte PINEAU Albert		CERPEAU Anatole		
St. Martin-de- Juillers	LAVECOT Robert		MADELEINE Ludovic		
St. Pierre-de- Juillers	GENAUD Olivier ARNAUD Marcel		DEFOIS Valentin		

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Saleignes	GAZEAU Léon		PLANET Alexis		
Salles-les-Aul.	BRY Jules		FOUCHER Jules		
Seigné	MARTINEAU Armand		LIMOUZIN André		
La Villedieu	GOULONGEAT Clément		BABIN Louis		
Villemorin	MICHEL René		GACHIGNAT Ernest		
Villiers-Couture	BERTHOMME Octave		GUIDIER Paul		
Vinax	GAZEAU Gabriel		DUPIN Jules		
<u>Canton de BURIE.</u>					
Burie	RAGONNEAUD Edgard GOMBERT Fernand		BLANCHARD Georges		
Chérac	COCUAUD Emile MINARD Gaston		CORBINAUD Evariste		
Dampierre s/Chte	DUGUET Ulysse BERNARD Elmir		FOUCHE Léon		
Ecoyeux	CHARTIER Fernand VINET René		TOUVELIN André		
Migron	BOUYER Léoville MERZEREAU André		ROUX Rémi		
St. Bris-des-Bois	RICHARDEAU Arsène		DESSOUE Camille		
St. Césaire	METREAU Aris PERROGON André		SIMON Edouard		
St. Sauvant	MERLET Edouard		BARRAUD Gustave		
Le Seure	COCUAUD Abel		CHARRIER Roger		
Villars-les-Bois	RONDEAU Edouard		SEGUIN Edmond		
<u>Canton de COZES.</u>					
Arces-s/Gironde	MORIN Abel GABORIT Nathalis		BRUNEAU Adolphe		
Barzan	LUCAZEAU Ismaël SOULISSE Paul		MOREAU André		
Boutenac	BOISNARD Albert		SEUILLET Jean		
Brie-sous-Mor- tagne	GRAMMONT Gustave		VERIT Fulbert		
Chenac s /Gir ^{de}	BLANDIN Georges TREMBLIER Jules		BILLARD Emmanuel		
Cozes	PETIT Paul HERBERT Maurice		FEUILLETEAU Pierre		
Epargnes	THOMAS Maxime DROUILLARD Aminthe		JARD Edouard		
Floirac	MOUNIER Fernand PARIS Maurice		SEGUIN Maurice		

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Grézac	BELLUTEAU Camille PITARD Joseph		BOUQUET Léonce		
Meschers	YOU André MAUZE Emile		DAUMAND Henri		
Mortagne-sur- Gironde	PAPIN Gabriel SEUILLET René ROBERT René		CHEVAILLER Paul		
St. Romain-de- Beaumont	RIFFAUD Fernand		MOTHAY Edgard		
St. Seurin- d'Uzet	DEMENIER Paul COUSSOT Hervé		SALLIER Anatole		
Semussac	MOREAU Maxime GUILLOT Edgard		MOREAU Eugène		
Talmont	GRAVEAUD Fernand		GOBIN Léon		
<u>Canton de GEMOZAC.</u>					
Berneuil	GUIET Armand MASSIAS Maurice		MAURET Honoré		
Cravans	LAVENTURE Gaston ALLAIRE Georges		AUDEBERT Paul		
Gemozac	LYS Albert MARQUIZEAU Ulysse SOUC Jean REFFRE Paul JACQUES Henri GIBEAUD Emmanuel		TROTIN Edmond COURAUD Gaston		
Jazennes	FIGNOLEAU Eugène GABORIAUD Raoul		PICOULET Gaston		
Meursac	LAURENT Marcel BOURREAU Eugène		ROBERT Moïse		
Montpellier-de- Médillan	BEURRIER Martel BOURGEOIS Fernand		CLEMANCEAU Marcel		
Rétaud	GILBERT Norbert TOUZEAU Alcide		PITARD René		
Rioux	MARTIN Constant ARRIVE René		ROBION René		
St. André-de- Lidon	CAILLE Isidore POURPOINT Georges		THOREAU Abel		
St. Quantin-de- Rançannes	JOYE Bénoni		GARNIER Anselme		
St. Simon-de- Pellouaille	GORMIER-LASAUSAY Jean		MOUNIER Albert		
Tanzac	BAIGNON Louis		RICHARD Clodomir		
Tesson	SEGUIN Hilaire BAUDRY Paul		CHAINTRIER Paul		

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans cette colonne si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans cette colonne si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Thaims	PINAUD Marcel		BOISNARD Clément		
Villars-en-Pons	CARDINAL Camille		FAUVELET Raymond		
Virollet	SAUVIGNON Hector		MAGUIER Albert		
<u>Canton de LOULAY.</u>					
Bernay	CHAUVIN Ernest DUMONT Maurice		JOUSSEAUME Gabriel		
Coivert	GIRAudeau Kléber GUIDET Maurice		PADAUD Gaston		
Courant	RULLIER Gustave VIAUD Félix		NAZET Bernard		
Croix-Comtesse	LETANG Prudent		BRUNET Louis		
Doeuil-sur-le- Mignon	BLAY Alfred CHAUSSEGROUX Albéric		HEULET William		
La Jarrie-Au- douin	DANIAUD Marcel		MÉRIGEAU Régis		
Loulay	MALVEAU Remy BRISSET Gaston		MARTINEAU Gustave		
Lozay	MARTINEAU Camille		PICARD Camille		
Migré	MAROTTE Paul PASSEBON Joseph		BAILLARGUET Edmond		
St. Félix	MAURIN Alfred		SABOURIN Adrien		
St. Martial-de- Loulay	JOUSSELIN Amédée		CAILLON Edmond		
St. Martin-de- la-Coudre	JOFFRION Edmond		PACAUD Octave		
St. Pierre-de- l'Isle	BOUSSINGAULT Edmond		CHATAIGNEAU Abel		
St. Séverin	CHARRUAU Omer		THIBAUDEAU Armand		
Vegné	PERSUIT Amédée		BUCHET Jean		
Villeneuve-la- Comtesse	GUERIN Marcel BRIZARD Louis		RIDEAU Camille		
Villeneuve	GANDELIN Anatole		ANGIBAUD Eugène		
<u>Canton de MATHA.</u>					
Bagnizeau	GAILLOU Raoul		COURTIOU Anatole		
Ballans	DE GRENE Adrien		CHAGNAUD Jean		
Bazauges	BOUCHERIE Arsène		GUINDON Gaston		
Beauvais-s/Matha	HART André MARTIN Fernand		CLERJEAUD Louis		
Blanzac-les-Ma- tha	GROUSSARD Alexandre		PAILLÉ René		

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Bresdon	VARLIETTE Antonin PELLETIER Ulysse		BELLAMY Nestor		
Brie-sous-Matha	VALLET René		BIAIS Roger		
La Brousse	MAURIN Camille CHAPACOU Achille		BRUNET Georges		
Courcerac	LAFOND Marcel		BOUREAU Paul		
Cressé	CONTRÉ Charles		BERTHOMME Camil		
Gibourne	FALLELOUR Ovide		SUREAU Daniel		
Gourvillette	RENOU Léopold		GAUDIN Charles		
Haimps	EGRETEAU Edgard BOISSINOT Charles		GODIN Camille		
Louznac	BLANCHARD René		FERRODEAU Edmond		
Macqueville	MOREAU Jean BARGEAS Auguste		BEAULIEU Henri		
Massac	CERTAIN Emmanuel		CHARPENTIER Rémi		
Matha	GENTY Ernest BONNAUD Daniel LAFOND Martial		BOURDEAU Marcel		
Mons	BEPHELOT Pierre LEBOUCHARD Ferdinand		GUICHARD Denis		
Neuvicq-le-Château	PORCHAIRE Alphonse FOURNIER Gaston		BIAIS René		
Prignac	COUTANT Lucien		AMY Paulin		
St. Ouen-la-Thène	TRICARD Emile		CHEVALIER Ixile		
Siecq	FAVREAU Jérôme		GUICHARD Louis		
Sonnac	EMERIT Adrien POITIERS Baptiste		FORTLACROIS Alphée		
Thors	CLERGEAUD Maurice		BIRAUD Guy		
Les Touches-de-Périgny	VIAUD Arthur BORDAGE Abel		CLEMENCEAU Médéric		
<u>Canton de PONS.</u>					
Avy	GEMON Alphée		BONNIN Georges		
Belluire	PAIRAULT David		GUIARD Valentin		
Biron	POTET Charles		BOUYER Clovis		
Bougneau	METREAU André METREAU Isidore		ISAMBERT Léo		
Brives-s/Chte	CUQ Ludovic		BERGIER Guy		
Chadenac	{ Hardy Camille Jauchet Saturnin		Barracud Marius		

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Coulonges-par-Pérignac	ARNOUX Albert		CHAPUZET Adrien		
Echebrune	GAUTIER Stanislas CHASSERIAUD Gaston		LAROCHE Paul		
Fléac s/Seugne	RENAUD Charles ROUSSEAU Louis		CHARDAVOINE Albert		
Marignac	DUNOIS Georges BROINE Florentin		BLANCHET Paul		
Mazerolles	LAURANCEAU Georges		MARIONNEAU Arthur		
Montils	METERAUD Aristide RAIMON Ernest		BOURRON Eugène		
Pérignac	THIBAudeau Alphée JAMAIN Edmond		BOURREAU Camille		
Pons	BRAUD François MOREAU Gaëtan BRUNG Honoré GAUDY Jean HUET Valentin PATRON Louis COTARD Henri BRUNO Alcide BONNET Elie		DOUCET Anatole MARTIN Edouard		
Rouffiac	CHAMBAUD Angezilas		GATINAUD Elovis		
St. Léger	BOUNIT Camille CHAURREAU Maurice		JOLLY Emmanuel		
St. Seurin-de-Palenne	NOUGE Narcisse		BUREAUD René		
St. Sever	POMMERET Adolphe BELLAMY James		LEGER Jean		
Salignac-de-Pons	GUIET Aris PORTEAUD Fernand		SIVAUJON Marcel		
<u>Canton de ST. HILAIRE DE VILLEFRANCHE.</u>					
Aujac	MAYE Marcel GAUDIN Claude		CADUSSEAU Franck		
Aumagne	CANDE Marc LAGUERRE Ernest		ROUGER Oscar		
Authon	ROY Marcel BOULETREAU Ortax		GIRARD Maxime		
Bercloux	NOIZET Célestin		GROS Alexis		
Brizambourg	JOLLY Charles PELLIER Marcel		BESSON Alisse		
Ebéon	CHARRIER Max		VIGNAUD Maurice		
La Frédière	NORMON Victor		MARTIN Arsène		
Juicq	MALLET Auguste		RICHAUME Adrien		

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Nantillé	MERZEREAU Nestor		RENARD Léopold		
St. Hilaire-de- Villefranche	ABELIN Jules MARTIN Ismaël		RICHARD Irénée		
Ste. Mème	MATARD Jean		REVEILLAUD Eugène		
<u>Canton de ST. JEAN-d'ANGELY.</u>					
Antezant	MARGNAC Paul		NEAUD Kléber		
Asnières-la-Gi- raud	RICHARD Marcel BONNENFANT Armand		GOURAUD Pierre		
La Benâte	CAILLON Georges		DAUBIGNE Emile		
Bignay	ROUSSEAU Adrien		BUISSON Xavier		
La Chapelle-Bâton	BONNEAU Denis		BONNAUD Georges		
Courcelles	DELAUNAY Omer		HYVES Julien		
Les Eglises- d'Argenteuil	POIRIER Abel JAMET Alcide		OLLIER Roger		
Fontenêt	CHAVENANT Alfred MEGE Adolphe		MORIN Raymond		
Landes	GABORIT Isidore LANDRE Anatole		RENAUD Hubert		
Mazeray	HEMERIT Fernand DINAND Marcelin		DINAND Gabriel		
Poursay-Garnaud	NAZET Georges		MARTIN Aimé		
St. Denis-du- Pin	GENIN Albert ARNAUD Raymond		FORESTIER Georges		
St. Jean-d'Angély	RECHAIN Marius TEXIER Albert NEVOIT Raymond RIVET Maurice OBRIOT Albert BOURON Eugène ITHIER Charles RIDEAU Georges BERTHON Henri		CHARZERY Edouard MESLIER Taxile		
St. Julien-de- l'Escap	GUILLOTEAU Antonin		VILLAIN Alexandre		
St. Pardoult	MICHAUD Fernand		GAUTHIER René		
Ternant	CONTE Armand		BOUTOLLEAU Alphonse		
Varaize	THIBAUD Arthur RABAULT Elie		BERTIN Adonis		
La Vergne	GOGUET Jules ROCHET Calixte		BAFFEREAU Raymond		
vervant	BERTIN Edmond		MORGAT Théophile		

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Voissay	CHENUAUD Alfred		TRAIN Adelbert		
<u>Canton de ST. PORCHAIRE.</u>					
Beurlay	LEVECOT Daniel JARD André		SALLES Adrien		
Crazannes	CARDINAL Léopold GAILLARD Alfred		JAMBON Henri		
Les Essards	GIRAUD Eugène BRASSAUD Edmond		MAILLET Gabriel		
Geay	AMIOT Léonce BOISSEAU Georges		LARGE Paul		
Le Mung	MICHAUD Philibert		JOULAIN Louis		
Plassay	DAUNAS Emile YONNET Abel		PINAUD Emile		
Pont-l'Abbé- d'Arnoult	FAVRE Jules LONCEINT Charles		MORIN Abel		
Port-d'Envaux	GREVE Alfred DAVID Maurice		FERRET James		
Romegoux	MARAIS Eugène LABATTUT Jean		GAY Marcel		
Ste-Gemme	GACHET Alphonse PACAUD Arsène		GACHET Camille		
St-Porchaire	PROUTEAU André DURAND Alexandre		GACHET Abel		
Ste-Radegonde	ROSSIGNOL Isidor		GUILLAUD Paul		
St-Sulpice-d'Ar- noult	FONCHERE Jules CHARDONNET Vivien		MOUSSET Ernest		
Soulignottes	CAILLAUD Louis CHANCELLE Gaston		BOUCHERIT André		
Trizay	DAUNAS Paul BINSON Lucien		HILLAIRET Maurice		
La Vallée	GIRERD Henri SIMONET Jules		GRANGER Alexis		
<u>Canton de ST. SAVINIEN.</u>					
Agonnay	GARNIER Henri		DILET Antony		
Annepont	SEGUIN Louis		ELIE Anatole		
Archingeay	BOURGUIGNON Anatole LASSALLE Abel		AUDEBERT Marcel		
Bords	MAIRE Pierre AUGE Félix		GRANDON Paul		
Champdolent	BOUCHER Paul		JEAN Hippolyte		
Coulange-par- St Savinien	BIRON Léon		MOQUETTE Albert		

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Fenioux	MICHAUD Hector		BOULETREAU Gaston		
Grandjean	CAILLAUD Raymond		MICHAUD Jules		
Les Nouillers	DUPONT Jules DUPONT Henri		GILBERT Céleste		
St. Savinien	LEZINEAU Camille BELIN Camille RAOULT Eugène COURBOULET Edmond NICOU Edmond YONNET Emile		GUILLOT Jules FEVRIER Fernand		
Taillant	BOIZEAU Gustave		BENON Stanislas		
Taillebourg	BERTHELOT René PETIT Achile		MOUNIER Marius		
<u>Canton de SAINTES-NORD.</u>					
Bussac	FORT Gustave GUILLAUD Albert		DUPUY Fernand		
Chaniers	LORET Fernand TRICARD Fernand GIRARD Eugène		BUREAU Onésime		
La Chapelle-des-Pots	LABBE Ernest		GUILLAUD Léonce		
Le Douhet	BOISSON Maurice CARTIER Raymond		BERTEAU Gustave		
Fontcouverte	QUEROUIL Guy GROLLET Abel		ROBILLARD Louis		
St. Vaize	BIGOIS Fernand		MARTIN Alfred		
Vénérand	THOREAUD Marcel		THOREAU Ludovic		
<u>Canton de SAINTES-SUD.</u>					
Chermignac	VALLEIN Paul BARRIET Eugène		CHARTIER Raymond		
Colombiers	LORIEAU Eugène		SARRAZIN Maurice		
Courcoury	TACHON André MERVAUD Aristide		MECHAIN Hector		
Ecurat	CHARRIER Jean		FILLIOLAUD Anatole		
Les Gonds	ROCH Maxime GUICHARD Benjamin		MONROUZEAU Gaston		
La Jard	PIERRE Clément		GEORGEON Emilien		
Nieul-les-Saintes	ROUYER-GUILLET Louis BODIN Pierre		ROGER René		
Pessines	PROU René		PATARIN André		

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Préguillac	BABIN Raymond		ORIEZ Charles		
St. Georges-des- Coteaux	BOYER André GAILLAUD Théodore		GUILLOTEAU René		
Thenac	GAZEAU René MAUDET Jean-Marie		TOUCHARD Paul		
Varzay	GELINAUD Ovide MOINARD Gustave		LABBE Eugène		
<u>Ville de Saintes.</u>	AUBIN Maurice ALESSANDRIN Edmond LUCAS Jean LESAGE Honoré AUGER Paul GREFFIER Antony GUILLORY Daniel REY Raoul DORE Charles BERTHELOT Marcel RUMPLER Jules CORBINEAU Abel		CLEMENT Georges MARCHAND Auguste ROYER James		
<u>Canton de SAUJON.</u>					
Balanzac	"		"		
Le Chay	LUCAZEAU Antonin		DAVIAUD Octave		
La Clisse	MAUSSE René		VIGNAUD Hippolyte		
Corme-Ecluse	NOUGÉ René ARDOUIN Abel		LUCAZEAU Maurice		
Corme-Royal	FABIER Fernand BERNARD Camille		FAUCHEREAU Camille		
Luchat	BOUQUET Clovis		BONNET Maurice		
Médis	CHAFFAUD Pierre VOLLETTE Fernand		MOUFFLET Narcisse		
Nancras	CHARRIER Yvon		FAUCHEREAU Albert		
Pisany	COUTURIER Georges		BOTTON Louis		
Sablanceaux	BOUYER Charles GAUTREAU Jules		DAVIAUD Théodule		
St. Georges-de- Didonne	LAUTH Richard BARITEAU René CARTRON Eugène		LATOUR Félix		
St. Romain-de- Benêt	PROU Léon BOUTIN Fernand		ARDOUIN Gaston		
Saujon	RAVET Jules TOURNEBISE Guillaume BOUCHIN J. Baptiste LAVOIES Adonis COUDERC Henri ARDOUIN Roger		VINSONNEAU Jean BOUYER Clément		

NOMS DES COMMUNES (Classer les communes par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS
Thezac	NICOLLE Pierre		BOISSON Edmond		
<u>Canton de TONNAY-BOUTONNE.</u>					
Annezay	CAILLAUD Aimé		TAUNAY Martial		
Chantemerle-s/ la-Soie	MOUCHARD Armand		DAUBIGNE Jules		
Chervettes	PINET Eugène		GUILLOTEAUD Maurice		
Nachamps	LEPINOUX René		CHARBONNEAU Emile		
Puyrolland	FAVREAU Georges MUREAU Abel		TORAUD Guy		
St. Laurent-de- la-Barrière	PENIGAUD Louis		MASSE Roger		
St. Loup	MOINE Abel SURET Ulysse		DUMET Meinder		
Tonnay-Boutonne	JOBART Georges CAILLAUD André		GORIOU Adolphe		
Torxé	BITEAU Raymond		DAUGROIS Eutrope.		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
/					

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A La Rochelle, le 12 avril 1939.

H. Vassier



ÉLECTIONS SÉNATORIALES

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875

Int. 2205 E

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS
1	ABELIN Jules	dél. St. Hilaire- de-villefranche	RICHARD Irénée	
2	ALESSANDRIN Edmond	dél. Saintes	CLEMENT Georges MARCHAUD Auguste ROYER James	
3	ALLAIRE Georges	dél. Cravans	AUDEBERT Paul	
4	ALLARD Jean	dél. Rochefort	SIMON Ernest FAVRAUD Alexandre NAUD Henri	
5	ALLARD Lucien	dél. St. Ouen-d'Aunis	BONNEAU André	
6	ALLIX Henri	dél. Montguyon	LORTON Octave	
7	AMIOT Léonce	dél. Geay	LARGE Paul	
8	ANGOT Georges	dél. Rochefort	SIMON Ernest FAVRAUD Alexandre NAUD Henri	
9	ARCHAIN Jean	dél. Clérac	BRODUT Jean	
10	ARCHAMBEAUD Eugène	dél. Marennes	GRANJON Alfred METREAU Fernand	
11	ARDOUIN Abel	dél. Corme-Ecluse	LUCAZEAU Maurice	
12	ARDOUIN Roger	dél. Saujon	VINSONNEAU Jean BOUYER Clément	
13	ARFEUIL Guillaume	dél. Jonzac	DEVEAUD Paul CHEMIN Ernest	
14	ARMINGAUD Paul	dél. St. Georges- d'Oleron	MASSE Fernand PRIVAT Jean-Marie	
15	ARNAUD Marcel	dél. St. Pierre-de- Juillers	DEFOIS Valentin	
16	ARNAUD Raymond	dél. St Denis du Pin	FORESTIER Georges	
17	ARNOUX Albert	dél. Coulonges par Pérignac	CHAPUZET Adrien	
18	ARRIVE René	dél. Rioux	ROBION René	
19	ARSICAUD Louis	dél. La Genétouze	DELAPIERRE Georges	
20	ASTIER Achille	dél. Fouras	CLERC Paul	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS
21	AUBERT Camille	dél. Le Château	PIGEOT Augustin MIGEON Amédée	
22	AUBIN Maurice	dél. Saintes	CLEMENT Georges MARCHAUD Auguste ROYER James	
23	AUDRY Camille	dél. Allas-Bocage	ROUMAS Edmire	
24	AUGE Alfred	dél. Hiers-Brouage	BRY Gabriel	
25	AUGE Félix	dél. Bords	GRANDON Paul	
26	AUGEAY Emile	dél. Cercoux	BLANC Louis	
27	AUGER Paul	dél. Saintes	CLEMENT Georges MARCHAUD Auguste ROYER James	
28	AUNEAU Jean	dél. Périgny	MESNIER René	
29	AUVINET Emile	dél. La Jarrie	GIGON Octave	
30	AYMOND Fulbert	dél. Landrais	BROSSARD Gustave	
31	BABIN Alfred	dél. Surgères	CELIN Louis LAIDET Charles	
32	BABIN Raymond	Conseiller général	<i>indiqué</i>	
33	BABIN Raymond	dél. Préguiillac	ORIEZ Charles	
34	BAFFERON Emile	dél. Dampierre-sur- Boutonne	MOINET Arsène	
35	BAIGNON Louis	dél. Tazac	RICHARD Clodomir	
36	BAILLIE Théophile	dél. Andilly	BRUNET Léon	
37	BAILLOU Clément	dél. St Dizant du Gua	RAVERAUD Anatole	
38	BAILLY Armand	dél. Charron	CHAMPION Ernest	
39	BALLAND Justin	Conseiller d'arron- dissement	<i>indiqué</i>	
40	BARBES Henri	dél. Le Gua	BOURIAU Jean	
41	BARBIER Henri	dél. Fontaine- Chalendray	ROBERT Adrien	
42	BARBIN Emile	dél. Semoussac	GUILLET Benjamin	
43	BARBOTEAU Léopold	dél. St. Ciers- Champagne	BELAUD Maurice	
44	BARGEAS Auguste	dél. Macqueville	BEAULIEU Henri	
45	BARGEAUD Jean	dél. La Tremblade	BARGEAUD Léonce SEGUIN Henri	
46	BARIBAUD Amédée	dél. Thairé	BONTEMPS Pierre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ: (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS
47	BARITEAU René	dél. St Georges-de-Didonne	LATOURE Félix	
48	BARON William	Cons. d'arrondissement.		
49	BARRAUD Auguste	dél. Ste Lheurine	MATINIER Emile	
50	BARRIET Eugène	dél. Chermignac	CHARTIER Raymond	
51	BARROT Georges	dél. Royan	NEGEL Edouard SEUGNET Louÿs CHARRON Paul	
52	BAUCHAUD Abel	dél. Mirambeau	LAPOUCHE Roger	
53	BAUDOUX Alexandre	dél. Jonzac	DEVEAUD Paul CHEMIN Ernest	
54	BAUDRY Fernand	dél. Lussac	ROBIN Camille	
55	BAUDRY Georges	dél. Lagord	MATHIS Alfred	
56	BAUDRY Paul	dél. Tesson	CHAINTRIER Paul	
57	BAUDRY Rémi	dél. Chamouillac	LAGAITE Eugène	
58	BAYLE Léopold	dél. St Georges-du-Bois	MARQUANT Ernest	
59	BEAU Célestin	dél. Mirambeau	LAPOUCHE Roger	
60	BEAUVOIT Abel	dél. Lussant	BILLE Gaston	
61	BEAUVOIT Edouard	dél. Champagne	CATROU Paul	
62	BECHET Edouard	Cons. d'arrondissement.		
63	BELIN Camille	dél. St Savinien	GUILLOT Jules FEVRIER Fernand	
64	BELLAMY James	dél. St. Sever	LEGER Jean	
65	BELLOT Jean	dél. St. Trojan	GAURIVAUD Neptune	
66	BELLUTEAU Camille	dél. Grézac	BOUQUET Léon	
67	BELLUTEAU Daniel	Cons. d'arrondissement.		
68	BENOIS Gustave	dél. Céré-d'Aunis	DISSEY Louis	
69	BENOIST Elisée	dél. Genouillé	BONNET Maxime	
70	BENOIT Roger	dél. Bois-St. Genis	VOINEAU Paul	
71	BENURAUD Paul	dél. Rochefort	SIMON Ernest FAVRAUD Alexandre NAUD Henri	
72	BENUREAU Edouard	Cons. d'arrondissement.		
73	BERNARD Camille	dél. Corme-Royal	FAUCHEREAU Camille	
74	BERNARD Elmir	dél. Dompierre-sur-Charente	FOUCHE Léon	
75	BERNARD François	dél. St Martin-d'Ary	SOUFFE Aristide	
76	BERNARD Maurice	dél. St. Ciers-Champagne	BELAUD Maurice	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS
77	BERNIARD Jean	dél. Ile d'Aix	BRETON René	
78	BERNICOT Henri	dél. St. Aigulin	VEUILLE Charles	
79	BERNIER Aristide	dél. La Rochelle	ROUX André SOU MAGNAC Georges JUSSEAUME Albert MANTRANT Louis	
80	BERTEAU Joseph	dél. Cercoux	BLANC Louis	
81	BERTHELOT Marcel	dél. Saintes	CLEMENT Georges MARCHAUD Auguste ROYER James	
82	BERTHELOT Pierre	dél. Mons	GUICHARD Denis	
83	BERTHELOT René	dél. Taillebourg	MOUNIER Marius	
84	BERTHOMME Octave	dél. Villiers-Couture	GUIDIER Paul	
85	BERTHON Henri	dél. St. Jean-d'Angély	CHARLERY Edouard MESLIER Taxile	
86	BERTIN Amédée	dél. Courpignac	BOUCHE Maurice	
87	BERTIN Edmond	dél. Vervant	MORGAT Théophile	
88	BERTIN Léon	dél. Breuillet	SICARD Gaston	
89	BERTOT Georges	dél. Ozillac	AMAT Georges	
90	BERTRAND Camille	dél. Marsais	POINOT Léonce	
91	BERTRAND Eugène	dél. Champagne	CATROU Paul	
92	BERTRAND René	Cons. d'arrondissem.	<i>Union</i>	
93	BERTRAND William	Conseiller général	<i>M. de Bardaisville 1861</i>	
94	BESSON Pierre	dél. St. Sulpice- de-Royan	BENETEAU Fernand	
95	BEURRIER Martel	dél. Montpellier- de-Médillan	CLEMANCEAU Marcel	
96	BEZIER Ambroise	dél. Meux	BARBOTTEAU Camille	
97	BIGOIS Fernand	dél. St. Vaize	MARTIN Alfred	
98	BIGOIS Octave	Conseiller général	<i>de Bardaisville 1861 et de Meux</i>	
99	BIGUEREAU Fernand	dél. Boisredon	ROSÉ Maurice	
100	BILLEAUD Rémi	dél. Montroy	MILLON Alphonse	
101	BINSON Lucien	dél. Trizay	HILLAIRET Maurice	
102	BIRON Léon	dél. Coulonge par St Savinien	MOQUETTE Albert	
103	BIRONNEAU Fernand	dél. Rochefort	SIMON Ernest NAUD Henri FAVRAUD Alexandre	
104	BIROT Paul	dél. Réaux	CHAINIER Georges	
105	BITEAU Raymond	dél. Torxé	DAUGROIS Eutrope	
106	BLANC Arsène	dél. Polignac	CHAIGNAUD Henri	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
107	BLANC Maurice	dél. Marennes	GRANJON Alfred	
108	BLANCHARD Eugène	dél. Fouras	CLERC Paul	
109	BLANCHARD René	dél. Louzignac	PERRODEAU Edmond	
110	BLANCHARD Robert	dél. Arthenac	BARDET Emilien	
111	BLANDIN Georges	dél. Chenac	BILLARD Emmanuel	
112	BLAY Alfred	dél. Doeuil-sur- -le-Mignon	HEULET William	
113	BODARD René	Cons. d'arrondissem.	<i>Fouras</i>	
114	BODET André	dél. La Clotte	BANIER Augustin	
115	BODIN Pierre	dél. Nieul-les- st es	ROGER René	
116	BOIDRON Ernest	dél. Le Fouilloux	RICHARD François	
117	BOISNARD Albert	dél. Boutenac	SEUILLET Jean	
118	BOISSEAU Georges	dél. Geay	LARGE Paul	
119	BOISSINOT Basile	dél. Vandré	GAUTIER Clément	
120	BOISSINOT Charles	dél. Haimps	GODIN Camille	
121	BOISSON Edgard	Cons. d'arrondissem.	<i>Magnac de Vindry</i>	
122	BOISSON Maurice	dél. Le Douhet	BERTEAU Gustave	
123	BOIZEAU Gustave	dél. Taillant	BENON Stanislas	
124	BONNAUD Daniel	dél. Matha	BOURDEAU Marcel	
125	BONNEAU Denis	dél. La Chapelle- Bâton	BONNAUD Georges	
126	BONNEAU Louis	dél. Courçon	ROCHER Alcide	
127	BONNEAU Maxence	dél. Antignac	MITON Roger	
128	BONNEAUD Emile	dél. Cabariot	LAQUIT Gaston	
129	BONNENFANT Armand	dél. Asnières-la- Giraud	GOURAUD Pierre	
130	BONNET Elie	dél. Pons	DOUCET Anatole MARTIN Edouard	
131	BONNET Gustave	dél. St. Médard-d'Au- nis	FOMBOUCHER Auguste	
132	BONNET Louis	Cons. d'arrondissem.	<i>Château d'Albion</i>	
133	BONNET Pierre	Conseiller général	<i>Beaumont de Juch</i>	
134	BONNIN Fernand	dél. Marans	CHAPNOIR Victor FLEURISSON Raymond	
135	BONNIN Gaston	Cons. d'arrondissem.	<i>La Courbe ?</i>	
136	BONNIN Victor	dél. Breuil-Magné	TABANOU René	
137	BORDAGE Abel	dél. Les Touches- de-Périgny	CLEMENCEAU Médéric	
138	BOUBAN Abel	Cons. d'arrondissem.	<i>Fouras</i>	
139	BOUCHE Clément	dél. St. Eugène	TUFFERAUD Paul	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS
140	BOUCHER Paul	dél. Champdolent	JEAN Hippolyte	
141	BOUCHEREAU Arsène	Cons. d'arrondissem.	<i>Jean Hippolyte</i>	
142	BOUCHERIE Arsène	dél. Bazauges	GUINDON Gaston	
143	BOUCHIN Jean-Bapt.	dél. Saujon	VINSONNEAU Jean BOUYER Clément	
144	BOUCQ Anatole	Cons. d'arrondissem.	<i>Echobert</i>	
145	BOUFFANDEAU Tony	Conseiller général	<i>S. B. Bouffandeau Paris 6^e</i>	
146	BOUHIER Albert	dél. Romazières	FERDONNET Ernest	
147	BOUILLY Edgard	dél. St. Maigrin	RICHER Désir	
148	BOUJU Polycarpe	dél. Vérines	RAPIDY Fernand	
149	BOULERNE Clovis	dél. Agudelle	GRUEL Ernest	
150	BOULETREAU Ortax	dél. Authon	GIRARD Maxime	
151	BOUNIT Camille	dél. St. Léger	JOLLY Emmanuel	
152	BOUNY Daniel	dél. La Tremblade	BARGEAUD Léonce SEGUIN Henri	
153	BOUQUET Clovis	dél. Luchat	BONNET Maurice	
154	BOURCIEZ Henri	dél. Royan	NEGEL Edouard SEUGNET Louis CHARRON Paul	
155	BOURDEAU Fernand	dél. St. Thomas-de- Conac	LATASTE Edmond	
156	BOURGEOIS Fernand	dél. Montpellier- de-Médillan	CLEMANCEAU Marcel	
157	BOURGUIGNON Anatole	dél. Archingeay	AUDEBERT Marcel	
158	BOURON Eugène	dél. St. Jean- d'Angély	CHARLERY Edouard MESLIER Taxile	
159	BOURREAU Eugène	dél. Meursac	ROBERT Moïse	
160	BOURRON Paul	dél. St. Nazaire- s/Charente	CHAMPAGNE Louis	
161	BOUSSEREAU Gustave	dél. Marans	CHAPNOIR Victor FLEURISSON Raymond	
162	BOUSSINGAULT Edmond	dél. St. Pierre- de-l'Isle	CHATAIGNEAU Abel	
163	BOUSSIRON Albert	dél. Nuailé- d'Aunis	GERBIER René	
164	BOUTIN Eugène	Conseiller général	<i>Boulay</i>	
165	BOUTIN Fernand	dél. St. Romain-de- Benêt	ARDOUIN Gaston	
166	BOUYER Abel	dél. Le Thou	QUINCONNEAU Georges	
167	BOUYER Charles	dél. Sablonceaux	DAVIAUD Théodule	
168	BOUYER Léoville	dél. Migron	ROUX Rémi	
169	BOYARD René	dél. St. Just	CAUNANT Maxime	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
170	BOYER André	dél. St. Georges- des-Coteaux	GUILLOTEAU René	
171	BRASSAUD Edmond	dél. Les Essards	MAILLET Gabriel	
172	BRAUD Alexandre	dél. Marans	CHAPNOIR Victor FLEURISSON Raymond	
173	BRAUD François	dél. Pons	DOUCET Anatole MARTIN Edouard	
174	BRAUD Octave	dél. Mosnac-s/Seugne	BAUDET Léopold	
175	BREUIL Gaston	dél. Muron	TESSIER Emmanuel	
176	BRILLOUET Lucien	dél. Cram-Chaban	PINSON Camille	
177	BRILLOUET Maurice	Cons. d'arrondissem.		
178	BRISSET Camille	dél. Esnandes	VALIN Gaston	
179	BRISSET Gaston	dél. Loulay	MARTINEAU Gustave	
180	BRIZARD Louis	dél. Villeneuve- la-Comtesse	RIDEAU Camille	
181	BROINE Florentin	dél. Marignac	BLANCHET Paul	
182	BROSSARD Ferdinand	dél. Le Vergeroux	BOUCHER Jules	
183	BROTREAU Paul	dél. Royan	NEGEL Edouard SEUGNET Louis CHARRON Paul	
184	BRUNET Ernest	dél. Salles s/mer	TARGE Alfred	
185	BRUNETEAU André	dél. Nieul-le- Virouil	BLUTEAU Baptiste	
186	BRUNG Honoré	dél. Pons	DOUCET Anatole MARTIN Edouard	
187	BRUNO Alcide	dél. Pons	DOUCET Anatole MARTIN Edouard	
188	BRY Jules	dél. Salles-les- Aulnay	FOUCHER Jules	
189	BURGAUD Célestin	dél. Nieul-le- Virouil	BLUTEAU Baptiste	
190	BUSQUET Daniel	dél. Plassac	LACOSTE Edmond	
191	BUTON Ernest	dél. Corignac	VIGER Louis	
192	CAHIER André	dél. Champagnolles	PERONNEAUD Edgard	
193	CAILLAUD Abel	dél. La Grève-sur- le-Mignon	GAUTRONNEAU Elie	
194	CAILLAUD Aimé	dél. Annezay	TAUNAY Martial	
195	CAILLAUD André	dél. Tonnay-Boutonne	GORIOU Adolphe	
196	CAILLAUD Baptiste	dél. Messac	LAROCHE Albert	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
197	CAILLAUD Jules	dél. St Cyr du Doret	CHARBONNIER Henri	
198	CAILLAUD Louis	dél. Soullignottes	BOUCHERIT André	
199	CAILLAUD Raymond	dél. Grandjean	MICHAUD Jules	
200	CAILLAUD Théodore	dél. St Georges des Coteaux	GUILLOTEAU René	
201	CAILLE Isidore	dél. St. André-de- Lidon	THOREAU Abel	
202	CAILLON Georges	dél. La Benâte	DAUBIGNE Emile	
203	CANDE Marc	dél. Aumagne	ROUGER Oscar	
204	CARATY Daniel	dél. La Tremblade	GUILLON Valentin	
205	CARDIN Jules	dél. St Jean-de- Liversay	CHEVREAU Adrien	
206	CARDINAL Camille	dél. Villars-en- Pons	FAUVELET Raymond	
207	CARDINAL Léopold	dél. Crazannes	JAMBON Henri	
208	CARDINAUD Victor	dél. Angoulins	DEMONTAIS Maxime	
209	CARRE Constant	dél. St Maurice de-Tavernolle	PERAUD Alcide	
210	CARRE-BONVALET René	Conseiller-général	<i>Henri & Théophile</i>	
211	CARRIER Louis	dél. Rochefort	SIMON Ernest NAUD Henri FAVRAUD Alexandre	
212	CARTEREAU Jean	dél. Néré	GOURDIN Louis	
213	CARTIER Raymond	dél. Le Douhet	BERTEAU Gustave	
214	CARTRON Edouard	dél. Etaules	POURTEAU Jules	
215	CARTRON Eugène	dél. St Georges-de- Didonne	LATOURE Félix	
216	CASSERON Clément	dél. Lagord	MATHIS Alfred	
217	CAUNANT Marcel	dél. Marennes	GRANJON Alfred METREAU Fernand	
218	CAUTENYS Gabriel	dél. Aytré	THOMAS Roger	
219	CAVEL Ernest	dél. Dolus	TESTARD Armand	
220	CAVIER Raoul	dél. Loire-s/Nie	AYRAULT Gaston	
221	CAVIER Raymond	dél. Dampierre-sur- Boutonne	MOINET Arsène	
222	CEBRAND Alexandre	dél. St Cyr du Doret	CHARBONNIER Henri	
223	CERTAIN Emmanuel	dél. Massac	CHARPENTIER Rémi	
224	CHAFFAUD Pierre	dél. Médis	MOUFFLET Narcisse	
225	CHAGNOLEAU Georges	dél. La Tremblade	GUILLON Valentin	
226	CHAILLAUD Clément	dél. St Simon- de-Bordes	GUIFFIER Amédée	
227	CHAILLE-RENAUDIN	dél. La Tremblade	GUILLON Valentin	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS
228	CHAILLOLEAU Emile	dél. St Pierre- d'Oleron	TEXIER André COULON Maximilien	
229	CHAILLOT Roger	dél. Courpignac	BOUCHE Maurice	
230	CHAINIER Jean	dél. St Dizant du Bois	GRUEL Armand	
231	CHALLAT Raymond	dél. Aigrefeuille	CHARRON Roger	
232	CHAMBAUD Angezilas	dél. Rouffiac	GATINAUD Clovis	
233	CHANCELLE Gaston	dél. Soullignottes	BOUCHERIT André	
234	CHAPACOU Achille	dél. La Brousse	BRUNET Georges	
235	CHAPEAUD Roger	Conseiller général	<i>Mulroy</i>	
236	CHAPON Raphaël	dél. Fontaines- d'Ozillac	INGRENNEAU Firmin	
237	CHARDONNET Vivien	dél. St Sulpice- d'Arnoult	GACHET Abel	
238	CHARLES Ferdinand	dél. La Clotte	BANIER Augustin	
239	CHARRIAU Charles	dél. Marans	CHAPNOIR Victor FLEURISSON Raymond	
240	CHARRIER Abel	dél. St Just	CAUNANT Maxime	
241	CHARRIER Jean	dél. Ecurat	FILLIOLAUD Anatole	
242	CHARRIER Léon	dél. Chambon	DURANCEAU Edmond	
243	CHARRIER Max	dél. Ebéon	VIGNAUD Maurice	
244	CHARRIER Samuel	dél. Arvert	GUILLOIN Valentin	
245	CHARRIER Yvon	dél. Nancras	FAUCHEREAU Albert	
246	CHARRUAU Omer	dél. St Séverin	THIBAudeau Armand	
247	CHARTIER Antonin	dél. Jonzac	DEVEAUD Paul CHEMIN Ernest	
248	CHARTIER Félix	Conseiller d'Arrond.	<i>Brie / Andrieu</i>	
249	CHARTIER Fernand	dél. Ecoyeux	TOUVENIN André	
250	CHARTIER Lucien	dél. Aytré	THOMAS Roger	
251	CHASSAGNOL Gaston	dél. Rochefort	SIMON Ernest NAUD Henri FAVRAUD Alexandre	
252	CHASSERIAUD Gaston	dél. Echebrune	LAROCHE Paul	
253	CHASTELLIER Raoul	dél. Jonzac	DEVEAUD Paul CHEMIN Ernest	
254	CHATEAU René	Député	<i>23 R. Baston de P. Dupuy</i>	
255	CHAUCHET Théophile	dél. Germignac	MICHAUD Théodore	
256	CHAURREAU Maurice	dél. St. léger	JOLLY Emmanuel	
257	CHAUSSAT Eugène	dél. Thairé-d'Au- nis	BONTEMPS Pierre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS
258	CHAUSSEGROUX Albéric	dél. Doeuil-sur-le-Mignon	HEULET William	
259	CHAUVÉL Fernand	dél. St. Pierre-d'Oleron	TEXIER André COULON Maximilien	
260	CHAUVIN Clodomir	dél. St Palais-de-Phiolin	GIRARD Moïse	
261	CHAUVIN Ernest	dél. Bernay	JOUSSEAUME Gabriel	
262	CHAVENANT Alfred	dél. Fontenêt	MORIN Raymond	
263	CHENUAUD Alfred	dél. Voissay	TRAIN Adelbert	
264	CHEVAILLER Albert	dél. Chatenêt	BITAUD André	
265	CHEVAILLER François	dél. Le Pin	GAIGNEROT Hilaire	
266	CHOBÉLET Gabriel	Cons. d'arrondissement	<i>Mieul</i>	
267	CHOLLET André	dél. Chardes	DUREAU Alphonse	
268	CLERGEAUD Maurice	dél. Thors	BIRAUD Guy	
269	CLUZEAU Jean-Baptiste	dél. La Tremblade	BARGEAUD Léonce SEGUIN Henri	
270	COCUAUD Abel	dél. Le Seure	CHARRIER Roger	
271	COCUAUD Emile	dél. Chérac	CORBINAUD Evariste	
272	COINDET Xavier	dél. St Pierre-d'Oleron	TEXIER André COULON Maximilien	
273	COLLARDEAU Alexandre	dél. St. Maignin	RICHER Désir	
274	CONTE Armand	dél. Ternant	BOUTOLLEAU Alphonse	
275	CONTRÉ Charles	dél. Cressé	BERTHOMME Camil	
276	CORBINEAU Abel	dél. Saintes	CLEMENT Georges MARCHAUD Auguste ROYER James	
277	CORLIEUX Léon	dél. Aigrefeuille	CHARRON Roger	
278	CORMIER-LASAUSAY Jean	dél. St. Simon-de-Pellouaille	MOUNIER Albert	
279	COT Emmanuel	dél. Bois	VOINEAU Paul	
280	COTARD Henri	dél. Pons	DOUCET Anatole MARTIN Edouard	
281	GOUDERC Henri	dél. Saujon	VINSONNEAU Jean BOUYER Clément	
282	COUDRIN Auguste	dél. Courçon	ROCHER Alcide	
283	COUGARD Yves	Cons. d'arrondissement	<i>M. Bouille</i>	
284	COUILLAUD Stany	dél. Clion	PASQUIER Amynthe	
285	COULON Léo	dél. Ste. Ramée	PERAUD Camille	
286	COULONGEAT Clément	dél. La Ville-dieu	BABIN Louis	
287	COURBOULET Edmond	dél. St. Savinien	GUILLOT Jules FEVRIER Fernand	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS
288	COURDAVAULT Jules	dél. Bourcefranc	DAVY Maxime CHARRIE Armand	
289	COUSSOT Hervé	dél. St Saurin d'Uzet	SALLIER Anatole	
290	COUPANT Lucien	dél. Prignac	AMY Paulin	
291	COUTURIER Georges	dél. Pisany	BOTTON Louis	
292	CREPEAU Benjamin	dél. Rochefort	FAVRAUD Alexandre SIMON Ernest NAUD Louis	
293	CUQ Ludovic	dél. Brives-s/Chte	BERGIER Guy	
294	DAGNAUD Victor	dél. Angoulins	DEMONTAIS Maxime	
295	DAMOUR Edouard	dél. Périgny	MESNIER René	
296	DANDONNEAU Henri	dél. Dolus	TESTARD Armand	
297	DANIAUD Marcel	dél. La Jarrie- Audouin	MERIGEAU Régis	
298	DAUFIN Fernand	dél. Surgères	CELIN Louis LAIDET Charles	
299	DAUNAS Emile	dél. Plassay	PINAUD Emile	
300	DAUNAS Paul	dél. Trizay	HILLAIRET Maurice	
301	DAVID Joseph	dél. La Jarrie	GIGON Octave	
302	DAVID Jules	dél. St Saturnin- du-Bois	DAVID Léon	
303	DAVID Maurice	dél. Port-d'Envaux	FERRET James	
304	DAVID Saint-Jean	dél. Clérac	BRODUT Jean	
305	DAVID Théodore	dél. St. Bonnet- s/Gironde	SANDEAU Raoul	
306	DAVY Anastase	dél. Ste. Marie-de-Ré	MOUNIER Alexis	
307	DAZELLE Constant	dél. Puyravault	RAMBEAU Henri	
308	DEBARRE Fernand	dél. Ste. Soulle	SURVILLE Alfred	
309	DELAUNAY Amédée	Député	<i>Cozes</i>	
310	DELAUNAY Etienne	dél. St. Georges-de- Longuepierre	BERGERON Fernand	
311	DELAUNAY Omér	dél. Courcelles	HYVES Julien	
312	DELAVOIE Augustin	dél. Bourcefranc	DAVY Maxime CHARRIE Armand	
313	DELIGARDE Roger	dél. Rochefort	SIMON Ernest FAVRAUD Alexandre NAUD Henri	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS
314	DELPEIX Daniel	dél. Nieulle-s/Seudre	PERRET Alice	
315	DEMAZURE Edmond	Cons. d'arrondissement		
316	DEMEDIS Marcel	dél. Lonzac	FAURANT Paul	
317	DEMENE Jean-Baptiste	dél. St. Georges- d'Oleron	MASSE Fernand PRIVAT Jean-Marie	
318	DEMENIER Paul	dél. St Seurin- d'Uzet	SALLIER Anatole	
319	DENOYER Clément	dél. Le Château	PIGEOT Augustin MIGEON Amédée	
320	DIET Dominique	dél. La Rochelle	ROUX André SOUMAGNAC Georges JUSSEAUME Albert MANTRANT Louis	
321	DILLE Edmond	dél. Fouras	CLERC Paul	
322	DINAND Marcelin	dél. Mazeray	DINAND Gabriel	
323	DORE Charles	dél. Saintes	CLEMENT Georges MARCHAUD Auguste ROYER James	
324	DORNAT Amélien	dél. Ballon	BONNEAU Jules	
325	DOUCET Gustave	dél. St. Agnant	DOUBLET Joseph	
326	DOUET Gaston	dél. St. Martial- de-Mirambeau	MARCHEGAY Alfred	
327	DOUSSIN Louis	Cons. d'Arrondiss.		
328	DRILLAUD Henri	dél. St. Médard- de-Jonzac	GUIBERT Louis	
329	DRILLAUD Léopold	dél. Clion	PASQUIER Amynthe	
330	DRON Ferdinand	dél. Les Portes	MARTIN Victorien	
331	DROUARD Armand	dél. St. Ciers-du- Taillon	BALLANGER Henri	
332	DROUILLARD Aminthe	dél. Epargnes	JARD Edouard	
333	DROUILLARD Maurice	dél. St. Georges- des-Agoûts	CARTEAU Raoul	
334	DROUILLON Baptiste	dél. St. Nazaire s/-Charente	CHAMPAGNE Louis	
335	DUBOIS Arthur	dél. Aigrefeuille	CHARRON Roger	
336	DUBOIS Léon	dél. Bourcefranc	DAVY Maxime CHARRIE Armand	
337	DUFIEF Gustave	dél. St Pierre- d'Oleron	TEXIER André COULON Maximilien	
338	DUFOURD Eugène	dél. Taugon	DUFOURD Hubert	
339	DUGUET Ulysse	dél. Dompierre- s/Chte	FOUCHE Léon	
340	DUHARD Louis	dél. St. Aigulin	VEUILLE Charles	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS
341	DUMONT Maurice	dél. Bernay	JOUSSEAUME Gabriel	
342	DUNOIS Georges	dél. Marignac	BLANCHET Paul	
343	DUPEUX Armand	dél. Clavette	GAILLARD René	
344	DUPEUX Raymond	dél. Le Bois-Plage	MARTINEAU Raphaël	
345	DUPONT Henri	dél. Les Nouillers	GILBERT Céleste	
346	DUPONT Isidore	dél. La Laigne	THOMAS Pierre	
347	DUPONT Jean	dél. Bédénac	DEBORD René	
348	DUPONT Jules	dél. Les Nouillers	GILBERT Céleste	
349	DUPONT Pierre	dél. Semillac	PERAUD Hector	
350	DURAND Alexandre	dél. St. Porchaire	GACHET Abel	
351	EGRETEAU Edgard	dél. Haimps	GODIN Camille	
352	ELOUARD Paul	dél. Puy-du-Lac	RICHARDEAU Anatole	
353	EMBERT Alfred	dél. Lussant	BILLE Gaston	
354	EMERIT Adrien	dél. Sonnac	FORTLACROIS Alphée	
355	EMERIT Jacques	Conseiller général		
356	EMON William	Conseiller général		
357	ETANCHAUD Félix	dél. Les Mathes	NOUREAU Lucien	
358	ETOURNEAU Jean	dél. Rochefort	SIMON Ernest FAVRAUD Alexandre NAUD Henri	
359	FABIEN Abel	dél. Soubran	MALLET Félicien	
360	FABIER Fernand	dél. Corme-Royal	FAUCHEREAU Camille	
361	FALLELOUR Ovide	dél. Gibourne	SUREAU Daniel	
362	FAUCHE Paul	dél. Péré	RAUD Georges	
363	FAURE Aristide	dél. Souméras	MARSEAUD Alcide	
364	FAURIO Ulysse	dél. Neuvicq-Mont- guyon	REAL Edmond	
365	FAVRE Albert	Conseiller général		
366	FAVRE Jules	dél. Pont-l'Abbé-d'Ar- nault	MORIN Abel	
367	FAVREAU Georges	dél. Puyrolland	TORAUD Guy	
368	FAVREAU Jérôme	dél. Siecq	GUICHARD Louis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
369	FAVREAU Valentin	dél. Breuil-la-Réorte	GUILLEBOT Henri	
370	FEDON Abel	Cons. d'arrondissement		
371	FERRANDI Théophile	dél. St. Jean- d'Angle	TOUZEAU Augustin	
372	FEUILLET Ferdinand	dél. La Genétouze	DELAPIERRE Georges	
373	FEVRE Victor	dél. La Flotte	CAZAVANT Edouard	
374	FIGNOLEAU Eugène	dél. Jazennes	PICOULET Gaston	
375	FILIPPI François	Conseiller général		
376	FILLEUX Maurice	Conseiller d'Arrond.		
377	FILLON Daniel	dél. Contré	JOULIN Daniel	
378	FILLONNEAU Pierre	dél. St. Laurent- de-la-Prée	MOCARD Georges	
379	FLEURANCEAU Gaston	dél. Orignolles	LEGER Maurice	
380	FLEURET Albert	dél. Mirambeau	LAPOUCHE Roger	
381	FOUGERIT Benjamin	dél. L'Eguille	BOURAUD Gaston	
382	FORT Gustave	dél. Bussac- Stes	DUPUY Fernand	
383	FOUBERT Fernand	Conseiller général		
384	FOUCHE Augustin	dél. Chevanceaux	MUSQ Georges	
385	FOUCHER Calixte	dél. St. Mandé- sur-Brédoire	CERPEAU Anatole	
386	FOUGERE Gustave	dél. Bussac-Forêt	LHOUMEAU François	
387	FOUGERE Théophile	dél. La Grippe- rie St. Symphorien	BORDE Gervais	
388	FOURNIER Gaston	dél. Neuvicq-le- Château	BIAIS René	
389	FRADIN Aristide	dél. St. Simon- de-Bordes	GUIFFIER Amédée	
390	FRADON Léonce	dél. Vallet	CHAPELAIN Ernest	
391	FRAIGNEAU Alexandre	dél. Nieul-s/mer	MARCHAUD Auguste	
392	FRAPPIER Gabriel	dél. Léoville	MARCOU Octave	
393	FULBERT Augustin	Conseiller d'Arr.		
394	FURGLIER Pierre	dél. Chives	MACAUD Léon	
395	GABARET Raphaël	dél. Croix-Chapeau	BOUYER Ernest	
396	GABILLON Ernest	dél. Fontaines-d'O- zillac	INGRENNEAU Fernand	
397	GABORIAUD Emile	dél. Le Château- d'Oleron	PIGEOT Augustin MIGEON Amédée	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
398	GABORIAUD Raoul	dél. Jazènnès	PICOULET Gaston	
399	GABORIT Achille	dél. Ardillières	COLLIN Albert	
400	GABORIT Isidore	dél. Landes	RENAUD Hubert	
401	GABORIT Maurice	dél. Forges	VACHER Alfred	
402	GABORIT Nathalis	dél. Arces s/Gde	BRUNEAU Adolphe	
403	GABORIT Oscar	Conseiller d'Arrond.		
404	GACHET Alphonse	dél. Ste. Gemme	GACHET Camille	
405	GACHIGNAT Georges	dél. Soubise	CLEMENSsau Jean	
406	GAILLARD Alfred	dél. Crazannes	JAMBON Henri	
407	GAILLARD Marcel	Conseiller d'Arrond.		
408	GAILLOU Raoul	dél. Bagnizeau	COURTIOU Anatole	
409	GANDELIN Anatole	dél. Villenouvelle	ANGIBAUD Eugène	
410	GANDOUET Julien	dél. Benon	LEVALLOIS Alphonse	
411	GANTIER Philippe	Conseiller général		
412	GARNIER Henri	dél. Agonnay	DILET Antony	
413	GARNIER Léopold	dél. Ciré-d'Aunis	DISSEY Louis	
414	GARNIER Pierre	dél. Marennes	DAVY Maxime CHARRIE Armand	
415	GARNIER Octave	dél. St.Martial- s/le Né	CORNETTE Marcel	
416	GARRIGUES Charles	dél. La Rochelle	ROUX André SOUMAGNAC Georges JUSSEAUME Albert MANTRANT Louis	
417	GAUCHER Gaston	Conseiller d'Arrond.		
418	GAUDIN Aristide	dél. Archiac	PHILIPPON Arthur	
419	GAUDIN Claude	dél. Aujac	CADUSSEAU Franck	
420	GAUDY Jean	dél. Pons	DOUCET Anatole MARTIN Edouard	
421	GAUTHIER André	dél. St.Christophe	DAUVERT André	
422	GAUTIER Clodomir	dél. St.Georges-de- Cubillac	PITARD Clovis	
423	GAUTIER Saturnin	dél. Chadenac	BARRAUD Marius	
424	GAUTIER Stanislas	dél. Echebrune	LAROCHE Paul	
425	GAUTIER Victor	dél. Rochefort	SIMON Ernest FAVRAUD Alexandre NAUD Henri	
426	GAUTREAU Jules	dél. Sablonceaux	DAVIAUD Théodule	
427	GAUTRIAUD Edgard	dél. Pouillac	LAURENT Léopold	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
428	GAUTRON Armand	dél. La Rochelle	ROUX André SOUMAGNAC Georges JUSSEAUME Albert MANTRANT Louis	
429	GAUVIN Eugène	dél. Muron	TESSIER Emmanuel	
430	GAZEAU René	dél. Thenac	TOUCHARD Paul	
431	GAY Henri	dél. Chatelaillon	NAUD Norbert	
432	GAY Roger	dél. Jussas	BARDON Ulysse	
433	GAZEAU Gabriel	dél. Vinax	DUPIN Jules	
434	GAZEAU Léon	dél. Saleignes	PLANET Alexis	
435	GEAI Auguste	dél. La Barde	DUTOUR Jean	
436	GELEZEAU Alfred	dél. La Rochelle	ROUX André SOUMAGNAC Georges JUSSEAUME Albert MANTRANT Louis	
437	GELINAUD Ovide	dél. Varzay	LABBE Eugène	
438	GEMON Alphée	dél. Avy	BONNIN Georges	
439	GENAUD Olivier	dél. St. Pierre-de- Juillers	DEFOIS Valentin	
440	GENAUZEAU Valentin	dél. La Ronde	SAVIN Jules	
441	GENDRON Oscar	dél. Allas-Champagne	BANCHEREAU Gilbert	
442	GENEAU Lucien	dél. Echillais	RENAUD Camille	
443	GENET Alfred	Conseiller général		
444	GENET Marc	dél. St Palais s/mer	JOYEUX Joseph	
445	GENIN Albert	dél. St. Denis-du- PIN	FORESTIER Georges	
446	GENTY Ernest	dél. Matha	BOURDEAU Marcel	
447	GERON Louis	dél. Chatelaillon	NAUD Norbert	
448	GERON Valentin	dél. St. Germain- de-Lusignan	TOURAIIS Gaston	
449	GIBEAUD Emmanuel	dél. Gemozac	TROTIN Edmond COURAUD Gaston	
450	GILBERT Norbert	dél. Rétaud	PITARD René	
451	GIRARD Charles	Cons. d'arrondissem.		
452	GIRARD Eugène	dél. Chaniers	BUREAU Onésime	
453	GIRARD Jean	dél. St. Xandre	BALLANGER Auguste	
454	GIRAUD Eugène	dél. Les Essards	MAILLET Gabriel	
455	GIRAUDEAU Kléber	dél. Coivert	PACAUD Gaston	
456	GIRERD Henri	dél. La Vallée	GRANGER Alexis	
457	GIRERD Léon	dél. Landrais	BROSSARD Gustave	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
458	GIRODOS Edmond	dél. St Georges-du-Bois	MARQUANT Ernest	
459	GIRON Théophile	dél. St. Germain-du-Seudre	MITTARD Louis	
460	GODARD René	dél. La Rochelle	ROUX André SOU MAGNAC Georges JUSSEAUME Albert MANTRANT Louis	
461	GODET Germain	dél. Chartuzac	HERAUD Clovis	
462	GOGUET Jules	dél. La Vergne	BAFFEREAU Raymond	
463	GOMBERT Fernand	dél. Burie	BLANCHARD Georges	
464	GOMET Samuel	dél. Vibrac	MICHENAUD André	
465	GOSSIOME Charles	dél. St. Georges-d'Oleron	MASSE Fernand PRIVAT Jean-Marie	
466	GOUET Gaston	dél. Fontaine-Chalendray	ROBERT Adrien	
467	GOUINEAU Edgard	dél. St. Ciers-du-Taillon	BALLANGER Henri	
468	GOURAUD Maximilien	dél. Marans	CHAPNOIR Victor FLEURISSON Raymond	
469	GOURLIN Jules	dél. La Rochelle	ROUX André SOU MAGNAC Georges JUSSEAUME Albert MANTRANT Louis	
470	GOURMEL Adrien	dél. Le Bois-Plage	MARTINEAU Raphaël	
471	GRAMMONT Gustave	dél. Brie-sous-Mortagne	VERIT Fulbert	
472	GRAND-MOURSEL Théophile	dél. Ste. Colombe	DURAND Camille	
473	GRASSET Edmond	Conseiller général		
474	GRASSIOT Jean	dél. Genouillé	BONNET Maxime	
475	GRAVEAUD Fernand	dél. Talmont s/G ^{de}	GOBIN Léon	
476	GREFFIER Antony	dél. Saintes	CLEMENT Georges MARCHAUD Auguste ROYER James	
477	GRENE Adrien	dél. Ballans	CHAGNAUD Jean	
478	GRENIER Jean	dél. St. Martin-de-Coux	LAGARDE Ulysse	
479	GREVE Alfred	dél. Port-d'Envaux	FERRET James	
480	GRIZAUD Joseph	dél. Longèves	GUICHARD Raoul	
481	GROLLET Abel	dél. Fontcouverte	ROBILLARD Louis	
482	GROUSSARD Alexandre	dél. Blanzac-les-Matha	PAILLE René	
483	GUEDON Octave	dél. Villexavier	BOUTEVILLE Gilbert	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
484	GUERIN Abel	dél. Breuillet	SICARD Gaston	
485	GUERIN Léopold	dél. St. Vivien	HILLAIREAU Eugène	
486	GUERIN Marcel	dél. Villeneuve- la-Comtesse	RIDEAU Camille	
487	GUICHARD Benjamin	dél. Les Gonds	MONROUZZEAU Gaston	
488	GUIDET Maurice	dél. Coivert	PACAUD Gaston	
489	GUIET Alcide	dél. St. Hilaire- du-Bois	POTIER Marcel	
490	GUIET Aris	dél. Salignac- de-Pons	SIVAUJON Marcel	
491	GUIET Armand	dél. Berneuil	MORET Honoré	
492	GUILBAUD Henri	dél. Moings	BARRIER Aman	
493	GUILLAUD Albert	dél. Bussac-Stes	DUPUY Fernand	
494	GUILLAUD Louis	dél. Royan	NEGEL Edouard SEUGNET Louis CHARRON Paul	
495	GUILLAUD Robert	dél. Rochefort	SIMON Ernest FAVRAUD Alexandre NAUD Henri	
496	GUILLAUMIN Henri	dél. St Germain- de-Lusignan	TOURAIS Gaston	
497	GUILLORY Daniel	dél. Saintes	CLEMENT Georges MARCHAUT Auguste ROYER James	
498	GUILLOT Edgard	dél. Semussac	MOREAU Eugène	
499	GUILLOTEAU Antonin	dél. St Julien- de-l'Escap	VILLAIN Alexandre	
500	GUINOT Léopold	dél. St. Trojan	GAURIVAUD Neptune	
501	GUINOARD Eugène	dél. St Saturnin du-Bois	DAVID Léon	
502	GUIONNEAU Roger	dél. Chaillevette	BOURREAU Daniel	
503	GUIONNET Camille	dél. Paillé	DESERBIER Arthur	
504	GUIONNET Denis	dél. Cherbonnières	NOQUET Roger	
505	GUITTON Amédée	dél. Blanzay-sur- Boutonne	AUGER Olivier	
506	HARDY Camille	dél. Chadénac	BARRAUD Marius	
507	HART André	dél. Beauvais-s/ Matha	CLERJEAUD Louis	
508	HAY Jean	député		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
509	HELIS André	dél. St. Martial- sur-le-Né	CORNETTE Marcel	
510	HEMERIT Fernand	dél. Mazeray	DINAND Gabriel	
511	HERBERT Maurice	dél. Cozes	FEUILLETEAU Pierre	
512	HERRIBERRY Célestin	dél. Boisredon	ROSE Maurice	
513	HEURTEAU Marcel	dél. Montlieu	SEBILLAUD Pierre	
514	HILLAIREAU Camille	dél. Le Gué-d'Alleré	COUDRIN Henri	
515	HITIER Abel	dél. Celles	MASSIOT Paul	
516	HOULLIER Hubert	Cons. d'arrondiss.		
517	HUARD Paul	dél. Le Gicq	MICHELET Louis	
518	HUET Valentin	dél. Pons	DOUCET Anatole MARTIN Edouard	
519	HUPEAU Arthur	dél. St Laurent-de- la-Prée	MOCARD Georges	
520	ITHIER Charles	dél. St Jean- d'Angély	MESLIER Taxile CHARERY Edouard	
521	JACOU Daniel	dél. Marennes	DAVY Maxime CHARRIE Armand	
522	JACQUES Henri	dél. Gemozac	TROTIN Edmone COURAUD Gaston	
523	JAILLET Maurice	dél. La Rochelle	ROUX André SOUAGNAC Georges JJUSSEAUME Albert MANTRANT Louis	
524	JALOUSTRE Armand	dél. Salles s/mer	TARGE Alfred	
525	JAMAIN Edmond	dél. Pérignac	BOURREAU Camille	
526	JAMET Alcide	dél. Les Eglises- d'Argenteuil	OLLIER Roger	
527	JARD André	dél. Beurlay	SALLES Adrien	
528	JAULIN Justin	dél. Jarnac-Champagne	BARON Auguste	
529	JEANNEAU Fernand	dél. Champagnac	MOINARD André	
530	JOBART Georges	dél. Tonnay-Bout.	GORIOU Adolphe	
531	JODET-ANGIBAUD Edgard	Cons. d'Arrondiss.		
532	JOFFRION Edmond	dél. St. Martin- de-la-Coudre	PACAUD Octave	
533	JOLLY Charles	dél. Brizambourg	BESSON Alisse	
534	JONCHERE Jules	dél. St. Sulpice- d'Arnoult	MOUSSET Ernest	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS
535	JOUINEAU Auguste	dél. St. Rogatien	PODEVIN Alexandre	
536	JOUINOT Alcide	dél. Ferrières	GAUTIER Pierre	
537	JOUINEAU Léopold	dél. Ste Soulle	SURVILLE Alfred	
538	JOUSSELIN Amédée	dél. St Martial- de-Loulay	CAILLON Edmond	
539	JOUSSEMET Adolphe	dél. St Georges- d'Oleron	MASSE Fernand PRIVAT Jean-Marie	
540	JOYE Bénoni	dél. St Quantin-de- Rançannes	GARNIER Anselme	
541	JUILLON André	dél. Chepniers	GAIGNEROT Armel	
542	KAPPES-GRANGE Jehan	dél. Jonzac	DEVEAUD Paul CHEMIN Ernest	
543	LABATTUT Jean	dél. Romegoux	GAY Marcel	
544	LABATTUT-VERDAUD Marcel	dél. Royan	NEGEL Edouard SEUGNET Louis CHARRON Paul	
545	LABBE Ernest	dél. La Chapelle- des-Pots	GUILLAUD Déonce	
546	LABROUSSE Alfred	dél. Mortiers	RIVIERE Raymond	
547	LACAZE Alexis	dél. La Tremblade	BARGEAUD Léonce SEGUIN Henri	
548	LACOMBE Gabriel	dél. Mornac s/Seudre	MAILLET Edmond	
549	LAFON Damance	dél. Cercoux	BLANC Louis	
550	LAFOND Alcide	dél. La Garde	JAGOUX Augustin	
551	LAFOND Marcel	dél. Courcerac	BOUREAU Paul	
552	LAFOND Martial	dél. Matha	BOURDEAU Marcel	
553	LAGARDE Eugène	dél. Echillais	RENAUD Camille	
554	LAGUERRE Ernest	dél. Aumagne	ROUGER Oscar	
555	LALANDE Jean	dél. La Rochelle	ROUX André SOUMAGNAC Georges JUSSEAUME Albert MANTRANT Louis	
556	LAMBERT Léon	dél. St Martin- de-Ré	FOUCHET Ferdinand	
557	LAMBERT Valentin	dél. Chambon	DURANCEAU Edmond	
558	LALÈVE Alexandre	Conseiller général		
559	LANDARD Emilien	dél. St Germain-de- Vibrac	SENAND Amédée	
560	LANDRAU Etienne	Conseiller général		
561	LANDRE Anatole	dél. Landes	RENAUD Hubert	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS
562	LANDRE Théodore	Cons. d'arrondiss.		
563	LANDREAU Raoul	dél. Coux	GAY Jean	
564	LANDRY Henri	dél. Bran	GIRAUD Isidore	
565	LANGLET Raphaël	dél. Marans	CHAPNOIR Victor FLEURISSON Raymond	
566	LARDIERE Valentin	Cons. d'arrondiss.		
567	LARGEAU Alexis	dél. Angliers	PETIT Arthur	
568	LAROCHE Jules	dél. Nuaille-s/ Boutonne	FOUCHER Marcel	
569	LARQUIER Claude	dél. Arthenac	BARDET Emilien	
570	LASSALLE Abel	dél. Archingeay	AUDEBERT Marcel	
571	LAURANCEAU Georges	dél. Mazerolles	MARIONNEAU Arthur	
572	LAURICHESSE Edgard	dél. Neuillac	PINAUD Léon	
573	LAUTH Richard	dél. St Georges- de-Didonne	LATOIR Félix	
574	LAVENTURE Albert	dél. Chaillevette	BOURREAU Daniel	
575	LAVERGNE Noé	Conseiller général		
576	LAUGIER René	dél. Etaules	POURTEAU Jules	
577	LAURENT Marcel	dél. Meursac	ROBERT Moïse	
578	LAVECOT Robert	dél. St Martin-de- Juillers	MADELEINE Ludovic	
579	LAVENTURE Gaston	dél. Cravans	AUDEBERT Paul	
580	LAVOIES Adonis	dél. Saujon	VINSONNEAU Jean BOUYER Clément	
581	LEBOUCHARD Ferdinand	dél. Mons	GUICHARD Denis	
582	LECARDEUR Joseph	dél. Orignolles	LEGER Maurice	
583	LECUROUX Camille	dél. Arvert	GUILLOIN Valentin	
584	LEFEVRE Roger	Député		
585	LEGER Adrien	dél. St Augustin	TRAMBLE Ulysse	
586	LEGER Léon	dél. Chevanceaux	MUSQ Georges	
587	LEONARD Jean	dél. St Palais-de- Négrignac	MAURIN Jean	
588	LEPINOUX René	dél. Nachamps	CHARBONNEAU Emile	
589	LESAGE Honoré	dél. Saintes	CLEMENT Georges MARCHAUD Auguste ROYER James	
590	LETANG Prudent	dél. Croix-Comtesse	BRUNET Louis	
591	LEVECOT Daniel	dél. Beurlay	SALLES Adrien	
592	LEVEQUE Jean	dél. Puilboreau	GAILLARD Hippolyte	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS
593	LEZINEAU Camille	dél. St. Savinien	GUILLOT Jules FEVRIER Fernand	
594	LIEVRE André	dél. St Dizant- du-Gua	RAVERAUD Anatole	
595	LIVAIN Prosper	dél. Marennes	GRANJON Alfred METREAU Fernand	
596	LOCUSSOL Léon	Conseiller d'arrond.		
597	LONCEINT Charles	dél. Pont-l'Abbé- d'Arnoult	MORIN Abel	
598	LONGUET Théophile	Député		
599	LORET Fernand	dél. Chaniers	BUREAU Onésime	
600	LORIEAU Clovis	dél. Léoville	MARCOU Octave	
601	LORIEAU Eugène	dél. Colombiers	SARRAZIN Maurice	
602	LUCAS Jean	dél. Saintes	CLEMENT Georges MARCHAUD Auguste ROYER James	
603	LUCAZEAU Antonin	dél. Le Chay	DAVIAUD Octave	
604	LUCAZEAU Isémaël	dél. Barzan	MOREAU André	
605	LYS Albert	dél. Gemozac	TROTIN Edmond COURAUD Gaston	
606	LYS Fulbert	dél. St Genis	GIRAUD Camille	
607	MACOULLARD René	dél. St Palais- de-Négrignac	MAURIN Jean	
608	MAHE André	dél. Dolus	TESTARD Armand	
609	MAHOT Edgard	dél. Le Gua	BOURIAU Jean	
610	MAIGRE Maurice	dél. Pommiers	DURET Joël	
611	MAIRE Pierre	dél. Bords	GRANDON Paul	
612	MAITREHUT Albert	dél. Marans	CHAPNOIR Victor FLEURISSON Raymond	
613	MALLET Auguste	dél. Juicq	RICHAUME Adrien	
614	MALVEAU Rémy	dél. Loulay	MARTINEAU Victor	
615	MANCHON Gustave	dél. Virson	BERNARD Edmond	
616	MANDINEAU Gaston	dél. Bourgneuf	BEAUDEAU Marcel	
617	MANON Abel	dél. Boreesse & Mar- tron	BORDELAIS Maurice	
618	MARAIS Eugène	dél. Romegoux	GAY Marcel	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ: (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
619	MARCHAISSE Gilbert	dél. Cierzac	MARTIN Hippolyte	
620	MARCHAND Daniel	dél. Andilly	BRUNET Léon	
621	MARCHASSON Arthur	dél. Chatelaillon	NAUD Norbert	
622	MARCOU Joseph	dél. Vanzac	SORIN Honoré	
623	MARGNAC Paul	dél. Antezant	NEAUD Kléber	
624	MARIE Antonin	dél. St Pierre- d'Amilly	LORIOU Nestor	
625	MAROT Raphaël	dél. St Agnant	DOUBLET Joseph	
626	MAROTEIX Paul	dél. Migré	BAILLARGUET Edmond	
627	MARTAUD Pierre	dél. St Bonnet s/Gde	SANDEAU Raoul	
628	MARTIN Constant	dél. Rioux	ROBION René	
629	MARTIN Edmond	dél. La Rochelle	ROUX André SOUAGNAC Georges JUSSEAUME Albert MANTRANT Louis	
630	MARTIN Fernand	dél. Beauvais s/Matha	CLERJEAUD Louis	
631	MARTIN Ismaël	dél. St Hilaire-de- Villefranche	RICHARD Irénée	
632	MARTIN Jean	Cons. d'arrondiss.		
633	MARTIN Raymond	dél. Benon	LEVALLOIS Alphonse	
634	MARTINEAU Armand	dél. Seigné	LIMOUZIN André	
635	MARTINEAU Camille	dél. Lozay	PICARD Camille	
636	MARTINEAU Edme	dél. St. Mard	DAVID Edgard	
637	MARTINEAU Gabriel	dél. St Pierre- d'Oleron	TEXIER André COULON Maximilien	
638	MARTINEAU René	dél. Clam	BABIN Auguste	
639	MARTINEAUD Denis	dél. Hiers-Brouage	BRY Gabriel	
640	MARQUIZEAU Ulysse	dél. Gemozac	TROTIN Edmond COURAUD Gaston	
641	MARSEAU Théophile	dél. Salignac-de- Mirambeau	JOUCREAU Théodule	
642	MARTINIÈRE Arsène	dél. Rouffignac	FRADIN Augustin	
643	MARTY Marcel	dél. Boscamnant	RAUD Elie	
644	MASSE Ernest	Conseiller général		
645	MASSE Henri	dél. St Hippolyte	CALLANDRE Armand	
646	MASSIAS Maurice	dél. Berneuil	MAURET Honoré	
647	MASSON Ferdinand	dél. St Denis d'Oleron	JACQUES Paul	
648	MATARD Abel	Cons. d'arrondissem.		
649	MATARD Jean	dél. Ste. Mème	REVEILLAUD Eugène	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS
650	MAUBAILLARCQ Henri	dél. Vouhé	SUIRE Eugène	
651	MAUBAILLARCQ René	dél. Bouhet	SIMONNEAU Anatole	
652	MAUDET André	Cons. d'arrond.		
653	MAUDET André	Cons. général		
654	MAUDET Jean-Marie	dél. Thenac	TOUCHARD Paul	
655	MAURIN Alfred	dél. St Félix	SABOURIN Adrien	
656	MAURIN Camille	dél. La Brousse	BRUNET Georges	
657	MAURIN Gaston	dél. Royan	NEGEL Edouard SEUGNET Louis CHARRON Paul	
658	MAURISSET Ernest	dél. St. Denis- d'Oleron	JACQUES Paul	
659	MAUSSE René	dél. La Clisse	VIGNAUD Hippolyte	
660	MAUZE Alfred	dél. Anais	PETIT Léon	
661	MAUZE Emile	dél. Meschers	DAUMAND Henri	
662	MAYAUD Eugène	dél. Royan	NEGEL Edouard SEUGNET Louis CHARRON Paul	
663	MAYE Marcel	dél. Aujac	CADUSSEAU Franck	
664	MAZEAU Dieudonné	dél. St. Jean-de- Liversay	CHEVREAU Adrien	
665	MECHAIN Elisée	dél. Mornac-s/Seudre	MAILLET Edmond	
666	MECHIN Jean	dél. St. Jean-de- Liversay	CHEVREAU Adrien	
667	MECHIN Léonce	dél. Vaux s/mer	GUERIN Célestin	
668	MEGE Adolphe	dél. Fontenêt	MORIN Raymond	
669	MEMAIN Camille	Conseiller d'arrond.		
670	MEMBRUT Georges	dél. Bourcefranc	DAVY Maxime CHARRIE Armand	
671	MERCIER Alcide	dél. St. Aigulin	VEUILLE Charles	
672	MERCIER Célestin	dél. St Sornin	PASQUET Pierre	
673	MERCIER Zelmour	dél. St Germain- du-Seudre	MITTARD Louis	
674	MERILLET Auguste	dél. Surgères	CELIN Louis LAIDET Charles	
675	MERLET Edouard	dél. St. Sauvant	BARRAUD Gustave	
676	MERVAUD Aristide	dél. Courcoury	MECHAIN Hector	
677	MERZEREAU André	dél. Migron	ROUX Rémi	
678	MERZEREAU Nestor	dél. Mantillé	RENARD Léopold	
679	MESNARD Emile	dél. Le Château- d'Oleron	PIGEOT Augustin MIGEON Amédée	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS
680	MESPLEDE Georges	Conseiller d'arrond.		
681	METADIER Paul	dél. Royan	NEGEL Edouard SEUGNET Louis CHARRON Paul	
682	METERAUD Aristide	dél. Montils	BOURRON Eugène	
683	METREAU André	dél. Bougneau	ISAMBERT Léo	
684	METREAU Aris	dél. St Césaire	SIMON Edouard	
685	METREAU Isidore	dél. Bougneau	ISAMBERT Léo	
686	METREAU Jean	dél. Le Fouilloux	RICHARD François	
687	MEYER Ernest	dél. La Rochelle	ROUX André SOU MAGNAC Georges JUSSEAUME Albert MANTRANT Louis	
688	MICHAUD Abel	Conseiller d'arrond.		
689	MICHAUD Fernand	dél. St Pardoult	GAUTHIER René	
690	MICHAUD François	dél. St Just	CAUNANT Maxime	
691	MICHAUD Hector	dél. Fenioux	BOULETREAU Gaston	
692	MICHAUD Henri	dél. Surgères	CELIN Louis LAIDET Charles	
693	MICHAUD Julien	dél. Beaugeay	PAILLAT Hubert	
694	MICHAUD Philibert	dél. Le Mung	JOULAIN LOUIS	
695	MICHEL René	dél. Villemorin	GACHIGNAT Ernest	
696	MINARD Gaston	dél. Chérac	CORBINAUD Evariste	
697	MINEAU Camille	Conseiller d'arrond.		
698	MOINARD Auguste	dél. La Rochelle	ROUX André SOU MAGNAC Georges JUSSEAUME Albert MANTRANT Louis	
699	MOINARD Gustave	dél. Varzay	LABBE Eugène	
700	MOINE Abel	dél. St. Loup	DUMET Meinder	
701	MOINET Jacques	Conseiller général		
702	MOINIER Raymond	Loire-les-Marais	GEOFFROY Louis	
703	MOIZEAU Louis	dél. Yves	DESIRE Alcide	
704	MONMOLIN Ulysse	dél. Moulons	VERDIER Ixile	
705	MONNET Georges	dél. Néré	BOURDIN Louis	
706	MONNETREAU Eutrope	dél. St. Hippolyte	CALLANDRE Armand	
707	MONTEAU Maurice	dél. St. Pierre- d'Oleron	TEXIER André COULON Maximilien	
708	MOQUAY Camille	dél. St Georges- d'Oleron	MASSE Fernand PRIVAT Jean-Marie	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS
709	MORANDIERE Augustin	St. Sigismond-de- Clermont	BOUCHET Eutrope	
710	MORCH Erick	dél. La Rochelle	ROUX André SOUMAGNAC Georges JUSSEAUME Albert MANTRANT Louis	
711	MOREAU Adolphe	dél. St Sauveur- d'Aunis	VERDIER Gaston	
712	MOREAU Gaëtan	dél. Pons	DOUCET Anatole MARTIN Edouard	
713	MOREAU Jean	dél. Macqueville	BEAULIEU Henri	
714	MOREAU Maxime	dél. Semussac	MOREAU Eugène	
715	MOREAU Moïse	dél. Marsilly	BOUILLU Antonin	
716	MOREAU Pierre	dél. St Fort-s/Gde	MAURIN Louis	
717	MORGAT Louis	dél. L'Houmeau	MARIENNEAU Léopold	
718	MORIN Abel	dél. Arces s/Gir ^{de}	BRUNEAU Adolphe	
719	MORIN Gabriel	dél. Dompierre s/mer	BONHOMME Félix	
720	MORIN Pierre	dél. Moëze	MONROUX Abel	
721	MORISSET Emmanuel	dél. Marsais	POINOT Léonce	
722	MORISSET Florentin	dél. La Rochelle	ROUX André SOUMAGNAC Georges JUSSEAUME Albert MANTRANT Louis	
723	MORISSET Gaston	dél. Lorignac	PALISSIER Elie	
724	MORISSET Henri	dél. Tugéras	GALLUT Edmond	
725	MOSSION Albert	Cons. d'arrond.		
726	MOTARD Albert	dél. Mérignac	FERRIER Camille	
727	MOTHU Albert	dél. Ardillières	COLLIN Albert	
728	MOUCHARD Armand	dél. Chantemerle- sur-la-Soie	DAUBIGNE Jules	
729	MOUILLERON Fulgence	dél. La Flotte	CAZAVANT Edouard	
730	MOULINAS Georges	dél. Royan	NEGEL Edouard SEUGNET Louis CHARRON Paul	
731	MOULINEAU Georges	Conseiller général		
732	MOUNIER Fernand	dél. Floirac	SEGUIN Maurice	
733	MUNET René	dél. Rochefort	SIMON Ernest FAVRAUD Alexandre NAUD Henri	
734	MUREAU Abel	dél. Puyrolland	TORAUD Guy	
735	MURZEAU Octave	dél. Puyravault	RAMBEAU Henri	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ: (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
736	NADREAU Clément	dél. St Pierre- d'Oleron	TEXIER André COULON Maximilien	
737	NAFRECHOU Maurice	dél. Le Gua	BOURIAU Jean	
738	NAULIN Moïse	dél. Consac	BERTHELOT Honoré	
739	NAZET Georges	dél. Poursay-Garnaud	MARTIN Aimé	
740	NEAU Emile	dél. Ste Marie de Ré	MOUNIER Alexis	
741	NEAUD Charles	dél. St Pierre- d'Amilly	LORIOU Nestor	
742	NERON Camille (Dresserie)	dél. St Pierre d'Oleron	TEXIER André COULON Maximilien	
743	NEVOIT Raymond	dél. St Jean-d'Angély	CHARLERY Edouard MESLIER Taxile	
744	NICOLLE Léon	Cons. d'arrondiss.		
745	NICOLLE Pierre	dél. Thézac	BOISSON Edmond	
746	NICOU Edmond	dél. St Savinien	GUILLOT Jules FEVRIER Fernand	
747	NOIZET Célestin	dél. Bercloux	GROS Alexis	
748	NORMON Victor	dél. La Frédière	MARTIN Arsène	
749	NOUET Delphin	dél. Bédénac	DEBORD René	
750	NOUGE Narcisse	dél. St Seurin- de-Palenne	BUREAUD René	
751	NOUGE René	dél. Corme-Ecluse	LUCAZEAU Maurice	
752	OBRIOT Albert	dél. St Jean- d'Angély	CHARLERY Edouard MESLIER Taxile	
753	ORE Maurice	Cons. général		
754	PACAUD Arsène	dél. Ste. Gemme	GACHET Camille	
755	PAIRAULT David	dél. Belluire	GUIARD Valentin	
756	PAJOT Denis	dél. Ars-en-Ré	BARBOTIN André	
757	PAJOT Henri	dél. St Clément- des-Baleines	BARILLON Léon	
758	PALMADE Maurice	Conseiller général		
759	PAPEAU Louis	dél. St Georges- d'Oleron	MASSE Fernand PRIVAT Jean-Marie	
760	PAPILLAUD Moïse	dél. Cherbonnières	NOQUET Roger	
761	PAPILLAUD Virgile	dél. Aulnay	BERNAUD Amédée	
762	PAPIN Gabriel	dél. Mortagne-s/Gde	CHEVAILLER Paul	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS
763	PARANTEAU Maurice	Cons. d'arrondiss.		
764	PARIS Maurice	dél. Floirac	SEGUIN Maurice	
765	PASSEBON Joseph	dél. Migré	BAILLARGUET Edmond	
766	PATOISEAU Adrien	dél. St Trojan	GAURIVAUD Neptune	
767	PATRON Louis	dél. Pons	DOUCET Anatole MARTIN Edouard	
768	PELLETIER Ulysse	dél. Bresdon	BELLAMY Nestor	
769	PELLIER Marcel	dél. Brizambourg	BESSON Alisse	
770	PENIGAUD Louis	dél. St Laurent- la-Barrière	MASSE Roger	
771	PENOT Léon	dél. Champagnolles	PERONNEAUD Edgard	
772	PERDRIAT Agénor	dél. Paillé	DESERBIER Arthur	
773	PEREAU Maurice	dél. St. Germain- de-Marencennes	BARADEAU Georges	
774	PERREAU Gustave	Conseiller général		
775	PERRIER Paul	dél. Clérac	BRODUT Jean	
776	PERROGON André	dél. St Césaire	SIMON Edouard	
777	PERSUIT Amédée	dél. Vergné	BUCHET Jean	
778	PETIT Achille	dél. Taillebourg	MOUNIER Marius	
779	PETIT Camille	Cons. d'arrondiss.		
780	PETIT Paul	dél. Cozes	FEUILLETEAU Pierre	
781	PETITEAU Henry	dél. Villedoux	JOLY Gabriel	
782	PIAUD Gustave	dél. Jarnac-Champagne	BARON Auguste	
783	PIERRE Clément	dél. La Jard	GEORGEON Emilien	
784	PILLET Ferdinand	dél. St Coutant le-Grand	RICHARDEAU Alfred	
785	PILLET Lucien	dél. Bussac-Forêt	LHOUMEAU François	
786	PINAUD Edgard	dél. La Tremblade	BARGEAUD Léonce SEGUIN Henri	
787	PINAUD Ferdinand	dél. Chives	MACAUD Léon	
788	PINAUD Léopold	Conseiller général		
789	PINAUD Marcel	dél. Thaims	BOISNARD Clément	
790	PINAUD Pierre	dél. St Clément- des-Baleines	BARILLON Léon	
791	PINEAU Albert	dél. St. Mandé- s/Brédoire	CERPEAU Anatole	
792	PINEAU Edouard	dél. Surgères	CELIN Louis LAIDET Charles	
793	PINET Eugène	dél. Chervettes	GUILLOTEAUD Maurice	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS
794	PITARD Joseph	dél. Grézac	BOUQUET Léonce	
795	PLISSON Gaston	dél. Le Gué- d'Alleré	COUDRIN Henri	
796	PLISSONNEAU Amédée	dél. La Jarne	CAILLE Fernand	
797	POIRIER Abel	dél. Les Eglises d'Argenteuil	OLLIER Roger	
798	POIRIER Auguste	dél. Guitinières	CONTE Ernest	
799	POITEVIN Emile	dél. Rivedoux-Plage	MARTINEAU PAUL	
800	POITIER Frédéric	dél. Aulnay	BERNAUD Amédée	
801	POITIERS Baptiste	dél. Sonnac	FORTLACROIS Alphée	
802	POMMERET Adolphe	dél. St Sever	LEGER Jean	
803	POMMIER Clovis	dél. Cabariot	LAQUIT Gaston	
804	PORCHAIRE Alphonse	dél. Neuvicq-le-Ch.	BIAIS René	
805	PORCHE Alphonse	dél. St Germain- de-Marencennes	BARADEAU Georges	
806	PORSAIN Théodore	dél. Rivedoux-Plage	MARTINEAU Paul	
807	PORTEAUD Fernand	dél. Salignac- de-Pons	SIVAUJON Marcel	
808	POTET Charles	dél. Biron	BOUYER Clovis	
809	POUPIN René	Cons. d'arrondiss.		
810	POUPINOT Pierre	dél. Les Eduts	MOINE valentin	
811	POURPOINT Georges	dél. St André- de-Lidon	THOREAU Abel	
812	POUSSINEAU Adrien	dél. St Martin-de- Ré	FOUCHET Ferdinand	
813	POUZET Edouard	Conseiller général		
814	POUYONAT Alexandre	dél. Rochefort	SIMON Ernest FAVRAUD Alexandre NAUD Henri	
815	POYAUD Abel	dél. Surgères	CELIN Louis LAIDET Charles	
816	POZZI Lucien	dél. La Rochelle	ROUX André SOU MAGNAC Georges JUSSEAUME Albert MANTRANT Louis	
817	PRADE Gustave	dél. Sousmoulins	ETELAIN Raoul	
818	PRIEUR Roger	dél. Vandré	GAUTIER Clément	
819	PRILLAUD Louis	dél. Ars-en-Ré	BARBOTIN André	
820	PRIVAT Emile	dél. Marenes	GRANJON Alfred METREAU Fernand	
821	PROMPT Henri	dél. Royan	NEGEL Edouard SEUGNET Louis CHARRON Paul	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS
822	PROU Léon	dél. St Romain- de-Benêt	ARDOUIN Gaston	
823	PROU René	dél. Pessines	PATARIN André	
824	PROUTEAU André	dél. St Porchaire	GACHET Abel	
825	PUAUD Jean	dél. Champagnac	MOINARD André	
826	QUÈRÈ Clodomir	Conseiller général		
827	QUÉROUIL Guy	dél. Fontcouverte	ROBILLARD Louis	
828	QUINTARD Jérémie	dél. Loire-s/Nie	AYRAULT Gaston	
829	QUINTARD Ludovic	Cons. d'arrond.		
830	RABAULT Elie	dél. Varaize	BERTIN Adonis	
831	RABOUIN Daniel	dél. Marsilly	BOUILLU Antonin	
832	RAGONNEAUD Edgard	dél. Burie	BLANCHARD Georges	
833	RAIMON Ernest	Conseiller général		
834	RAIMON Ernest	dél. Montils	BOURRON Eugène	
835	RAINE Georges	dél. St Genis	GIRAUD Camille	
836	RAOULT Eugène	dél. St. Savinien	GUILLOT Jules FEVRIER Fernand	
837	RAUJARD Vincent	dél. Montguyon	LORTON Octave	
838	RAULT Louis	dél. St. Martin-de-Re	FOUCHET Ferdinand	
839	RAVEREAU Abel	dél. Arvert	GUILLOIN Valentin	
840	RAVET Jules	dél. Saujon	VINSONNEAU Jean BOUYER Clément	
841	RECHAIN Marius	dél. St Jean-d'An- gély	CHARLERY Edouard MESLIER Taxile	
842	RECTEAU Abel	dél. St-Froult	BOURDIGAL Valentin	
843	REDHEUIL André	dél. St Maurice- de-Laurençannes	FORT Fulbert	
844	REIGNER Arthur	dél. Marennes	GRANJON Alfred METREAU Fernand	
845	REMIGEREAU Dominique	dél. La Flotte	CAZAVANT Edouard	
846	RENAUD Abel	dél. Forges	VACHER Alfred	
847	RENAUD Adrien	dél. St Georges- d'Oleron	MASSE Fernand PRIVAT Jean-Marie	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS
848	RENAUD Auguste	dél. Marans	CHAPNOIR Victor FLEURISSON Raymond	
849	RENAUD Charles	dél. Fléac-s/Seugne	CHARDAVOINE Albert	
850	RENAUD Henri	dél. Les Portes	MARTIN Victorien	
851	RENAULEAUD Honoré	dél. St Sulpice- de-Royan	BENETEAU Fernand	
852	RENOU Léopold	dél. Gourvillette	GAUDIN Charles	
853	RENOUARD Lucien	dél. Esnandes	VALIN Gaston	
854	RENOULEAU Adrien	dél. La Tremblade	BARGEAUD Léonce SEGUIN Henri	
855	REPERE Paul	dél. Gemozac	TROTIN Edmond COURAUD Gaston	
856	REY Raoul	dél. Saintes	CLEMENT Georges MARCHAUD Auguste ROYER James	
857	RICHARD Fernand	dél. Taugon	DUFOURD Hubert	
858	RICHARD Joseph	dél. St Crépin	AMBERT Paul	
859	RICHARD Louis	dél. Moragne	GUIBERTEAU Emile	
860	RICHARD Marcel	dél. Asnières-la- Giraud	GOURAUD Pierre	
861	RICHARDEAU Arsène	dél. St. Bris-des- Bois	DESNOUE Camille	
862	RIDEAU Georges	dél. St. Jean- d'Angély	CHARLERY Edouard MESLIER Taxile	
863	RIFFAUD Fernand	dél. St Romain-de- Beaumont	MOTHAY Edgard	
864	RIFFAUD Léon	dél. Rochefort	SIMON Ernest FAVRAUD Alexandre NAUD Henri	
865	RIGEADE Pierre	dél. Montguyon	LORTON Octave	
866	RIGOLLAGE Etienne	dél. Loix-en-Ré	MARTINEAU Maurice	
867	RINGEONNEAU Hubert	dél. Breuil-la- Réorte	GUILLEBOT Henri	
868	RIPPE Arthur	dél. Surgères	CELIN Louis LAIDET Charles	
869	RIVASSEAU Paul	dél. Le Château- d'Oleron	PIGEOT Augustin MIGEON Amédée	
870	RIVET Maurice	dél. St. Jean-d'An- gély	CHARLERY Edouard MESLIER Taxile	
871	ROBERT Jean	dél. Nieul-s/mer	MARCHAUD Auguste	
872	ROBERT Paul	dél. Archiac	PHILIPPON Arthur	
873	ROBERT Léon	dél. St Pierre- d'Oleron	TEXIER André COULON Maximilien	
874	ROBERT René	dél. Mortagne-s/ Gironde	CHEVAILLER Paul	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS
875	ROBIN Albert	dél. St. Médard- d'Aunis	FOMBOUCHER Auguste	
876	ROBIN Edgard	Conseiller général	<i>Docteur...</i>	
877	ROBIN Gabriel	Conseiller général	<i>P. L...</i>	
878	ROBIN Ulysse	dél. La Garde	JAGOUX Augustin	
879	ROCH Maxime	dél. Les Gonds	MONROUZEAU Gaston	
880	ROCHET Calixte	dél. La Vergne	BAFFEREAU Raymond	
881	ROLLAND Alexandre	dél. Montendre	LEGROS Octave	
882	ROND Etienne	dél. Marans	CHAPNOIR Victor FLEURISSON Raymond	
883	RONDEAU Edouard	dél. Villars-les- Bois	SEGUIN Edmond	
884	ROSSIGNOL Isidor	dél. Ste Radegonde	GUILLAUD Paul	
885	ROUANET Eugène	Conseiller général	<i>P. Broje...</i>	
886	ROUANET Gédéon	dél. Le Château	PIGEOT Augustin MIGEON Amédée	
887	ROUGEON Marius	dél. Aulnay	BERNAUD Amédée	
888	ROUGIER René	dél. St. Sauveur d'Aunis	VERDIER Gaston	
889	ROULLIN Edouard	Cons. d'arrondissem.	<i>Chau...</i>	
890	ROUSSE Pierre	dél. Neuvicq-Montg.	REAL Edmond	
891	ROUSSEAU Adrien	dél. Bignay	BUISSON Xavier	
892	ROUSSEAU Jules	dél. Cram-Chaban	PINSON Camille	
893	ROUSSEAU Jules	dél. Loix-en-Ré	MARTINEAU Maurice	
894	ROUSSEAU Louis	dél. Fléac-s/Seugne	CHARDAVOINE Albert	
895	ROUX William	dél. Nieulle-s/Seudre	PERRET Alice	
896	ROUYER-GUILLET Louis	dél. Nieul-les-Stes	ROGER René	
897	ROY Aristide	dél. Montendre	LEGROS Octave	
898	ROY Marcel	dél. Authon	GIRARD Maxime	
899	RULLIER Gustave	dél. Courant	NAZET Fernand	
900	RUMPLER Jules	dél. Saintes	CLEMENT Georges MARCHAUD Auguste ROYER James	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
901	SABLEAU Maurice	dél. l'Eguille	BOURAUD Gaston	
902	SACRE Omer	dél. Charron	CHAMPION Ernest	
903	SAGOT Aristide	dél. St. Xandre	BALLANGER Auguste	
904	SANSUC Louis	dél. St Georges- d'Oleron	MASSE Fernand PRIVAT Jean-Marie	
905	SARREAU Fulgence	dél. Dompierre-s/mer	BONHOMME Félix	
906	SAUVAGET Abel	dél. Soubran	MALLET Félicien	
907	SAUVAGET Philippe	dél. La Grève s/ le-Mignon	GAUTRONNEAU Elie	
908	SAUVETRE Maurice	Cons. général	<i>Coudriquet</i>	
909	SAUVIGNON Hector	dél. Virollet	MAGUIER Albert	
910	SAVARY Jules	dél. Surgères	CELIN Louis LAIDET Charles	
911	SAVIGNAC Pierre	dél. Ste Lheurine	MATINIER Emile	
912	SAVIN Amand	dél. La Ronde	SAVIN Jules	
913	SCLAFFER James	Député		
914	SEBILAUD Ferdinand	dél. Montlieu	SEBILLAUD Pierre	
915	SEBILLE Maximin	dél. Mosnac-s.Seugne	BAUDET Léopold	
916	SEGUIN Alcée	dél. St Sorlin-de- Conac	NOUHET Edgard	
917	SEGUIN Hilaire	dél. Tesson	CHAINTRIER Paul	
918	SEGUIN Louis	dél. Annepont	ELIE Anatole	
919	SEGUIN Moïse	dél. Soubise	CLEMENSsau Jean	
920	SERANON Marius	dél. Puilboreau	GAILLARD Hippolyte	
921	SERGENT Célestin	Cons. d'arrond.		
922	SEUILLET René	dél. Mortagne-s/ Gironde	CHEVAILLER Paul	
923	SIMON Louis	dél. St. Marfin- de-Coux	LAGARDE Ulysse	
924	SIMON Pierre	dél. Coux	GAY Jean	
925	SIMONET Jules	dél. La Vallée	GRANGER Alexis	
926	SOLIRENE Auguste	dél. Montendre	LEGROS Octave	
927	SOLLEAU Emile	dél. Bourcefranc	DAVY Maxime CHARRIE Armand	
928	SORIN Hector	dél. St.Grégoire- d'Ardennes	PELLISSON Arthur	
929	SOUC Jean	dél. Gemozac	TROTIN Edmond COURAUD Gaston	
930	SOUCASSE François	dél. Vaux-s/mer	GUERIN Célestin	
931	SOULIGNAC Elie	dél. Jonzac	DEVEAUD Paul CHEMIN Ernest	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS
932	SOULISSE Paul	dél. Barzan	MOREAU André	
933	SUIRE Ismaël	dél. St Fort-sur- Gironde	MAURIN Louis	
934	SUIRE Valentin	dél. St. Mard	DAVID Edgard	
935	SURET Ulysse	dél. St. Loup	DUMET Meinder	
936	SURVILLE Arthur	dél. Vêrines	RAPIDY Fernand	
937	TACHET Georges	dél. Nuailé- d'Aunis	GERBIER René	
938	TACHON André	dél. Courcoury	MECHAIN Hector	
939	TAPTOUT Jean	dél. Royan	NEGEL Edouard SEUGNET Louis CHARRON Paul	
940	TARDY Ismin	dél. St. Fort-s/ Gironde	MAURIN Louis	
941	TERCINIER Louis	Conseiller d'arrond.	<i>Therac</i>	
942	TERRIEN Armand	dél. Givrezac	BOUTIN Maurice	
943	TESSERON Amédée	dél. Breuil-Magné	TABANOU René	
944	TESSIER Pierre	dél. La Barde	DUTOHR Jean	
945	TETARD Pierre	dél. Lorignac	PALISSIER Elie	
946	TETARD Théodule	dél. Plassac	LACOSTE Edmond	
947	TETRON Louis	Cons. d'arrondiss.	<i>Mollay de la Lande</i>	
948	TEURLAIS Augustin	dél. Chepniers	GAIGNEROT Armel	
949	TEXIER Albert	dél. St. Jean-d'An- gély	CHARLERY Edouard MESLIER Taxile	
950	TEXIER Gilbert	dél. Rouffignac	FRADIN Augustin	
951	THEAS Théodore	dél. St. Palais s/mer	JOYEUX Joseph	
952	THIBAUD Arthur	dél. Varaize	BERTIN Adonis	
953	THIBAudeau Alphée	dél. Pérignac	BOURREAU Camille	
954	THIBAudeau Marie	dél. St. Georges- d'Oleron	MASSE Fernand PRIVAT Jean-Marie	
955	THOMAS Alexandre	dél. Bourcefranc	DAVY Maxime CHARRIE Armand	
956	THOMAS Félix	dél. Marennes	GRANJON Alfred METREAU Fernand	
957	THOMAS Maxime	dél. Epargnes	JARD Edouard	
958	THOREAUD Marcel	dél. Vénérand	THOREAU Ludovic	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
959	TIRATEAU Ernest	dél. La Rochelle	ROUX André SOU MAGNAC Georges JUSSEAUME Albert MANTRANT Louis	
960	TORNIER Léopold	dél. Chaunac	RAIGNER Narcisse	
961	TOUCHET Fernand	dél. Aytré	THOMAS Roger	
962	TOURNEBISE Guillaume	dél. Saujon	VINSONNEAU Jean BOUYER Clément	
963	TOUZEAU Alcide	dél. Rétaud	PITARD René	
964	TREBUCHET Jean	dél. St. Thomas-de- Cônac	LATASTE Edmond	
965	TREMBLIER Jules	dél. Chenac	BILLARD Emmanuel	
966	TRIBOT Emmanuel	dél. Surgères	CELIN Louis LAIDET Charles	
967	TRICARD Emile	dél. St. Duen-la- Thène	CHEVALIER Ixile	
968	TRICARD Fernand	dél. Chaniers	BUREAU Onésime	
969	TROCHON Albert	dél. Brie-sous- Archiac	SEGUINOT Albert	
970	TURBE Albert	dél. La Couarde	PELLETIER Adolphe	
971	TURBE Victor	dél. La Couarde	PELLETIER Adolphe	
972	TURGNE Lucien	dél. St Christophe	DAUVERT André	
973	TURQUE René	Cons. d'arrondiss.	<i>Echelle</i>	
974	TUTARD Léon	dél. St Martial- de-Vitaterne	GATINEAU Georges	
975	VACHE Maxime	Conseiller d'arrond.	<i>Chytré</i>	
976	VAIRON Octave	dél. Neulles	CHARDONNAUD Gustave	
977	VALLEE Philippe	dél. Expiremont	GUIET Raphaël	
978	VALLEIN Paul	dél. Chermignac	CHARTIER Raymond	
979	VALLET René	dél. Brie-sous- Matha	BIAIS Roger	
980	VARLIETTE Antonin	dél. Bresdon	BELLAMY Nestor	
981	VAUCHERET Georges	dél. Royan	NEGEL Edouard SEUGNET Louis CHARRON Paul	
982	VERDIER Edouard	dél. Ozillac	AMAT Georges	
983	VERNEUIL Pierre	Cons. d'arrondiss.	<i>Cozes</i>	
984	VETEAU Camille	dél. Rochefort	SIMON Ernest FAVRAUD Alexandre NAUD Henri	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS
985	VIAUD Arthur	dél. Les Touches- de-Périgny	CLEMENCEAU Médéric	
986	VIAUD Félix	dél. Courant	NAZET Fernand	
987	VIAUD René	dél. Le Thou	QUINCONNEAU Georges	
988	VIDEAU Georges	dél. La Rochelle	ROUX André SOUMAGNAC Georges JUSSEAUME Albert MANTRANT Louis	
989	VIELJEUX Léonce	dél. La Rochelle	ROUX André SOUMAGNAC Georges JUSSEAUME Albert MANTRANT Louis	
990	VILLETORTE Maurice	dél. Les Mathes	NOUREAU Lucien	
991	VILLETORTE Pierre	Cons. d'arrondiss.	<i>La Halle au Pain 5 délégués</i>	
992	VINCENT Abel	dél. St Pierre-du- Palais	BERTRAND Octave	
993	VINCENT Eustache	Conseiller général	<i>Meschers</i>	
994	VINET René	dél. Ecoyeux	TOUVELIN André	
995	VOLLET Alphonse	Cons. d'arrondisse- ment	<i>Breuillet</i>	
996	VOLLETTE Fernand	dél. Médis	MOUFFLET Narcisse	
997	VOYER Pierre	Conseiller général	<i>Meschers</i>	
998	YONNET Abel	dél. Plassay	PINAUD Emile	
999	YONNET Emile	dél. St Savinien	GUILLOT Jules FEVRIER Fernand	
1.000	YOU André	dél. Meschers	DAUMAND Henri	
1.001	YVON Jules	dél. St. Jean-d'Angle	TOUZZEAU Augustin	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
Mod. n° 4 (Liste supplémentaire) ELECTIONS SENATORIALES				
1.002	CHAUVEAU René	délégué de la commu- ne de Tonnay-Cha- rente	FOUCHER François MARTINEAU Gabriel	
1.003	BITAUD Baptiste	d°	d°	
1.004	NICOLEAU Camille	d°	d°	
1.005	BOISSERIE Léon	d°	d°	
1.006	MOREAU Gustave	d°	d°	
1.007	BRANGER Pierre	d°	d°	
1.008	ROBIN Edgard	d°	d°	
1.009	VALLET Samuel	d°	d°	
1.010	MARTIN Alfred	d°	d°	
1.011	MERLET Georges	dél. de la commune de Balanzac	MOUSSET Théophile	
1.012	RAFFE Jean	d°	d°	

LA ROCHELLE, le 5 MAI 1939



Le Préfet,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. V. V. V.", written over a horizontal line.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la Préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A La Rochelle, le 20 avril 1939.



Brasseur

3

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1^{er} BUREAU DE VOTE

(N° 1 A 293 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter ; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

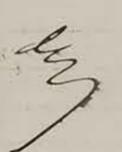
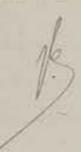
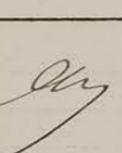
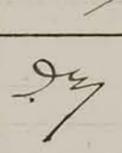
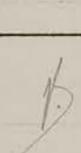
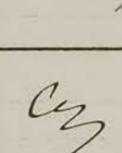
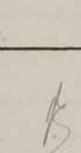
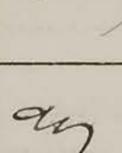
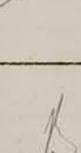
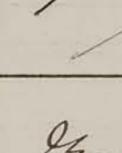
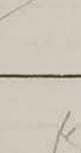
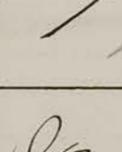
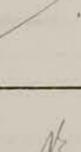
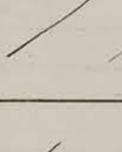
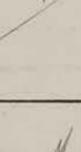
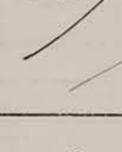
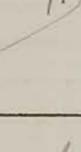
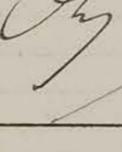
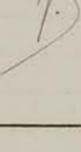
NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	ABELIN Jules délégué de la commu- ne de St Hilaire-de- Villefranche	d'	<i>Jules</i>	<i>B</i>		
2	ALESSANDRIN Edmond délégué de la commu- ne de Saintes	d'	<i>Edmond</i>	<i>B</i>		
3	ALLAIRE Georges délégué de la commune de Cravans	d'	<i>Georges</i>	<i>B</i>		
4	ALLARD Jean délégué de la commune de Rochefort	d'	<i>Jean</i>	<i>B</i>		
5	ALLARD Lucien, délégué de la commu- ne de St. Ouen- d'Aunis	Allard	<i>Lucien</i>	<i>B</i>		
6	ALLIX Henri délégué de la commu- ne de Montguyon	Allix	<i>Henri</i>	<i>B</i>		
7	AMIOT Léonce délégué de la commu- ne de Geay	d'	<i>Léonce</i>	<i>B</i>		
8	ANGOT Georges, délégué de la com- mune de Rochefort	d'	<i>Georges</i>	<i>B</i>		
9	ARCHAIN Jean délégué de la com- mune de Clérac	d'	<i>Jean</i>	<i>B</i>		
10	ARCHAMBEAUD Eugène délégué de la commu- ne de Marennes	d'	<i>Eugène</i>	<i>B</i>		
11	ARDOUIN Abel délégué de la commu- ne de Corme-Ecluse	d'	<i>Abel</i>	<i>B</i>		
12	ARDOUIN Roger délégué de la com- mune de Saujon	d'	<i>Roger</i>	<i>B</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	ARFEUIL Guillaume délégué de la commu- ne de Jonzac	Arfeuil				
14	ARMINGAUD Paul délégué de la com- mune de St;Georges- d'Oleron	d'				
15	ARNAUD Marcel délégué de la commu- ne de St. Pierre- de-Juillers	d'				
16	ARNAUD Raymond délégué de la com- mune de St. Denis-du- Pin	Arnaud				
17	ARNOUX Albert délégué de la comm- ne de Coulonges, par Pérignac	Arnoux				
18	ARRIVE René, délégué de la commune de Rieux	d'				
19	ARSICAUD Louis, délégué de la com- mune de La Genétouze	d'				
20	ASTIER Achille, délégué de la com- mune de Fouras	d'				
21	AUBERT Camille, délégué de la commu- ne du Château	Aubert				
22	AUBIN Maurice délégué de la commu- ne de Saintes	d'				
23	AUDRY Camille, dé- légué de la commune d'Allas-Bocage	Audry				
24	AUGE Alfred, délégué de la commune d'Hiers-Brouage	d'				

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	AUGE Félix, délégué de la commune de Bords	Auge	<i>Auge</i>	<i>B</i>		
26	AUGEAY Emile, délé- gué de la commune de Cercoux	Augeay	<i>Augeay</i>	<i>B</i>		
27	AUGER Paul délégué de la com- mune de Saintes	d'	<i>Auger</i>	<i>B</i>		
28	AUNEAU Jean, délégué de la com- mune de Périgny	Auneau	<i>Auneau</i>	<i>B</i>		
29	AUVINET Emile délégué de la com- mune de La Jarrie	d'	<i>Auvinet</i>	<i>B</i>		
30	AYMOND Fulbert, délégué de la com- mune de Landrais	d'	<i>Aymond</i>	<i>B</i>		
31	BABIN Alfred, délé- gué de la commune de Surgères	d'	<i>Babin</i>	<i>B</i>		
32	BABIN Raymond Conseiller général	d'	<i>Babin</i>	<i>B</i>		
33	BABIN Raymond, délégué de la commu- ne de Préguiillac	Babin	<i>Babin</i>	<i>B</i>		
34	BAFFERON Emile, délégué de la commu- ne de Dampierre-s/ Boutonne	Bafferon	<i>Bafferon</i>	<i>B</i>		
35	BAIGNON Louis, délégué de la com- mune de Tanzac	d'	<i>Baignon</i>	<i>B</i>		
36	BAILLIE Théophile, délégué de la com- mune d'Andilly	Baillie	<i>Baillie</i>	<i>B</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	BAILLOU Clément délégué de la commu- ne de St. Dizant-du- Gua	Baillon				
38	BAILLY Armand, délégué de la com- mune de Charron	d'				
39	BALLAND Justin Conseiller d'Arrondissement	Balland				
40	BARBES Henri délégué de la com- mune du Gua	d''				
41	BARBIER Henri délégué de la commu- ne de Fontaine-Cha- lendray	Barbier				
42	BARBIN Emile délégué de la com- mune de Semoussac	Barbin				
43	BARBOTEAU Léopold, délégué de la commu- ne de St Ciers-Cham- pagne	d'				
44	BARGEAS Auguste délégué de la com- mune de Macqueville	d''				
45	BARGEAUD Jean, délégué de la commune de La Tremblade	d'				
46	BARIBAUD Amédée délégué de la com- mune de Thairé	d''				
47	BARITEAU René, délé- gué de la commune de St. Georges-de- Didonne	d'				
48	BARON William Conseiller d'Ar- rondissement	d'				

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	BARRAUD Auguste délégué de la com- mune de Ste. Lheurine	Barraud	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
50	BARRIET Eugène délégué de la com- mune de Chermignac	Barriet	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
51	BARROT Georges, délégué de la com- mune de Royan	Barrot	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
52	BAUCHAUD Abel délégué de la commu- ne de Mirambeau	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
53	BAUDOUX Alexandre délégué de la com- mune de Jonzac	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
54	BAUDRY Fernand délégué de la commu- ne de Lussac	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
55	BAUDRY Georges délégué de la com- mune de Lagord	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
56	BAUDRY Paul délégué de la com- mune de Tesson	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
57	BAUDRY Rémi délégué de la com- mune de Chamouillac	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
58	BAYLE Léopold délégué de la com- mune de St. Georges- du-Bois	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
59	BEAU Célestin délégué de la commune de Mirambeau	Beau	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
60	BEAUVOIT Abel délégué de la commu- ne de Lussant	Beauvoit	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	BEAUVOIT Edouard délégué de la com- mune de Champagne	d ^e				
62	BECHET Edouard Conseiller d'arrondissement	d ^e				
63	BELIN Camille délégué de la commu- ne de St. Savinien	Belin				
64	BELLAMY James délégué de la com- mune de St Sever	d ^e				
65	BELLOT Jean délégué de la com- mune de St. Trojan	Bellet				
66	BELLUTEAU Camille délégué de la com- mune de Grézac	Belluteau				
67	BELLUTEAU Daniel Conseiller d'Arrondissement	Belluteau				
68	BENOIS Gustave délégué de la commu- ne de Ciré-d'Aunis	d ^e				
69	BENOIST Elisée délégué de la com- mune de Genouillé	Benoist				
70	BENOIT Roger, délégué de la commu- ne de Bois-St Genis	d ^e				
71	BENURAUD Paul délégué de la commu- ne de Rochefort	d ^e				
72	BENUREAU Edouard Conseiller d'Arrondissement	d ^e				

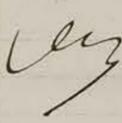
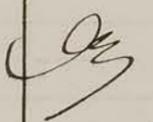
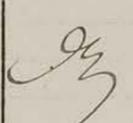
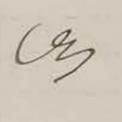
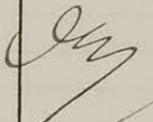
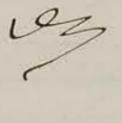
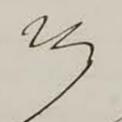
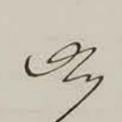
NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	BERNARD Camille délégué de la com- mune de Corme-Royal	d'	<i>ey</i>	<i>B</i>		
74	BERNARD Elmir délégué de la commu- ne de Dompierre-s/ Charente	Bernard	<i>ey</i>	<i>B</i>		
75	BERNARD François délégué de la com- mune de St. Martin- d'Ary	Bernard	<i>ey</i>	<i>B</i>		
76	BERNARD Maurice délégué de la commune de St. Ciers-Cham- pagne	d'	<i>ey</i>	<i>B</i>		
77	BERNIARD Jean délégué de la commu- ne de l'île d'Aix	Berniard	<i>ey</i>	<i>B</i>		
78	BERNICOT Henri délégué de la commu- ne de St. Aigulin	d'	<i>ey</i>	<i>B</i>		
79	BERNIER Aristide délégué de la commu- ne de La Rochelle	Bernier	<i>ey</i>	<i>B</i>		
80	BERTEAU Joseph délégué de la commu- ne de Cercoux	Berteau	<i>ey</i>	<i>B</i>		
81	BERTHELOT Marcel délégué de la com- mune de Saites	d'	<i>ey</i>	<i>B</i>		
82	BERTHELOT Pierre délégué de la com- mune de Mons	d'	<i>ey</i>	<i>B</i>		
83	BERTHELOT René délégué de la com- mune de Taillebourg	d'	<i>ey</i>	<i>B</i>		
84	BERTHOMME Octave délégué de la com- mune de Villiers- Couture	d'	<i>ey</i>	<i>B</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
85	BERTHON Henri délégué de la commune de St. Jean- d'Angély	d'				
86	BERTIN Amédée délégué de la com- mune de Courpignac	Bertin				
87	BERTIN Edmond délégué de la com- mune de Vervant	d'				
88	BERTIN Léon délégué de la com- mune de Breuillet	Bertin				
89	BERTOT Georges délégué de la com- mune d'Ozillac	Amat				
90	BERTRAND Camille délégué de la com- mune de Marsais	d'				
91	BERTRAND Eugène délégué de la com- mune de Champagne	d'				
92	BERTRAND René Conseiller d'ar- rondissement	d'				
93	BERTRAND William Conseiller général					
94	BESSON Pierre délégué de la com- mune de St. Sulpice- de-Royan	BENETEAU Fernand				empêchement du titulaire
95	BEURRIER Martel délégué de la com- mune de Montpellier- de-Médillan	Baurier				
96	BEZIER Ambroise délégué de la com- mune de Meux	Beziem				

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
97	BIGOIS Fernand délégué de la commune de St.Vaize	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
98	BIGOIS Octave Conseiller général	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
99	BIGUEREAU Fernand délégué de la com- mune de Boisredon	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
100	BILLEAUD Rémi délégué de la com- mune de Montroy	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
101	BINSON Lucien délégué de la com- mune de Trizay	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
102	BIRON Léon délégué de la commu- ne de Coulonge, par St Savinien	Biron	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
103	BIRONNEAU Fernand délégué de la commune de Rochefort	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
104	BIROT Paul délégué de la commune de Réaux	Birot	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
105	BITEAU Raymond, délégué de la com- mune de Torcé	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
106	BLANC Arsène délégué de la com- mune de Polignac	Blanc	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
107	BLANC Maurice délégué de la commu- ne de Marennes	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
108	BLANCHARD Eugène délégué de la com- mune de Fouras	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	BLANCHARD René délégué de la commu- ne de Louzignac	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
110	BLANCHARD Robert délégué de la commu- ne d'Arthenac	Blanchard	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
111	BLANDIN Georges délégué de la commu- ne de Chenac	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
112	BLAY Alfred délégué de la com- mune de Doeuil-s/le Mignon	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
113	BODARD René Conseiller d'Arrondissement	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
114	BODET André délégué de la com- mune de La Clotte	Bodet	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
115	BODIN Pierre délégué de la com- mune de Nioul-les- Saintes	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
116	BOIDRON Ernest délégué de la commu- ne du Fouilloux	Boiron	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
117	BOISNARD Albert délégué de la commu- ne de Boutenac	Boisnard	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
118	BOISSEAU Georges délégué de la com- mune de Geay	Boisseau	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
119	BOISSINOT Esile délégué de la com- mune de Vandré	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
120	BOISSINOT Charles délégué de la com- mune d'Haimps	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	BOISSON Edgard Conseiller d'Arrondissement	Boisson	<i>Boisson</i>	<i>B</i>		
122	BOISSON Maurice délégué de la com- mune du Douhet	Boisson	<i>Boisson</i>	<i>B</i>		
123	BOIZEAU Gustave délégué de la com- mune de Taillant	Boizeau	<i>Boizeau</i>	<i>B</i>		
124	BONNAUD Daniel délégué de la commu- ne de Matha	d'	<i>Bonnard</i>	<i>B</i>		
125	BONNEAU Denis délégué de la commu- ne de La Chapelle- Bâton	d'	<i>Bonnard</i>	<i>B</i>		
126	BONNEAU Louis délégué de la commu- ne de Courçon	d'	<i>Bonnard</i>	<i>B</i>		
127	BONNEAU Maxence délégué de la com- mune d'Antignac	d'	<i>Bonnard</i>	<i>B</i>		
128	BONNEAUD Emile délégué de la com- mune de Cabariot	Bonneaud	<i>Bonneaud</i>	<i>B</i>		
129	BONNENFANT Armand délégué de la com- mune d'Asnières-la- Giraud	Bonnenfant	<i>Bonnenfant</i>	<i>B</i>		
130	BONNET Elie Délégué de la com- mune de Pons	d'	<i>Bonnet</i>	<i>B</i>		
131	BONNET Gustave délégué de la commune de St. Médard-d'Aunis	d'	<i>Bonnet</i>	<i>B</i>		
132	BONNET Louis Conseiller d'arrondissement	Bonnet	<i>Bonnet</i>	<i>B</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	BONNET Pierre Conseiller général	d'				
134	BONNIN Fernand délégué de la commu- ne de Marans	Bonnin				
135	BONNIN Gaston Conseiller d'arrondissement	d'				
136	BONNIN Victor délégué de la commu- ne de Breuil-Magne	Bonnin				
137	BORDAGE Abel délégué de la commu- ne des Touches- de-Périgny	d'				
138	BOUBAN Abel Conseiller d'arrondissement	d'				
139	BOUCHE Clément délégué de la commu- ne de St Eugène	d'				
140	BOUCHER Paul délégué de la commu- ne de Champdolent	d'				
141	BOUCHEREAU Arsène Conseiller d'arron- dissement	d'				
142	BOUCHERIE Arsène délégué de la com- mune de Bazauges	Boucherie				
143	BOUCHIN Jean-Baptiste délégué de la commune de Saujon	Bouchin				
144	BOUCQ Anatole Conseiller d'arrondissement	d'				

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	BOUFFANDEAU Tony Conseiller général	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
146	BOUHLER Albert délégué de la commu- ne de Romazières	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
147	BOUILLY Edgard délégué de la commu- ne de St Maigrin	Bouilly	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
148	BOUJU Polycarpe délégué de la commu- ne de Verines	Bouju	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
149	BOULERNE Clovis délégué de la commu- ne d'Agudelle	Boulerne	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
150	BOULETREAU Ortax délégué de la commu- ne d'Authon	Bouletreau	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
151	BOUNIT Camille délégué de la commu- ne de St Léger	Bouunit	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
152	BOUNY Daniel délégué de la commu- ne de La Tremblade	Bouny	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
153	BOUQUET Clovis délégué de la commu- ne de Luchat	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
154	BOURCIEZ Henri délégué de la commune de Royan	Bourciz	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
155	BOURDEAU Fernand délégué de la com- mune de St Thomas- de-Conac	Bourdeau	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
156	BOURGEOIS Fernand délégué de la commune de Montpellier-de- Médillan	Bourgeois	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	BOURGUIGNON Anatole délégué de la commu- ne d'Archingeay	d'	<i>ey</i>	<i>B</i>		
158	BOURON Eugène délégué de la commu- ne de St Jean-d'An- gély	Bouron	<i>ey</i>	<i>B</i>		
159	BOURREAU Eugène délégué de la commu- ne de Meursac	Bourreau	<i>ey</i>	<i>B</i>		
160	BOURRON Paul délégué de la commune de St Nazaire-sur- Charente	d'	<i>ey</i>	<i>B</i>		
161	BOUSSEREAU Gustave délégué de la commu- ne de Marans	d'	<i>ey</i>	<i>B</i>		
162	BOUSSINGAULT Edmond délégué de la commu- ne de St Pierre-de- l'Isle	d'	<i>ey</i>	<i>B</i>		
163	BOUSSIRON Albert délégué de la com- mune de Nuaillé- d'Aunis	d'	<i>ey</i>	<i>B</i>		
164	BOUTIN Eugène Conseiller général					
165	BOUTIN Fernand délégué de la com- mune de St Romain- de-Benêt	Boutin	<i>ey</i>	<i>B</i>		
166	BOUYER Abel délégué de la com- mune du Thou	Quin combeau	<i>ey</i>	<i>B</i>		
167	BOUYER Charles délégué de la com- mune de Sablonceaux	d'	<i>ey</i>	<i>B</i>		
168	BOUYER Léoville délégué de la com- mune de Migron	d'	<i>ey</i>	<i>B</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	BOYARD René délégué de la com- mune de St Just	d ^o	<i>Juy</i>	<i>B</i>		
170	BOYER André délégué de la commune de St Georges-des- Coteaux	d ⁱ	<i>Juy</i>	<i>B</i>		
171	BRASSAUD Edmond délégué de la com- mune des Essards	d ⁱ	<i>Juy</i>	<i>B</i>		
172	BRAUD Alexandre délégué de la com- mune de Marans	d ⁱ	<i>Juy</i>	<i>B</i>		
173	BRAUD François délégué de la commu- ne de Pons	d ⁱ	<i>Juy</i>	<i>B</i>		
174	BRAUD Octave délégué de la commu- ne de Mosnac-sur- Seugne	Brand	<i>Juy</i>	<i>B</i>		
175	BREUIL Gaston délégué de la com- mune de Muron	d ⁱ	<i>Juy</i>	<i>B</i>		
176	BRILLOUET Lucien délégué de la commu- ne de Cram-Chaban	d ⁱ	<i>Juy</i>	<i>B</i>		
177	BRILLOUET Maurice Conseiller d'arrondissement	d ⁱ	<i>Juy</i>	<i>B</i>		
178	BRISSET Camille délégué de la com- mune d'Esnandes	d ⁱ	<i>Juy</i>	<i>B</i>		
179	BRISSET Gaston délégué de la commu- ne de Loulay	d ⁱ	<i>Juy</i>	<i>B</i>		
180	BRIZARD Louis délégué de la commu- ne de Villeneuve- la-Comtesse	d ⁱ	<i>Juy</i>	<i>B</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
181	BROINE Florentin délégué de la commune de Marignac	Broine	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
182	BROSSARD Ferdinand délégué de la commu- ne du Vergeroux	Brossard	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
183	BROTREAU Paul délégué de la commu- ne de Royan	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
184	BRUNET Ernest délégué de la com- mune de Salles-sur- mer	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
185	BRUNETEAU André délégué de la com- mune de Nieul-le- Virouil	Brunteau	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
186	BRUNG Honoré délégué de la commu- ne de Pons	Brung	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
187	BRUNO Alcide délégué de la com- mune de Pons	Bruno	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
188	BRY Jules délégué de la commune de Salles-les- Aulnay	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
189	BURGAUD Célestin délégué de la commu- ne de Nieul-le-Virouil	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
190	BUSQUET Daniel délégué de la commu- ne de Plassac	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
191	BUTON Ernest délégué de la commu- ne de Corignac	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
192	CAHIER André délégué de la commu- ne de Champa- gnolles	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
193	CAILLAUD Abel délégué de la commu- ne de La Grève-sur- le-Mignon	d'	<i>ey</i>	<i>B</i>		
194	CAILLAUD Aimé, délégué de la commu- ne d'Annezay	d'	<i>ey</i>	<i>B</i>		
195	CAILLAUD André, délégué de la commu- ne de Tonnay-Bou- tonne	d'	<i>ey</i>	<i>B</i>		
196	CAILLAUD Baptiste délégué de la commu- ne de Messac	Caillaud	<i>ey</i>	<i>B</i>		
197	CAILLAUD Jules délégué de la commu- ne de St. Cyr-du- Doret	Caillaud	<i>ey</i>	<i>B</i>		
198	CAILLAUD Louis délégué de la commu- ne de Soullignottes	Caillaud	<i>ey</i>	<i>B</i>		
199	CAILLAUD Raymond délégué de la commu- ne de Grandjean	d'	<i>ey</i>	<i>B</i>		
200	CAILLAUD Théodore délégué de la commu- ne de St. Georges- des-Coteaux	d'	<i>ey</i>	<i>B</i>		
201	CAILLE Isidore délégué de la com- mune de St. André- de-Lidon	Caille	<i>ey</i>	<i>B</i>		
202	CAILLON Georges délégué de la commu- ne de La Benâte	Caillon	<i>ey</i>	<i>B</i>		
203	CANDE Marc délégué de la com- mune d'Aumagne	Candé	<i>ey</i>	<i>B</i>		
204	CARATY Daniel délégué de la commu- ne de La Tremblade	d'	<i>ey</i>	<i>B</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
205	CARDIN Jules délégué de la com- mune de St. Jean- de-Liversay	d'				
206	CARDINAL Camille délégué de la commu- ne de Villars-en- Pons	d'				
207	CARDINAL Léopold délégué de la com- mune de Crazannes	d'				
208	CARDINAUD Victor délégué de la commune d'Angoulins	d'				
209	CARRE Constant délégué de la com- mune de St. Maurice de-Tavernolle	Carri				
210	CARRE-BONVALET René Conseiller général	d'				
211	CARRIER Louis délégué de la com- mune de Rochefort	d'				
212	CARTEREAU Jean délégué de la commu- ne de Néré	Cartereau				
213	CARTIER Raymond délégué de la commu- ne du Douhet	Cartier				
214	CARTRON Edouard délégué de la com- mune d'Etaules	d'				
215	CARTRON Eugène délégué de la com- mune de St. Georges- de-Didonne	Cartron				
216	CASSERON Clément délégué de la com- mune de Lagord	d'				

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
217	CAUNANT Marcel délégué de la commune de Marennes	d'	<i>ly</i>	<i>B</i>		
218	CAUTENYS Gabriel délégué de la commune d'Aytre	d'	<i>ly</i>	<i>B</i>		
219	CAVEL Ernest délégué de la commune de Dolus	d'	<i>ly</i>	<i>B</i>		
220	CAVIER Raoul délégué de la commune de Loire-sur-Nie	d'	<i>ly</i>	<i>B</i>		
221	CAVIER Raymond délégué de la commune de Dampierre s/Bout.	Cavier	<i>ly</i>	<i>B</i>		
222	CEBRAND Alexandre délégué de la commune de St Cyr-du-Doret	Cebrand	<i>cy</i>	<i>B</i>		
223	CERTAIN Emmanuel délégué de la commune de Massac	d'	<i>cy</i>	<i>B</i>		
224	CHAFFAUD Pierre délégué de la commune de Médis	d'	<i>ly</i>	<i>B</i>		
225	CHAGNOLEAU Georges délégué de la commune de La Tremblade	Chagnoleau	<i>ly</i>	<i>B</i>		
226	CHAILLAUD Clément délégué de la commune de St. Simon-de-Bordes	Chaillaud	<i>cy</i>	<i>B</i>		
227	CHAILLE-RENAUDIN délégué de la commune de La Tremblade	Chaille Renaudin	<i>ly</i>	<i>B</i>		
228	CHAILLOLEAU Emile délégué de la commune de St Pierre-d'Oleron	Chailloleau	<i>ly</i>	<i>B</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
229	CHAILLOT Roger délégué de la commu- ne de Courpignac	Chaillet	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
230	CHAINIER Jean délégué de la commu- ne de St Dizant-au- Bois	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
231	CHALLAT Raymond délégué de la commu- ne d'Aigrefeuille	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
232	CHAMBAUD Angezilas délégué de la commu- ne de Rouffiac	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
233	CHANCELLE Gaston délégué de la commu- ne de Soulignonnes	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
234	CHAPACOU Achille délégué de la commu- ne de La Brousse	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
235	CHAPEAUD Roger Conseiller général	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
236	CHAPON Raphaël délégué de la commu- ne de Fontaines- d'Ozillac	INGRENNEAU Firmin	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	maladie du titulaire	
237	CHARDONNET Vivien délégué de la commu- ne de St.Sulpice- d'Arnoult	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
238	CHARLES Ferdinand délégué de la commu- ne de La Clotte	Charles	<i>[Signature]</i>			
239	CHARRIAU Charles délégué de la commu- ne de Marans	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
240	CHARRIER Abel délégué de la com- mune de St Just	Charrier	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
241	CHARRIER Jean délégué de la com- mune d'Ecurat	d'	<i>Jy</i>	<i>b</i>		
242	CHARRIER Léon délégué de la com- mune de Chambon	d'	<i>Jy</i>	<i>b</i>		
243	CHARRIER Max délégué de la com- mune d'Ebeon	Charrier	<i>Jy</i>	<i>b</i>		
244	CHARRIER Samuel délégué de la com- mune d'Arvert	Charrier Fonc	<i>Jy</i>	<i>b</i>		
245	CHARRIER Yvon délégué de la com- mune de Nancras	Fonc Fonchereau	<i>Jy</i>	<i>b</i>		
246	CHARRUAU Omer délégué de la com- mune de St Séverin	d'	<i>Jy</i>	<i>b</i>		
247	CHARTIER Antonin délégué de la com- mune de Jonzac	Chartier	<i>Jy</i>	<i>b</i>		
248	CHARTIER Félix Conseiller d'arrondissement	d'	<i>Jy</i>	<i>b</i>		
249	CHARTIER Fernand délégué de la com- mune d'Ecroyeux	d'	<i>Jy</i>	<i>b</i>		
250	CHARTIER Lucien délégué de la com- mune d'Aytré	Chartier	<i>Jy</i>	<i>b</i>		
251	CHASSAGNOL Gaston délégué de la commu- ne de Rochefort	d'	<i>Jy</i>	<i>b</i>		
252	CHASSERIAUD Gaston délégué de la commu- ne d'Echebrune	d'	<i>Jy</i>	<i>b</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
253	CHASTELLIER Raoul délégué de la com- mune de Jonzac	d'				
254	CHATEAU René député	d'				
255	CHAUCHET Théophile délégué de la com- mune de Germignac	Chauchet				
256	CHAURREAU Maurice délégué de la com- mune de St Léger	Chaurreau				
257	CHAUSSAT Eugène délégué de la com- mune de Thaire-d'Au- nis	d'				
258	CHAUSSEGROUX Alberic délégué de la commu- ne de Doeuil-sur- le-Mignon	d'				
259	CHAUVEL Fernand délégué de la commu- ne de St-Pierre- d'Oleron	Chauvel				
260	CHAUVIN Clodomir délégué de la commu- ne de St. Palais- de-Phiolin	Chauvin				
261	CHAUVIN Ernest délégué de la com- mune de Bernay	d'				
262	CHAVENANT Alfred délégué de la commune de Fontenêt	d'				
263	CHENUAUD Alfred délégué de la commu- ne de Voissay	d'				
264	CHEVAILLER Albert délégué de la commu- ne de Chatenêt	Chevallier				

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
265	CHEVAILLER François délégué de la commu- ne du Pin	Chevallier	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
266	CHOBLET Gabriel Conseiller d'arron- dissement	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
267	CHOLLET André délégué de la commune de Chardes	Chollet	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
268	CLERGEAUD Maurice délégué de la com- mune de Thors	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
269	CLUZEAU Jean-Baptiste délégué de la com- mune de La Tremblade	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
270	COCUAUD Abel délégué de la commu- ne du Seure	Cocuaud	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
271	COCUAUD Emile délégué de la commu- ne de Chérac	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
272	COINDET Xavier délégué de la commune de St Pierre-d'Oleron	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
273	COLLARDEAU Alexandre délégué de la commune de St Maigrin	Collardeau	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
274	CONTE Armand délégué de la commune de Ternant	Conte	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
275	CONTRE Charles délégué de la com- mune de Cressé	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
276	CORBINEAU Abel délégué de la commune de Saintes	Corbineau	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
277	CORLIEUX Léon délégué de la com- mune d'Aigrefeuille	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
278	CORMIER-LASUSAY Jean délégué de la commu- ne de St. Simon-de- Pellouaille	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
279	COT Emmanuel délégué de la commune de Bois	Cot	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
280	COTARD Henri délégué de la com- mune de Pons	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
281	COUDERC Henri délégué de la commu- ne de Saujon	Couderc	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
282	COUDRIN Auguste délégué de la commu- ne de Courçon	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
283	COUGARD Yves Conseiller d'arrondissement	Cougard	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
284	COUILLAUD Stany délégué de la commu- ne de Clion	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
285	COULON Léo délégué de la commu- ne de Ste Ramée	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
286	COULONGEAT Clément délégué de la commu- ne de La Villedieu	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
287	COURBOULET Edmond délégué de la com- mune de St Savinien	Courboulet	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
288	COURDAVAULT Jules délégué de la commu- ne de Bourcefranc	d'	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à **293** électeurs.

A *La Rochelle*, le *5 mai* 19*39*.

Le Préfet,
Uvancee



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *deux cent quatre vingt onze* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin
deux cent quatre vingt neuf le 2^e idem.
le 3^e idem

Le Président du bureau de vote,
G. Cuny

Les Scrutateurs,
Mar. Poy
Levanay
Renou
Hillairet

MODÈLE n° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT
DU 2^{ème} BUREAU DE VOTE

(N^{os} 294 A 542 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter ; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
294	DAGNAUD Victor délégué de la commu- ne d'Angoulins		J.	<u>ll</u>		
295	DAMOUR Edouard délégué de la com- mune de Périgny		J.	<u>ll</u>		
296	DANDONNEAU Henri délégué de la commu- ne de Dolus		J.	<u>ll</u>		
297	DANIAUD Marcel délégué de la commu- ne de La Jarrie- Audouin		J.	<u>ll</u>		
298	DAUFIN Fernand délégué de la com- mune de Surgères		J.	<u>ll</u>		
299	DAUNAS Emile délégué de la commu- ne de Plassay		J.	<u>ll</u>		
300	DAUNAS Paul délégué de la commu- ne de Trizay		J.	<u>ll</u>		
301	DAVID Joseph délégué de la commu- ne de La Jarrie		J.	<u>ll</u>		
302	DAVID Jules délégué de la commu- ne de St Saturnin- du-Bois		J.	<u>ll</u>		
303	DAVID Maurice délégué de la commu- ne de Port-d'Envaux		J.	<u>ll</u>		
304	DAVID Saint-Jean délégué de la commu- ne de Clérac		J.	<u>ll</u>		
305	DAVID Théodore délégué de la commu- ne de St Bonnet-s/ Gironde		J.	<u>ll</u>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
306	DAVY Anastase délégué de la com- mune de Ste. Marie- de-Ré		<i>J.</i>	<i>ME</i>		
307	DAZELLE Constant DELEGUE DE LA COMMUNE DE PUYRAVAULT		<i>J.</i>	<i>ME</i>		
308	DEBARRE Fernand délégué de la com- mune de Ste Soulle		<i>J.</i>	<i>ME</i>		
309	DELAUNAY Amédée député		<i>J.</i>	<i>ME</i>		
310	DELAUNAY Etienne délégué de la com- mune de St. Georges- de-Longuepierre		<i>J.</i>	<i>ME</i>		
311	DELAUNAY Omer délégué de la commune de Courcelles		<i>J.</i>	<i>ME</i>		
312	DELAVOIE Augustin délégué de la commu- ne de Bourcefranc		<i>J.</i>	<i>ME</i>		
313	DELIGARDE Roger délégué de la commu- ne de Rochefort		<i>J.</i>	<i>ME</i>		
314	DELPEIX Daniel délégué de la commu- ne de Nieulle-s/Seudre		<i>J.</i>	<i>ME</i>		
315	DEMAZURE Edmond Conseiller d'arrondissement		<i>J.</i>	<i>ME</i>		
316	DEMEDIS Marcel délégué de la commu- ne de Lonzaç		<i>J.</i>	<i>ME</i>		
317	DEMEINE Jean-Baptiste délégué de la commu- ne de St Georges- d'Oleron		<i>J.</i>	<i>ME</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
318	DEMEINIER Paul délégué de la commu- ne de St. Seurin- d'Uzet		J.	<u>ll</u>		
319	DENOYER Clément délégué de la commu- ne du Château		J.	<u>lll</u>		
320	DIET Dominique délégué de la commu- ne de La Rochelle		J.	<u>ll</u>		
321	DILLE Edmond délégué de la commu- ne de Fouras		J.	<u>lll</u>		
322	DINAND Marcelin délégué de la commu- ne de Fouras		J.	<u>ll</u>		
323	DORÉ Charles délégué de la commune de Saintes		J.	<u>lll</u>		
324	DORNAT Amélien délégué de la commu- ne de Ballon		J.	<u>ll</u>		
325	DOUCET Gustave délégué de la com- mune de St. Agnant		J.	<u>ll</u>		
326	DOUET Gaston délégué de la commu- ne de St Martial-de- Mirambeau		J.	<u>lll</u>		
327	DOUSSIN Louis Conseiller d'arron- dissement		J.	<u>ll</u>		
328	DRILLAUD Henri délégué de la commu- ne de St Médard-de- Jonzac		J.	<u>ll</u>		
329	DRILLAUD Léopold délégué de la commune de Clion		J.	<u>ll</u>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
330	DRON Ferdinand délégué de la commu- ne des Portes		<i>J.</i>	<i>ME</i>		
331	DROUARD Armand délégué de la commu- ne de St Ciers-du- Taillon		<i>J.</i>	<i>ME</i>		
332	DROUILLARD Aminthe délégué de la commune d'Espagnes		<i>J.</i>	<i>ME</i>		
333	DROUILLARD Maurice délégué de la commu- ne de St Georges- des-Agouës		<i>J.</i>	<i>ME</i>		
334	DROUILLON Baptiste délégué de la commu- ne de St. Nazaire- s/Charente		<i>J.</i>	<i>ME</i>		
335	DUBOIS Arthur délégué de la commu- ne d'Aigrefeuille		<i>J.</i>	<i>ME</i>		
336	DUBOIS Léon délégué de la commu- ne de Bourcefranc		<i>J.</i>	<i>ME</i>		
337	DUFIEF Gustave délégué de la commu- ne de st Pierre d'Oleron		<i>J.</i>	<i>ME</i>		
338	DUFOURD Eugène délégué de la commu- ne de xxxx Taugon		<i>J.</i>	<i>ME</i>		
339	DUGUET Ulysse délégué de la commu- ne de Dompierre-s/Chte		<i>J.</i>	<i>ME</i>		
340	DUHARD Louis délégué de la commu- ne de St Aigulin		<i>J.</i>	<i>ME</i>		
341	DUMONT Maurice délégué de la commu- ne de Bernay		<i>J.</i>	<i>ME</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
342	DUNOIS Georges délégué de la commu- ne de Marignac		J.	<u>lll</u>		
343	DUPEUX Armand délégué de la commu- ne de Clavette		J.	<u>lll</u>		
344	DUPEUX Raymond délégué de la commune du Bois-Plage		J.	<u>lll</u>		
345	DUPONT Henri délégué de la commu- ne des Nouillers		J.	<u>lll</u>		
346	DUPONT Isidore délégué de la commu- ne de La Laigne		J.	<u>lll</u>		
347	DUPONT Jean délégué de la commu- ne de Bédénac		J.	<u>lll</u>		
348	DUPONT Jules délégué de la com- mune des Nouillers		J.	<u>lll</u>		
349	DUPONT Pierre délégué de la commu- ne de Semillac		J.	<u>lll</u>		
350	DURAND Alexandre délégué de la commu- ne de St Porchaire		J.	<u>lll</u>		
351	EGRETTEAU Edgard délégué de la commu- ne d'Haimps		J.	<u>lll</u>		
352	ELOUARD Paul délégué de la commune de Puy-du-Lac <i>Richard au</i> <i>archêto</i>		J.	<u>lll</u>		
353	EMBERT Alfred délégué de la commune de Lussant		J.	<u>lll</u>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
354	EMERIT Adrien délégué de la commu- ne de Sonnac		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
355	EMERIT Jacques Conseiller général		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
356	EMON William Conseiller général		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
357	ETANCHAUD Félix délégué de la commu- ne des Mathes		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
358	ETOURNEAU Jean délégué de la com- mune de Rochefort		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
359	FABIEN Abel délégué de la commu- ne de Soubran		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
360	FABIER Fernand délégué de la commu- ne de Corme-Royal		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
361	FALLELOUR Ovide délégué de la commu- ne de Gibourne		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
362	FAUCHE Paul délégué de la commu- ne de Péré		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
363	FAURE Aristide délégué de la commu- ne de Souméras		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
364	FAURIO Ulysse délégué de la commu- ne de Neuvicq-Montgu- yon		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
365	FAVRE Albert Conseiller général		<i>J.</i>	<i>ue</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
366	FAVRE Jules délégué de la commune de Pont-l'Abbé- d'Arcault		<i>J.</i>	<i>J.</i>		
367	FAVREAU Georges délégué de la commu- ne de Puyrolland		<i>J.</i>	<i>J.</i>		
368	FAVREAU Jérôme délégué de la com- mune de Siecq		<i>J.</i>	<i>J.</i>		
369	FAVREAU Valentin délégué de la commu- ne de Breuil-la- Réorte		<i>J.</i>	<i>J.</i>		
370	FEDON Abel Conseiller d'arron- dissement		<i>J.</i>	<i>J.</i>		
371	FERRANDI Théophile délégué de la commu- ne de St Jean-d'Angle		<i>J.</i>	<i>J.</i>		
372	FEUILLET Ferdinand délégué de la commu- ne de La Genétouze		<i>J.</i>	<i>J.</i>		
373	FEVRE Victor délégué de la commune de La Flotte		<i>J.</i>	<i>J.</i>		
374	FIGNOLEAU Eugène délégué de la commu- ne de Jazennes		<i>J.</i>	<i>J.</i>		
375	FILIPPI François Conseiller général		<i>J.</i>	<i>J.</i>		
376	FILLEUX Maurice Conseiller d'arrondissement		<i>J.</i>	<i>J.</i>		
377	FILLON Daniel délégué de la commu- ne de Contré		<i>J.</i>	<i>J.</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
378	FILLONNEAU Pierre délégué de la commu- ne de St Laurent- de-la-Prée		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
379	FLEURANCEAU Gaston délégué de la commu- ne d'Orignolles		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
380	FLEURET Albert délégué de la commu- ne de Mirambeau		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
381	FOUGERIT Benjamin délégué de la commu- ne de l'Eguille		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
382	FORT Gustave délégué de la commu- ne de Bussac Saintes		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
383	FOUBERT Fernand Conseiller général		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
384	FOUCHE Augustin délégué de la com- mune de Chevanceaux		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
385	FOUCHER Calixte délégué de la com- mune de St. Mandé- sur-Brédoire		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
386	FOUGERE Gustave délégué de la com- mune de Bussac-Forêt		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
387	FOUGERE Théophile délégué de la commu- ne de La Gripperie- St Symphorien		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
388	FOURNIER Gaston délégué de la commune de Neuvicq-le-Château		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
389	FRADIN Aristide, délégué de la commune de St Simon-de-Bordes		<i>J.</i>	<i>ue</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
390	FRADON Léonce délégué de la commu- ne de Vallet		<i>J.P.</i>	<i>uc</i>		
391	FRAIGNEAU Alexandre délégué de la commu- ne de Nioul-s/mer		<i>J.P.</i>	<i>uc</i>		
392	FRAPPIER Gabriel délégué de la commune de Léoville		<i>J.P.</i>	<i>uc</i>		
393	FULBERT Augustin Conseiller d'arron- dissement		<i>J.P.</i>	<i>uc</i>		
394	FURGIER Pierre délégué de la commu- ne de Chives		<i>J.P.</i>	<i>uc</i>		
395	GABARRET Raphaël délégué de la commu- ne de Croix-Chapeau		<i>J.P.</i>	<i>uc</i>		
396	GABILLON Ernest délégué de la commu- ne de Fontaines-d'O- zillac		<i>J.P.</i>	<i>uc</i>		
397	GABORIAUD Emile délégué de la commu- ne du Château-d'Oleron		<i>J.P.</i>	<i>uc</i>		
398	GABORIAUD Raoul délégué de la commu- ne de Jazennes		<i>J.P.</i>	<i>uc</i>		
399	GABORIT Achille délégué de la commune d'Ardillières		<i>J.P.</i>	<i>uc</i>		
400	GABORIT Isidore délégué de la commune de Landes		<i>J.P.</i>	<i>uc</i>		
401	GABORIT Maurice délégué de la commune de Forges		<i>J.P.</i>	<i>uc</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
402	GABORIT Nathalis délégué de la commune d'Arces-sur-Gironde		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
403	GABORIT Oscar Conseiller d'arrondissement		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
404	GACHET Alphonse délégué de la com- mune de Ste Gemme		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
405	GACHIGNAT Georges délégué de la com- mune de Soubise		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
406	GAILLARD Alfred délégué de la commu- ne de Crazannes		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
407	GAILLARD Marcel Conseiller d'arron- dissement		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
408	GAILLOU Raoul délégué de la commu- ne de Bagnizeau		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
409	GANDELIN Anatole délégué de la com- mune de Villenouvelle		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
410	GANDOUET Julien délégué de la com- mune de Benon		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
411	GANTIER Philippe Conseiller général					
412	GARNIER Henri délégué de la com- mune d'Agonnay		<i>J.</i>	<i>ue</i>		
413	GARNIER Léopold délégué de la com- mune de Cire-d'Aunis		<i>J.</i>	<i>ue</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
414	GARNIER Pierre délégué de la com- mune de Marennnes		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
415	GARNIER Octave délégué de la commu- ne de St Martial-s/ le-Né		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
416	GARRIGUES Charles délégué de la com- mune de La Rochelle		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
417	GAUCHER Gaston Conseiller d'ar- rondissement		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
418	GAUDIN Aristide délégué de la com- mune d'Archiac		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
419	GAUDIN Claude délégué de la com- mune d'Aujac		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
420	GAUDY Jean délégué de la com- mune de Pons		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
421	GAUTHIER André délégué de la commu- ne de St Christophe		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
422	GAUTIER Clodomir délégué de la commu- ne de St Georges-de- Cubillac		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
423	GAUTIER Saturnin délégué de la commu- ne de Chadenac		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
424	GAUTIER Stanislas délégué de la commune d'Eschebrune <i>Laroche, Paul</i>		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
425	GAUTIER Victor délégué de la commu- ne de Rochefort		<i>J.</i>	<i>lll</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
426	GAUTREAU Jules délégué de la commu- ne de Sablonceaux		J.	<u>ME</u>		
427	GAUTRIAUD Edgard délégué de la com- mune de Pouillac		J.	<u>ME</u>		
428	GAUTRON Armand délégué de la commu- ne de La Rochelle		J.	<u>ME</u>		
429	GAUVIN Eugène délégué de la com- mune de Maron		J.	<u>ME</u>		
430	GAZEAU René délégué de la commu- ne de Thenac		J.	<u>ME</u>		
431	GAY Henri délégué de la com- mune de Chatelaillon		J.	<u>ME</u>		
432	GAY Roger délégué de la commu- ne de Jussas		J.	<u>ME</u>		
433	GAZEAU Gabriel délégué de la commu- ne de Vinax		J.	<u>ME</u>		
434	GAZEAU Léon délégué de la commu- ne de Saleignes		J.	<u>ME</u>		
435	GEAI Auguste délégué de la commu- ne de La Barde		J.	<u>ME</u>		
436	GELIZEAU Alfred délégué de la commu- ne de La Rochelle		J.	<u>ME</u>		
437	GELINAUD Ovide délégué de la commu- ne de Varzay		J.	<u>ME</u>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
438	GENON Alphée délégué de la commune d'Avy		J.	<u>Me</u>		
439	GENAUD Olivier délégué de la commune de St Pierre-de-Juillers		J.	<u>Me</u>		
440	GENAUZIGAU Valentin délégué de la commune de La Ronde		J.	<u>Me</u>		
441	GENDRON Oscar délégué de la commune d'Allas-Bocage		J. G.	<u>Me</u>		
442	GENEAU Lucien délégué de la commune d'Archillais		J.	<u>Me</u>		
443	GENET Alfred Conseiller général		J.	<u>Me</u>		
444	GENET Marc délégué de la commune de St Palais s/mer		J.	<u>Me</u>		
445	GENIN Albert délégué de la commune de St Denis du Pin		J.	<u>Me</u>		
446	GENTY Ernest délégué de la commune de Intha		J.	<u>Me</u>		
447	GERON Louis délégué de la commune de Chatelaillon		J.	<u>Me</u>		
448	GERON Valentin délégué de la commune de St Germain-de-Lusignan		J.	<u>Me</u>		
449	GIBEAUD Emmanuel délégué de la commune de Gemozac		J.	<u>Me</u>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
450	GILBERT Norbert délégué de la commu- ne de Rétaud		J.	<u>ME</u>		
451	GIRARD Charles Conseiller d'arrondissement		J.	<u>ME</u>		
452	GIRARD Eugène délégué de la commu- ne de Chaniers		J.	<u>ME</u>		
453	GIRARD Jean délégué de la commu- ne de St. Xandre		J.	<u>ME</u>		
454	GIRAUD Eugène délégué de la commune des Essards		J.	<u>ME</u>		
455	GIRAUDEAU Kléber délégué de la commu- ne de Coivert		J.	<u>ME</u>		
456	GIRERD Henri délégué de la commu- ne de La Vallée		J.	<u>ME</u>		
457	GIRERD Léon délégué de la commu- ne de Landrais		J.	<u>ME</u>		
458	GIRODOS Edmond délégué de la commu- ne de St. Georges- du-Bois		J.	<u>ME</u>		
459	GIRON Théophile délégué de la commune de St. Germain-du- Seudre		J.	<u>ME</u>		
460	GODARD René délégué de la commune de La Rochelle		J.	<u>ME</u>		
461	GODET Germain délégué de la commune de Chartuzac		J.	<u>ME</u>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
462	GOGUET Jules délégué de la commune de La Vergne		<i>J.</i>	<i>me</i>		
463	GOMBERT Fernand délégué de la commu- ne de Burie		<i>J.</i>	<i>me</i>		
464	GOMET Samuel délégué de la commu- ne de Vibrac		<i>J.</i>	<i>me</i>		
465	GOSSIOME Charles délégué de la commu- ne de St. Georges- d'Oleron		<i>J.</i>	<i>me</i>		
466	GOUET Gaston délégué de la commu- ne de Fontaine- Chalendray		<i>J.</i>	<i>me</i>		
467	GOUINEAU Edgard délégué de la commu- ne de St Ciers-du- Taillon		<i>J.</i>	<i>me</i>		
468	GOURAUD Maximilien délégué de la commune de Marans		<i>J.</i>	<i>me</i>		
469	GOURLIN Jules délégué de la commu- ne de La Rochelle		<i>J.</i>	<i>me</i>		
470	GOURMEL Adrien délégué de la commu- ne du Bois-Plage		<i>J.</i>	<i>me</i>		
471	GRANDMONT Gustave délégué de la commune de Brie-sous-Mortagne		<i>J.</i>	<i>me</i>		
472	GRAND-MOURSSEL Théo- phile, délégué de la commune de Ste. Co- lombe		<i>J.</i>	<i>me</i>		
473	GRASSET Edmond Conseiller général		<i>J.</i>	<i>me</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
474	GRASSIOT Jean délégué de la commu- ne de Genouillé		J.	<u>lll</u>		
475	GRAVBAUD Fernand délégué de la commune de Talmont		J.	<u>lll</u>		
476	GREFFIER Antony délégué de la commu- ne de Saintes		J.	<u>lll</u>		
477	GRÈNE Adrien délégué de la commu- ne de Ballans		J.	<u>lll</u>		
478	GRÉNIER Jean délégué de la commu- ne de St Martin-de- Coux		J.	<u>lll</u>		
479	GREVE Alfred délégué de la commu- ne de Port-d'Envaux		J.	<u>lll</u>		
480	GRIZAUD Joseph délégué de la commune de Longèves		J.	<u>lll</u>		
481	GROLLET Abel délégué de la commune de Fontcouverte		J.	<u>lll</u>		
482	GROUSSARD Alexandre délégué de la commu- ne de Blanzac-les- Matha		J.	<u>lll</u>		
483	GUEDON Octave délégué de la commu- ne de Villexavier		J.	<u>lll</u>		
484	GUERIN Abel délégué de la commu- ne de Breuillet		J.	<u>lll</u>		
485	GUERIN Léopold délégué de la commu- ne de St. Vivien		J.	<u>lll</u>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
486	GUERIN Marcel délégué de la commu- ne de Villeneuve-la- Comtesse		<i>J.</i>	<i>M</i>		
487	GUICHARD Benjamin délégué de la commu- ne des Gonds		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
488	GUIDET Maurice délégué de la commu- ne de Coivert		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
489	GUIET Alcide délégué de la commu- ne de St Hilaire- du-Bois		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
490	GUIET Aris délégué de la commu- ne de Salignac-de- Pons		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
491	GUIET Armand délégué de la commu- ne de Berneuil		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
492	GUILBAUD Henri délégué de la commu- ne de Moings		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
493	GUILLAUD Albert délégué de la commu- ne de Bussac-Saintes <i>Dupuy, Fernand</i>		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
494	GUILLAUD Louis délégué de la commu- ne de Royan		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
495	GUILLAUD Robert délégué de la commu- ne de Rochefort		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
496	GUILLAUMIN Henri délégué de la commu- ne de St Germain-de- Lusignan		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
497	GUILLORY Daniel délégué de la commu- ne de Saintes		<i>J.</i>	<i>lll</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
498	GUILOT Edgard délégué de la commu- ne de Semussac		J.	<u>ML</u>		
499	GUILLONTEAU Antonin délégué de la commune de St Julien-de-l'Es- cap		J.	<u>ML</u>		
500	GUINOT Léopold délégué de la commune de St frojan		J.	<u>ML</u>		
501	GUINOUEARD Eugène délégué de la commu- ne de St Saturnin- du-Bois		J.	<u>ML</u>		
502	GUIONNEAU Roger délégué de la com- mune de Chaille- vette		J.	<u>ML</u>		
503	GUIONNET Camille délégué de la com- mune de Pailly		J.	<u>ML</u>		
504	GUIONNET Denis délégué de la commu- ne de Charbonnières		J.	<u>ML</u>		
505	GUITTON Anédée délégué de la commu- ne de Blanzay-s.Bou- tonne		J.	<u>ML</u>		
506	HARDY Camille délégué de la commune de Chadenac		J.	<u>ML</u>		
507	HART André délégué de la commu- ne de Beauvais-s. Matha		J.	<u>ML</u>		
508	HAY Jean député		J.	<u>ML</u>		
509	HELIS André délégué de la commune de St. Martial-sur- le Né		J.	<u>ML</u>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
510	HEBERT Fernand délégué de la commu- ne de Mazeray		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
511	HERBERT Maurice délégué de la com- mune de Cozes		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
512	HERRIBERRY Célestin délégué de la commu- ne de Boisredon		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
513	HEURTEAU Marcel délégué de la commune de Montlieu		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
514	HILLAIRNAU Camille délégué de la commune du Gué-d'Alléré		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
515	HITIER Abel délégué de la commune de Celles		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
516	HOULLIER Hubert conseiller d'arron- dissement		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
517	HUARD Paul délégué de la commune du Gicq		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
518	HUET Valentin délégué de la com- mune de Pons		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
519	HUPEAU Arthur délégué de la commune de St Laurent-de- la-Prée		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
520	ITHIER Charles délégué de la commu- ne de St Jean- d'Angély		<i>J.</i>	<i>lll</i>		
521	JACOU Daniel délégué de la com- mune de Maréennes		<i>J.</i>	<i>lll</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
522	JACQUES Henri délégué de la commu- ne de Gemozac		J.	<u>lll</u>		
523	JAILLET Maurice délégué de la commune de La Rochelle		J.	<u>lll</u>		
524	JALOUSTRE Armand délégué de la commu- ne de Salles s/mer		J.	<u>lll</u>		
525	JAMAIN Edmond délégué de la commu- ne de Pérignac		J.	<u>lll</u>		
526	JANET Alcide délégué de la commu- ne des Eglises-d'AR- genteuil		J.	<u>lll</u>		
527	JARD André délégué de la commu- ne de Beurley		J.	<u>lll</u>		
528	JAULIN Justin délégué de la commu- ne de Jarnac-Cham- pagne		J.	<u>lll</u>		
529	JEANNEAU Fernand délégué de la commune de Champagnac		J.	<u>lll</u>		
530	JOBART Georges délégué de la com- mune de Tonnay-Boutonne		J.	<u>lll</u>		
531	JODET-ANGIBAUD Edgard Conseiller d'arrondissement		J.	<u>lll</u>		
532	JJOFFRION Edmond délégué de la commu- ne de St Martin-de- la-Coudre		J.	<u>lll</u>		
533	JOLLY Charles délégué de la commu- ne de Brizambourg		J.	<u>lll</u>		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à

249

électeurs.

A La Rochelle, le 5 mai 1929.

Le Préfet,

Wasson



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

Deux cent quarante huit
Deux cent quarante huit

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem

Le Président du bureau de vote,

Wasson

Les Scrutateurs,

Eybaumont

Wasson

Wasson
Jouand

MODÈLE N° 7.

12
21
24
252
258

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 4^{ème} BUREAU DE VOTE

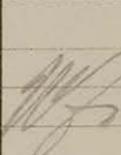
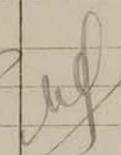
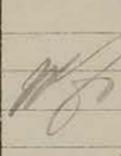
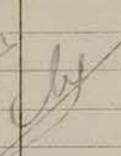
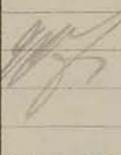
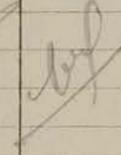
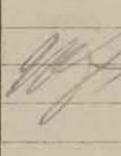
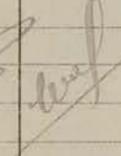
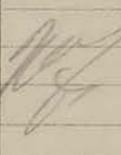
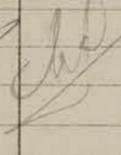
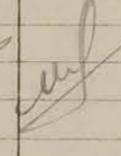
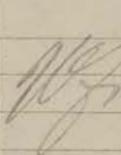
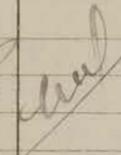
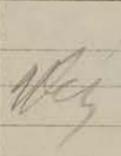
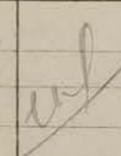
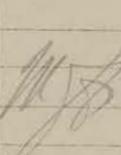
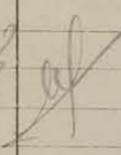
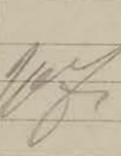
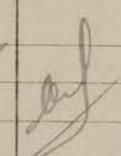
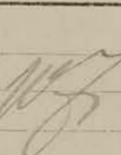
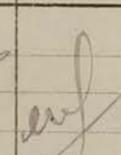
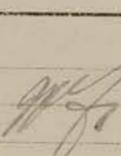
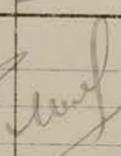
(N^{os} 754 A 1.012 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

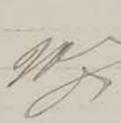
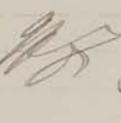
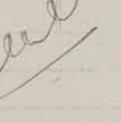
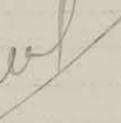
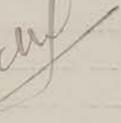
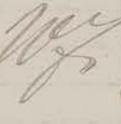
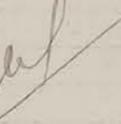
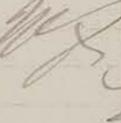
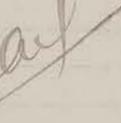
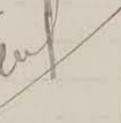
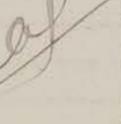
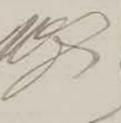
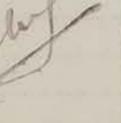
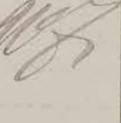
La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter ; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
754	PACAUD Arsène délégué de la commu- ne de Ste Gemme					
755	PAIRAULT David délégué de la commu- ne de Belluire					
756	PAJOT Denis délégué de la commu- ne d'Ars-en-Ré					
757	PAJOT Henri délégué de la commu- ne de St Clément-des- Baleines					
758	PALMADE Maurice Conseiller général					
759	PAPEAU Louis délégué de la commu- ne de St Georges- d'Oleron					
760	PAPILLAUD Moïse délégué de la commu- ne de Cherbonnières					
761	PAPILLAUD Virgile délégué de la commu- ne d'Aulnay					
762	PAPIN Gabriel délégué de la commu- ne de Mortagne-sur- Gironde					
763	PARANTEAU Maurice Conseiller d'arron- dissement					
764	PARIS Maurice délégué de la com- mune de Floirac					
765	PASSEBON Joseph délégué de la com- mune de Migré					

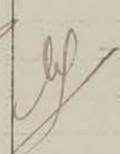
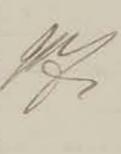
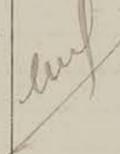
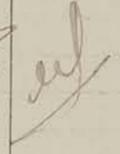
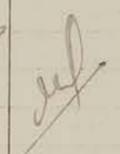
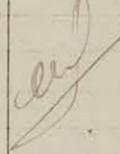
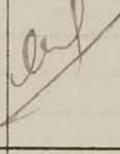
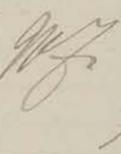
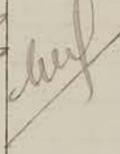
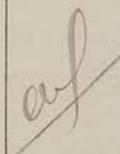
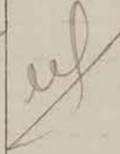
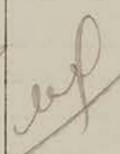
NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
766	PATOISEAU Adrien délégué de la commu- ne de St Trojan		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
767	PATRON Louis délégué de la commu- ne de Pons		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
768	PELLETIER Ulysse délégué de la commu- ne de Bresdon		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
769	PELLIER Marcel délégué de la commune de Brizambourg		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
770	PENIGAUD Louis délégué de la commune de St Laurent-la- Barrière		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
771	PENOT Léon délégué de la commu- ne de Champagnolles		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
772	PERDRIAT Aégnor délégué de la commune de Paillé		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
773	PEREAU Maurice délégué de la commu- ne de St Germain- de-Marencennes		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
774	PERREAU Gustave conseiller général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
775	PERRIER Paul délégué de la commune de Clérac		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
776	PERROGON André délégué de la commu- ne de St Césaire		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
777	PERSUIT Amédee délégué de la commune de Vergné		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
778	PETIT Achille délégué de la commu- ne de Taillebourg		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
779	PETIT Camille Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
780	PETIT Paul délégué de la commune de Cozes		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
781	PETITEAU Henry délégué de la commune de Villedoux		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
782	PIAUD Gustave délégué de la commune de Jarnac-Champagne		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
783	PIERRE Clément délégué de la commune de La Jard		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
784	PILLET Ferdinand délégué de la commune de St Coutant le Grand		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
785	PILLET Lucien délégué de la commune de Bussac-Forêt		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
786	PINAUD Edgard délégué de la commune de La Tremblade		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
787	PINAUD Ferdinand, délégué de la commune de Chives		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
788	PINAUD Léopold Conseiller général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
789	PINAUD Marcel délégué de la commune de Thaims		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
790	PINAUD Pierre délégué de la commune de St Clément-des- Baleines					
791	PINEAU Albert délégué de la commu- ne de St. Mandé-sur- Brédoire					
792	PINEAU Edouard délégué de la com- mune de Surgères					
793	PINET Eugène délégué de la commu- ne de Chervettes					
794	PITARD Joseph délégué de la commune de Grezac					
795	PLISSON Gaston délégué de la commu- ne du Gué-d'Alleré					
796	PLISSONNEAU Amédée délégué de la commu- ne de La Jarne					
797	POIRIER Abel délégué de la commune des Eglises-d'Argen- teuil					
798	POIRIER Auguste délégué de la commu- ne de Guitinières					
799	POITEVIN Emile délégué de la commune de Rivedoux-Plage					
800	POITIER Frédéric délégué de la commu- ne d'Aulnay					
801	POITIERS Baptiste délégué de la commu- ne de Sonnac					

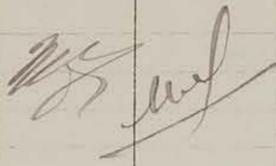
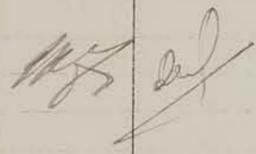
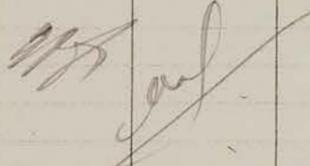
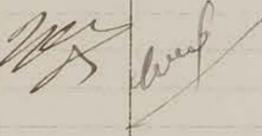
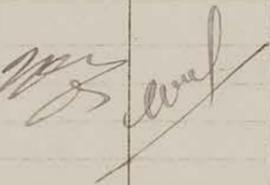
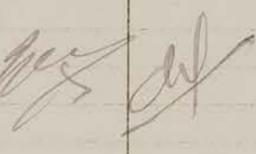
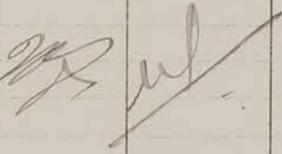
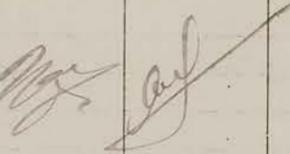
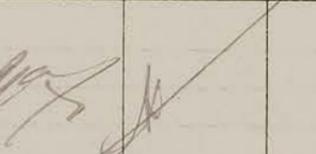
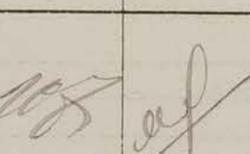
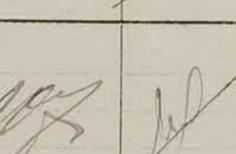
NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
802	POMMERET Adolphe délégué de la commu- ne de St. Sever		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
803	POMMIER Clovis délégué de la commu- ne de Cabariot		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
804	PORCHAIRE Alphonse délégué de la commu- ne de Neuvicq-le-Châ- teau		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
805	PORCHE Alphonse délégué de la commune de St Germain-de- Marencennes		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
806	PORSAIN Théodore délégué de la commune de Rivedoux-Plage		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
807	FORTEAUD Fernand délégué de la commu- ne de Salignac-de- Pons		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
808	POTET Charles délégué de la commune de Biron		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
809	POUPIN René Conseiller d'ar- rondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
810	POUPINOT Pierre délégué de la com- mune des Eduts		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
811	POURPOINT Georges délégué de la commu- ne de St. André-de- Lidon		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
812	POUSSINEAU Adrien délégué de la commune de St. Martin-de-Ré		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
813	POUZET Edouard conseiller général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
814	POUYONAT Alexandre délégué de la commu- ne de Rochefort					
815	POYAUD Abel délégué de la commu- ne de Surgères	CELIN Louis				maladie du délégué titulaire
816	POZZI Lucien délégué de la commune de La Rochelle					
817	PRADE Gustave délégué de la commu- ne de Sousmoulins					
818	PRIEUR Roger délégué de la com- mune de Vandré					
819	PRILLAUD Louis délégué de la com- mune d'Ars-en-Ré					
820	PRIVAT Emile délégué de la commu- ne de Marennes					
821	PROMPT Henri délégué de la com- mune de Royan					
822	PROU Léon délégué de la commune de St Romain-de-Benêt					
823	PROU René délégué de la commune de Pessines					
824	PROUTEAU André délégué de la commu- ne de St Porchaire					
825	PUAUD Jean délégué de la commune de Champagnac					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
826	QUÉRE Clodomir Conseiller général					
827	QUEROUIL Guy délégué de la commune de Fontcouverte					
828	QUINTARD Jérémie délégué de la commune de Loire-sur-Nie					
829	QUINTARD Ludovic Conseiller d'arrondissement					
830	RABAULT Elie délégué de la commu- ne de Varaize					
831	RABOUIN Daniel délégué de la commune de Marsilly					
832	RAGONNEAUD Edgard délégué de la commu- ne de Burie					
833	RAIMON Ernest conseiller général					
834	RAIMON Ernest délégué de la commu- ne de Montils					
835	RAINE Georges délégué de la commune de St. Genis					
836	RAOULT Eugène délégué de la com- mune de St. Savinien					
837	RAUJARD Vincent délégué de la commune de Montguyon					

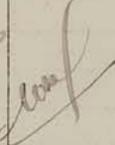
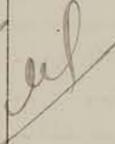
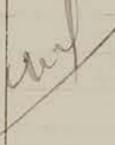
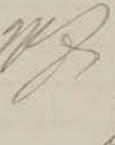
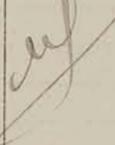
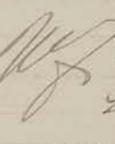
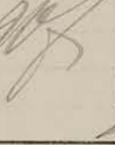
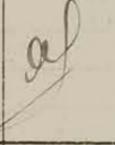
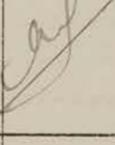
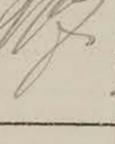
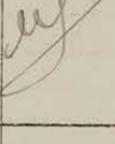
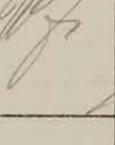
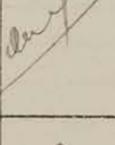
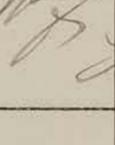
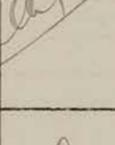
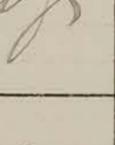
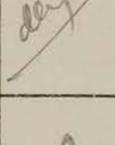
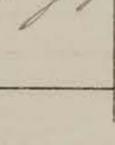
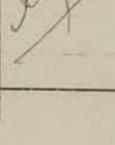
NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
838	RAULT Louis délégué de la commune de St. Martin-de-Ré		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
839	RAVEREAU Abel délégué de la commu- ne d'Arvert		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
840	RAVET Jules délégué de la commune de Saujon		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
841	RECHAIN Marius délégué de la commune de St. Jean-d'Angély		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
842	RECTEAU Abel délégué de la commune de St. Froult		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
843	REDHEUIL André délégué de la commune de St. Maurice-de- Laurençannes		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
844	REIGNER Arthur délégué de la commune de Marennes		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
845	REMIGEREAU Dominique délégué de la commune de La Flotte		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
846	RENAUD Abel délégué de la commu- ne de Forges		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
847	RENAUD Adrien délégué de la commu- ne de St. Georges- d'Oleron		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
848	RENAUD Auguste délégué de la commune de Marans		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
849	RENAUD Charles délégué de la commu- ne de Fléac-s/Seugne		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
850	RENAUD Henri délégué de la commune des Portes		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
851	RENAULEAUD Honoré délégué de la commune de St Sulpice-de- Royan		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
852	RENOU Léopold délégué de la commune de Gourvillette		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
853	RENOUARD Lucien délégué de la commune d'Esmandes		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
854	RENOULEAU Adrien délégué de la commune de La Tremblade		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
855	REPERE Paul délégué de la commune de Gemozac		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
856	REY Raoul délégué de la commune de Saintes		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
857	RICHARD Fernand délégué de la commune de Taugon		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
858	RICHARD Joseph délégué de la commu- ne de St Crépin	<i>Arbert Louis</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
859	RICHARD Louis délégué de la commune de Moragne		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
860	RICHARD Marcel délégué de la commune d'Asnières-la-Giraud		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
861	RICHARDEAU Arsène délégué de la commune de St Bris-des-Bois		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
862	RIDEAU Georges délégué de la commune de St Jean-d'Angély					
863	RIFFAUD Fernand délégué de la commu- ne de St. Romain-de- Beaumont					
864	RIFFAUD Léon délégué de la commu- ne de Rochefort					
865	RIGEADE Pierre délégué de la commu- ne de Montguyon					
866	RIGOLLAGE Etienne délégué de la commune de Loix-en-Ré					
867	RIGEONNEAU Hubert délégué de la commune de Breuil-la-Réorte					
868	RIPPE Arthur délégué de la commune de Surgères					
869	RIVASSEAU Paul délégué de la commu- ne du Château- d'Oleron					
870	RIVET Maurice délégué de la commu- ne de St Jean-d'An- gély					
871	ROBERT Jean délégué de la commu- ne de Nieul-s/mer					
872	ROBERT Paul délégué de la commune d'Archiac					
873	ROBERT Léon délégué de la com- mune de St Pierre- d'Oleron					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
874	ROBERT René délégué de la commune de Mortagne-sur-Gde		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
875	ROBIN Albert délégué de la commune de St Médard-d'Aunis		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
876	ROBIN Edgard Conseiller général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
877	ROBIN Gabriel Conseiller général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
878	ROBIN Ulysse délégué de la commu- ne de La Garde		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
879	ROCH Maxime délégué de la commune des Gonds		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
880	ROCHET Calixte délégué de la commune de La Vergne		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
881	ROLLAND Alexandre délégué de la commu- ne de Montendre		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
882	ROND Etienne délégué de la commune de Marans		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
883	RONDEAU Edouard délégué de la commune de Villars-les-Bois		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
884	ROSSIGNOL Isidor délégué de la commune de Ste. Radegonde		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
885	ROUANET Eugène Conseiller général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
886	ROUANET Gédéon délégué de la commune du Château-d'Oleron		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
887	ROUGEON Marius délégué de la commu- ne d'Aulnay		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
888	ROUGIER René délégué de la commune de St Sauveur-d'Aunis		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
889	ROULIN Edouard Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
890	ROUSSE Pierre délégué de la commune de Neuvicq-Montguyon		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
891	ROUSSEAU Adrien délégué de la commune de Bignay		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
892	ROUSSEAU Jules délégué de la commune de Cram-Chaban		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
893	ROUSSEAU Jules délégué de la commune de Loix-en-Ré		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
894	ROUSSEAU Louis délégué de la commune de Fléac-sur-Seugne		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
895	ROUX William délégué de la commune de Nieulle-s/Seudre		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
896	ROUYER-GUILLET Louis délégué de la commune de Nieul-les-Saintes		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
897	ROY Aristide délégué de la commune de Montendre		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
898	ROY Marcel délégué de la commu- ne d'Authon					
899	RULLIER Gustave délégué de la commune de Courant					
900	RUMPLER Jules délégué de la commune de Saintes					
901	SABLEAU Maurice délégué de la commu- ne de l'Eguille					
902	SACRE Omer délégué de la com- mune de Charron					
903	SAGOT Aristide délégué de la commu- ne de St. Xandre					
904	SANSUC Louis délégué de la commu- ne de St Georges-d'O- leron					
905	SARREAU Fulgence délégué de la commu- ne de Dompierre s/mer					
906	SAUVAGET Abel délégué de la commu- ne de Soubran					
907	SAUVAGET Philippe délégué de la commune de La Grève s/Mignon					
908	SAUVETRE Maurice Conseiller général					
909	SAUVIGNON Hector délégué de la com- mune de Virollet					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
910	SAVARY Jules délégué de la commu- ne de Surgères		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
911	SAVIGNAC Pierre délégué de la commu- ne de Ste. Iheurine		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
912	SAVIN Amand délégué de la commune de La Ronde		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
913	SCLAFER James député		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
914	SEBILAUD Ferdinand délégué de la com- mune de Montlieu		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
915	SEBILLE Maximin délégué de la commune de Mosnac-s.Seugne		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
916	SEGUIN Alcée délégué de la commune de St Sorlin-de-Conac		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
917	SEGUIN Hilaire délégué de la commune de Tesson		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
918	SEGUIN Louis délégué de la commu- ne d'Annepont		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
919	SEGUIN Moïse délégué de la commune de Soubise		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
920	SERANON Marius délégué de la commu- ne de Puilboreau		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
921	SERGENT Célestin Conseiller d'arron- dissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

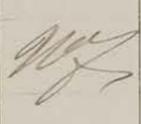
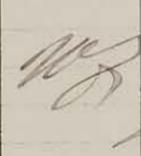
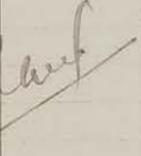
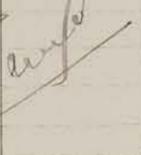
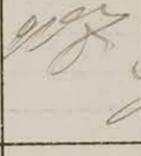
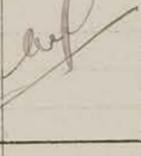
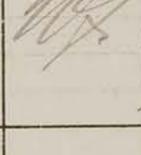
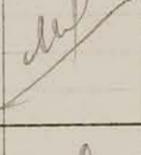
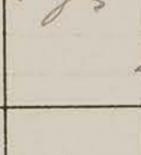
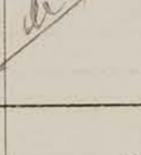
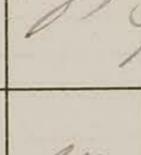
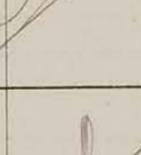
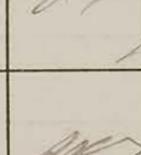
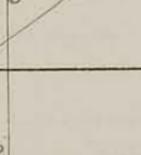
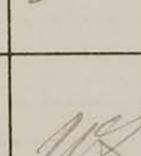
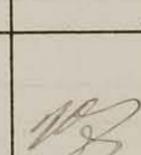
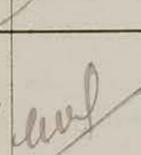
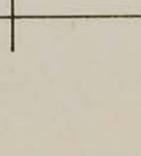
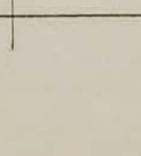
NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
922	SEUILLET René délégué de la commu- ne de Mortagne-sur- Gironde		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
923	SIMON Louis délégué de la commune de St. Martin-de- Coux		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
924	SIMON Pierre délégué de la com- mune de Coux		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
925	SIMONET Jules délégué de la com- mune de La Vallée		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
926	SOLIRENE Auguste délégué de la com- mune de Montendre		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
927	SOLLEAU Emile délégué de la com- mune de Bourcefranc		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
928	SORIN Hector délégué de la commu- ne de St Grégoire- d'Ardennes		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
929	SOUC Jean délégué de la commu- ne de Gemozac		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
930	SOUCASSE François délégué de la commu- ne de Vaux s/mer		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
931	SOULIGNAC Elie délégué de la com- mune de Jonzac		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
932	SOULISSE Paul délégué de la commu- ne de Barzan		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
933	SUIRE Ismaël délégué de la com- mune de St Fort-s/ Gironde		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
934	SUIRE Valentin délégué de la com- mune de St Mard		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
935	SURET Ulysse délégué de la commu- ne de St Loup		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
936	SURVILLE Arthur délégué de la com- mune de Verines		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
937	TACHET Georges délégué de la commu- ne de Naailé-d'Aunis		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
938	TACHON André délégué de la commu- ne de Courcoury		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
939	TAPIOUT Jean délégué de la commu- ne de Royan		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
940	TARDY Ismin délégué de la commune de St Fort s/Gironde		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
941	TERCINIER Louis Conseiller d'ar- rondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
942	FERRIEN Armand délégué de la commune de Givrezac		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
943	TESSERON Amédée délégué de la commune de Breuil-Magné		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
944	TESSIER Pierre délégué de la commune de La Barde		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
945	TETARD Pierre délégué de la commune de Lorignac		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
946	TETARD Théodule délégué de la com- mune de Plassac		<i>W. Paul</i>	<i>W. Paul</i>		
947	TETRON Louis Conseiller d'arron- dissement		<i>W. Paul</i>	<i>W. Paul</i>		
948	TEURLAIS Augustin délégué de la commu- ne de Chepniers		<i>W. Paul</i>	<i>W. Paul</i>		
949	TEXIER Albert délégué de la com- mune de St Jean- d'Angély		<i>W. Paul</i>	<i>W. Paul</i>		
950	TEXIER Albert délégué de la commu- ne de Rouffignac		<i>W. Paul</i>	<i>W. Paul</i>		
951	THEAS Théodore délégué de la commu- ne de St Palais s/mer		<i>W. Paul</i>	<i>W. Paul</i>		
952	THIBAUD Arthur délégué de la com- mune de Varaize		<i>W. Paul</i>	<i>W. Paul</i>		
953	THIBAudeau Alphée délégué de la commune de Pérignac		<i>W. Paul</i>	<i>W. Paul</i>		
954	THIBAudeau Marie délégué de la commune de St Georges-d'Oleron		<i>W. Paul</i>	<i>W. Paul</i>		
955	THOMAS Alexandre délégué de la commune de Bourcefranc		<i>W. Paul</i>	<i>W. Paul</i>		
956	THOMAS Félix délégué de la commune de Marennes		<i>W. Paul</i>	<i>W. Paul</i>		
957	THOMAS Maxime délégué de la commune d'Epargnes		<i>W. Paul</i>	<i>W. Paul</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
958	THOREAUD Marcel délégué de la commu- ne de Vénérand		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
959	TIRATEAU Ernest délégué de la commu- ne de La Rochelle		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
960	TORNIER Léopold délégué de la commu- ne de Chaunac		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
961	TOUCHET Fernand délégué de la com- mune d'Aytré		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
962	TOURNEBISE Guillaume délégué de la commu- ne de Saujon		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
963	TOUZEAU Alcide délégué de la commu- ne de Rétaud		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
964	TREBUCHET Jean délégué de la commu- ne de St Thomas-de- Conac		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
965	TREMBLIER Jules délégué de la commu- ne de Chenac		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
966	TRIBOT Emmanuel délégué de la commu- ne de Surgères		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
967	TRICARD Emile délégué de la commu- ne de St Ouen-la- Thène		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
968	TRICARD Fernand délégué de la commu- ne de Chaniers		<i>[Signature]</i>			
969	TROCHON Albert délégué de la commu- ne de Brie-sous-Ar- chiac		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
970	TURBE Albert délégué de la com- mune de La Couarde		<i>WZ</i>	<i>WZ</i>		
971	TURBE Victor délégué de la commu- ne de La Couarde		<i>WZ</i>	<i>WZ</i>		
972	TURGNE Lucien délégué de la commune de St Christophe		<i>WZ</i>	<i>WZ</i>		
973	TURQUE René Conseiller d'arron- dissement		<i>WZ</i>	<i>WZ</i>		
974	TUTARD Léon délégué de la commune de St. Martial-de- vitaterne		<i>WZ</i>	<i>WZ</i>		
975	VACHE Maxime Conseiller d'arrondissement		<i>WZ</i>	<i>WZ</i>		
976	VAIRON Octave délégué de la commu- ne de Neulles		<i>WZ</i>	<i>WZ</i>		
977	VALLEE Philippe délégué de la commu- ne d'Expiremont		<i>WZ</i>	<i>WZ</i>		
978	VALLEIN Paul délégué de la commune de Chermignac		<i>WZ</i>	<i>WZ</i>		
979	VALLET René délégué de la commu- ne de Brie-sous- Matha		<i>WZ</i>	<i>WZ</i>		
980	VARLIETTE Antonin délégué de la com- mune de Bresdon		<i>WZ</i>	<i>WZ</i>		
981	VAUCHERET Georges délégué de la com- mune de Royan		<i>WZ</i>	<i>WZ</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
982	VERDIER Edouard délégué de la commu- ne d'Ozillac					
983	VERNEUIL Pierre Conseiller d'arron- dissement					
984	VETEAU Camille délégué de la commu- ne de Rochefort					
985	VIAUD Arthur délégué de la commune des Touches-de-Périgny					
986	VIAUD Félix délégué de la com- mune de Courant					
987	VIAUD René délégué de la commu- ne du Thou					
988	VIDEAU Georges délégué de la com- mune de La Ro- chelle					
989	VIELJEUX Léonce délégué de la commune de La Rochelle					
990	VILLETORTE Maurice délégué de la commune des Mathes					
991	VILLETORTE Pierre Conseiller d'arrondissement					
992	VINCENT Abel délégué de la commune de St Pierre-du-Palais					
993	VINCENT Eustache Conseiller général					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
994	VINET René délégué de la commune d'Ecoyeux		<i>WF</i>	<i>WF</i>		
995	VOLLET Alphonse Conseiller d'arron- dissement		<i>WF</i>	<i>WF</i>		
996	VOLLETTE Fernand délégué de la commu- ne de Médis		<i>WF</i>	<i>WF</i>		
997	VOYER Pierre Conseiller général					
998	YONNET Abel délégué de la commune de Plassay		<i>WF</i>	<i>WF</i>		
999	YONNET Emile délégué de la commune de St Savinien		<i>WF</i>	<i>WF</i>		
1.000	YOU André délégué de la commune de Meschers		<i>WF</i>	<i>WF</i>		
1.001	YVON Jules délégué de la commune de St Jean-d'Angle		<i>WF</i>	<i>WF</i>		
1.002	CHAUVEAU René délégué de la commune de Tonnay-Charente		<i>WF</i>	<i>WF</i>		
1.003	BITAUD Baptiste délégué de la commune de Tonnay-Charente		<i>WF</i>	<i>WF</i>		
1.004	NICOLEAU Camille délégué de la commune de Tonnay-Charente		<i>WF</i>	<i>WF</i>		
1.005	BOISSERIE Léon délégué de la commune de Tonnay-Charente		<i>WF</i>	<i>WF</i>		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à **259** électeurs.

A **La Rochelle**, le **5 mai** 19**39**



Le Préfet,
Urvaud

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de **deux cent**
Cinquante huit bulletins

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin
deux cent cinquante huit le 2^o idem.
le 3^o idem

Le Président du bureau de vote,

Boyer

Les Scrutateurs,

M. B...
A. J...
M. H...
E. S...

6 /

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT
DU 3^{ème} BUREAU DE VOTE

(N^{os} 543 A 753 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
543	LABATTUT Jean délégué de la commu- ne de Romegoux		<i>B/D</i>	<i>d'ellé</i>		
544	LABATTUT-VERDAUD Marcel, délégué de la commune de Royan		<i>B/D</i>	<i>d'ellé</i>		
545	LABBE Ernest délégué de la commu- ne de La Chapelle- des-Pots		<i>B/D</i>	<i>d'ellé</i>		
546	LABROUSSE Alfred délégué de la commu- ne de Mortiers		<i>B/D</i>	<i>d'ellé</i>		
547	LACAZE Alexis délégué de la commu- ne de La Tremblade		<i>B/D</i>	<i>d'ellé</i>		
548	LACOMBE Gabriel délégué de la commune de Mornac-s/Seudre		<i>B/D</i>	<i>d'ellé</i>		
549	LAFON Damance délégué de la commu- ne de Cercoux		<i>B/D</i>	<i>d'ellé</i>		
550	LAFOND Alcide délégué de la com- mune de La Garde		<i>B/D</i>	<i>d'ellé</i>		
551	LAFOND Marcel délégué de la commu- ne de Courcerac		<i>B/D</i>	<i>d'ellé</i>		
552	LAFOND Martial délégué de la commu- ne de Matha		<i>B/D</i>	<i>d'ellé</i>		
553	LAGARDE Eugène délégué de la commu- ne d'Échillais		<i>B/D</i>	<i>d'ellé</i>		
554	LAGUERRE Ernest délégué de la commune d'Aumagne		<i>B/D</i>	<i>d'ellé</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
555	LALANDE Jean délégué de la commu- ne de La Rochelle		<i>BLO</i>	<i>Acté</i>		
556	LAMBERT Léon délégué de la commu- ne de St. Martin- de-Ré		<i>BLO</i>	<i>Acté</i>		
557	LAMBERT Valentin délégué de la commu- ne de Chambon		<i>BLO</i>	<i>Acté</i>		
558	LALÈVE Alexandre Conseiller général		<i>BLO</i>	<i>Acté</i>		
559	LANDARD Emilien délégué de la commu- ne de St Germain- de-Vibrac		<i>BLO</i>	<i>Acté</i>		
560	LANDRAU Etienne Conseiller général		<i>BLO</i>	<i>Acté</i>		
561	LANDRE Anatole délégué de la commune de Landes		<i>BLO</i>	<i>Acté</i>		
562	LANDRE Théodore Conseiller d'arrondissement		<i>BLO</i>	<i>Acté</i>		
563	LANDREAU Raoul délégué de la commu- ne de Coux		<i>BLO</i>	<i>Acté</i>		
564	LANDRY Henri délégué de la com- mune de Bran		<i>BLO</i>	<i>Acté</i>		
565	LANGLET Raphaël délégué de la com- mune de Marans		<i>BLO</i>	<i>Acté</i>		
566	LARDIERE Valentin Conseiller d'arron- dissement		<i>BLO</i>	<i>Acté</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
567	LARGEAU Alexis délégué de la commu- ne d'Angliers		<i>PLO</i>	<i>A. L.</i>		
568	LAROCHE Jules délégué de la commu- ne de Nuaille-sur- Boutonne		<i>PLO</i>	<i>A. L.</i>		
569	LARQUIER Claude délégué de la commu- ne d'Arthenac		<i>PLO</i>	<i>A. L.</i>		
570	LASSALLE Abel délégué de la commu- ne d'Archingeay		<i>PLO</i>	<i>A. L.</i>		
571	LAURANCEAU Georges délégué de la commu- ne de Mazerolles		<i>PLO</i>	<i>A. L.</i>		
572	LAURICHESSE Edgard délégué de la com- mune de Neuillac		<i>PLO</i>	<i>A. L.</i>		
573	LAUTH Richard délégué de la commu- ne de St Georges-de- Didonne		<i>PLO</i>	<i>A. L.</i>		
574	LAVENTURE Albert délégué de la commu- ne de Chaillevette		<i>PLO</i>	<i>A. L.</i>		
575	LAVERGNE Noé Conseiller général	<i>57</i>	<i>PLO</i>	<i>A. L.</i>		
576	LAUGIER René délégué de la commu- ne d'Estales		<i>PLO</i>	<i>A. L.</i>		
577	LAURENT Marcel délégué de la commu- ne de Meursac		<i>PLO</i>	<i>A. L.</i>		
578	LAVECOT Robert délégué de la commu- ne de St Martin-de- Juillers	<i>57</i>	<i>PLO</i>	<i>A. L.</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
579	LAVENTURE Gaston délégué de la commu- ne de Cravans		<i>B/D</i>	<i>A/Ch</i>		
580	LAVOIES Adonis délégué de la com- mune de Saujon		<i>B/D</i>	<i>A/Ch</i>		
581	LEBOUCHARD Ferdinand délégué de la com- mune de Mons		<i>B/D</i>	<i>A/Ch</i>		
582	LECARDEUR Joseph délégué de la com- mune d'Orignolles		<i>B/D</i>	<i>A/Ch</i>		
583	LECUROUX Camille délégué de la com- mune d'Arvert		<i>B/D</i>	<i>A/Ch</i>		
584	LEFEVRE Roger Député		<i>B/D</i>	<i>A/Ch</i>		
585	LEGER Adrien délégué de la commune de St Augustin		<i>B/D</i>	<i>A/Ch</i>		
586	LEGER Léon délégué de la com- mune de Chevanceaux		<i>B/D</i>	<i>A/Ch</i>		
587	LEONARD Jean délégué de la com- mune de St Palais- de-Négrignac		<i>B/D</i>	<i>A/Ch</i>		
588	LEPINOUX René délégué de la com- mune de Nachamps		<i>B/D</i>	<i>A/Ch</i>		
589	LESAGE Honoré délégué de la com- mune de Saintes		<i>B/D</i>	<i>A/Ch</i>		
590	LETANG Prudent délégué de la com- mune de Croix-Com- tesse		<i>B/D</i>	<i>A/Ch</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
591	LEVECOT Daniel délégué de la commu- ne de Beurlay		BLO	A 116		
592	LEVEQUE Jean délégué de la commu- ne de Puilboreau		BLO	A 116		
593	LEZINEAU Camille délégué de la commu- ne de St Savinien		BLO	A 116		
594	LIEVRE André délégué de la commune de St Disant-du-Gua		BLO	A 116		
595	LIVAIN PROSPER délégué de la com- mune de Barennes		BLO	A 116		
596	LOCUSSOL Léon Conseiller d'arron- dissement		BLO	A 116		
597	LONCEINT Charles délégué de la com- mune de Pont-l'Abbé- d'Arnoult		BLO	A 116		
598	LONGUET Théophile député		BLO	A 116		
599	LORET Fernand délégué de la com- mune de Chaniers		BLO	A 116		
600	LORIEAU Clovis délégué de la com- mune de Léoville		BLO	A 116		
601	LORIEAU Eugène délégué de la com- mune de Colombiers		BLO	A 116		
602	LUCAS Jean délégué de la com- mune de Saintes		BLO	A 116		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
603	LUCAZEAU Antonin délégué de la com- mune du Chay		<i>P/D</i>	<i>A/16</i>		
604	LUCAZEAU ismaël délégué de la com- mune de Barzan		<i>P/D</i>	<i>A/16</i>		
605	LYS Albert délégué de la com- mune de Gemozac		<i>P/D</i>	<i>A/16</i>		
606	LYS Fulbert délégué de la com- mune de St. Genis		<i>P/D</i>	<i>A/16</i>		
607	MACQUILLARD René délégué de la commu- ne de St. Palais-de- Négrignac		<i>P/D</i>	<i>A/16</i>		
608	MAHE André délégué de la com- mune de Dolus		<i>P/D</i>	<i>A/16</i>		
609	MAHOT Edgard délégué de la com- mune du Gua		<i>P/D</i>	<i>A/16</i>		
610	MAIGRE Maurice délégué de la commu- ne de Pommiers		<i>P/D</i>	<i>A/16</i>		
611	MAIRE Pierre délégué de la com- mune de Bords		<i>P/D</i>	<i>A/16</i>		
61 2	MAITREHUT Albert délégué de la com- mune de Marans		<i>P/D</i>	<i>A/16</i>		
613	MALLET Auguste délégué de la commu- ne de Juicq		<i>P/D</i>	<i>A/16</i>		
614	MALVEAU Rémy délégué de la commu- ne de Loulay		<i>P/D</i>	<i>A/16</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
615	MANCHON Gustave délégué de la com- mune de Virson		<i>B/D</i>	<i>A/16</i>		
616	MANDINEAU Gaston délégué de la com- mune de Bourgneuf	BEAUDEAU Marcel	<i>B/D</i>	<i>A/16</i>		ma ladie du délégué ti- tu laire.
617	MANON Abel délégué de la com- mune de Boreesse et Martron		<i>B/D</i>	<i>A/16</i>		
618	MARAIIS Eugène délégué de la com- mune de Romegoux		<i>B/D</i>	<i>A/16</i>		
619	MARCHAISSE Gilbert délégué de la com- mune de Cierzac		<i>B/D</i>	<i>A/16</i>		
620	MARCHAND Daniel délégué de la com- mune d'Andilly		<i>B/D</i>	<i>A/16</i>		
621	MARCHASSON Arthur délégué de la com- mune de Chatelaillon		<i>B/D</i>	<i>A/16</i>		
622	MARCOU Joseph délégué de la commu- ne de Vanzac		<i>B/D</i>	<i>A/16</i>		
623	MARGNAC Paul délégué de la com- mune d'Antezant		<i>B/D</i>	<i>A/16</i>		
624	MARIE Antonin délégué de la commu- ne de St Pierre- d'Amilly		<i>B/D</i>	<i>A/16</i>		
625	MAROT Raphaël délégué de la commune de St. Agnant		<i>B/D</i>	<i>A/16</i>		
626	MAROTEIX Paul délégué de la commune de Nigré		<i>B/D</i>	<i>A/16</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
627	MARTAUD Pierre délégué de la commu- ne de St Bonnet-s. Gironde	Sandreau Raoul	<i>BHO</i>	<i>et etc</i>		<i>empêchement du titulaire</i>
628	MARTIN Constant délégué de la com- mune de Rioux		<i>BHO</i>	<i>et etc</i>		
629	MARTIN Edmond délégué de la com- mune de La Rochelle		<i>BHO</i>	<i>et etc</i>		
630	MARTIN Fernand délégué de la commu- ne de Beauvais s.Ma- tha		<i>BHO</i>	<i>et etc</i>		
631	MARTIN Ismaël délégué de la commune de St Hilaire-de- Villefranche		<i>BHO</i>	<i>et etc</i>		
632	MARTIN Jean Conseiller d'arron- dissement		<i>BHO</i>	<i>et etc</i>		
633	MARTIN Raymond délégué de la commu- ne de Benon		<i>BHO</i>	<i>et etc</i>		
634	MARTINEAU Armand délégué de la com- mune de Seigné		<i>BHO</i>	<i>et etc</i>		
635	MARTINEAU Camille délégué de la commune de Lozay		<i>BHO</i>	<i>et etc</i>		
636	MARTINEAU Edme délégué de la com- mune de St.Mard		<i>BHO</i>	<i>et etc</i>		
637	MARTINEAU Gabriel délégué de la commu- ne de St Pierre- d'Oleron		<i>BHO</i>	<i>et etc</i>		
638	MARTINEAU René délégué de la commu- ne de Clam		<i>BHO</i>	<i>et etc</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
639	MARTINEAUD Denis délégué de la commu- ne d'Hiers-Brouage		<i>BLO</i>	<i>A Mb</i>		
640	MARQUIZEAU Ulysse délégué de la commu- ne de Gemozac		<i>BLO</i>	<i>A Mb</i>		
641	MARSEAU Théophile délégué de la commune de Salignac-de- Mirambeau		<i>BLO</i>	<i>A Mb</i>		
642	MARTINIÈRE Arsène délégué de la commune de Rouffignac		<i>BLO</i>	<i>A Mb</i>		
643	MARTY Marcel délégué de la commune de Boscamnant		<i>BLO</i>	<i>A Mb</i>		
644	MASSE Ernest Conseiller général		<i>BLO</i>	<i>A Mb</i>		
645	MASSE Henri délégué de la commu- ne de St Hippolyte		<i>BLO</i>	<i>A Mb</i>		
646	MASSIAS Maurice délégué de la commune de Berneuil		<i>BLO</i>	<i>A Mb</i>		
647	MASSON Ferdinand délégué de la commu- ne de St Denis- d'Oleron		<i>BLO</i>	<i>A Mb</i>		
648	MATARD Abel Conseiller d'arrondissement		<i>BLO</i>	<i>A Mb</i>		
649	MATARD Jean délégué de la commu- ne de Ste Mème		<i>BLO</i>	<i>A Mb</i>		
650	MAUBAILLARCQ Henri délégué de la commune de Vouhé		<i>BLO</i>	<i>A Mb</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
651	MAUBAILLARD René délégué de la commu- ne de Bouhet		<i>PLO</i>	<i>A 116</i>		
652	MAUDET André Conseiller d'arrondissement		<i>PLO</i>	<i>A 116</i>		
653	MAUDET André Conseiller général		<i>PLO</i>	<i>A 116</i>		
654	MAUDET Jean-Marie délégué de la commu- ne de Thénac		<i>PLO</i>	<i>A 116</i>		
655	MAURIN Alfred délégué de la commu- ne de St. Félix		<i>PLO</i>	<i>A 116</i>		
656	MAURIN Camille délégué de la commu- ne de La Brousse		<i>PLO</i>	<i>A 116</i>		
657	MAURIN Gaston délégué de la com- mune de Royan		<i>PLO</i>	<i>A 116</i>		
658	MAURISSET Ernest délégué de la commu- ne de St Denis-d'Ole- ron		<i>PLO</i>	<i>A 116</i>		
659	MAUSSE René délégué de la commune de La Clisse		<i>PLO</i>	<i>A 116</i>		
660	MAUZE Alfred délégué de la commune d'Anais		<i>PLO</i>	<i>A 116</i>		
661	MAUZE Emile délégué de la commune de Leschers		<i>PLO</i>	<i>A 116</i>		
662	MAYAUD Eugène délégué de la com- mune de Royan		<i>PLO</i>	<i>A 116</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOIE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
663	MAYE Marcel délégué de la commune d'Aujac		<i>B/D</i>	<i>A/16</i>		
664	MAZEAU Dieudonné délégué de la commune de St Jean-de-Liversay		<i>B/D</i>	<i>A/16</i>		
665	MECHAIN Elisée délégué de la commune de Lornac-s/Seudre		<i>B/D</i>	<i>A/16</i>		
666	MECHIN Jean délégué de la commune de St Jean-de-Liversay		<i>B/D</i>	<i>A/16</i>		
667	MECHIN Léonce délégué de la commune de Vaux sur mer		<i>B/D</i>	<i>A/16</i>		
668	MEGE Adolphe délégué de la commune de Fontenêt		<i>B/D</i>	<i>A/16</i>		
669	MEMAIN Camille Conseiller d'arrondissement		<i>B/D</i>	<i>A/16</i>		
670	MEMBRUT Georges délégué de la commune de Bourcefranc		<i>B/D</i>	<i>A/16</i>		
671	MERCIER Alcide délégué de la commune de St. Aigulin		<i>B/D</i>	<i>A/16</i>		
672	MERCIER Célestin délégué de la commune de St. Sornin		<i>B/D</i>	<i>A/16</i>		
673	MERCIER Zeimour délégué de la commune de St. Germain-du-Seudre		<i>B/D</i>	<i>A/16</i>		
674	MERILLET Auguste délégué de la commune de Surgères		<i>B/D</i>	<i>A/16</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
675	MERLET Edouard délégué de la commu- ne de St Sauvant		<i>BLO</i>	<i>et</i>	<i>et</i>	
676	MERVAUD Aristide délégué de la commu- ne de Courcoury		<i>BLO</i>	<i>et</i>	<i>et</i>	
677	MERZEREAU André délégué de la commu- ne de Nigron		<i>BLO</i>	<i>et</i>	<i>et</i>	
678	MERZEREAU Nestor délégué de la commu- ne de Nantillé		<i>BLO</i>	<i>et</i>	<i>et</i>	
679	MESNARD Emile délégué de la com- mune du Château		<i>BLO</i>	<i>et</i>	<i>et</i>	
680	MESPLEDE Georges Conseiller d'arrondissement		<i>BLO</i>	<i>et</i>	<i>et</i>	
681	METADIER Paul délégué de la com- mune de Royan		<i>BLO</i>	<i>et</i>	<i>et</i>	
682	METRAUD Aristide délégué de la com- mune de Montils		<i>BLO</i>	<i>et</i>	<i>et</i>	
683	METREAU André délégué de la commu- ne de Bougneau		<i>BLO</i>	<i>et</i>	<i>et</i>	
684	METREAU Aris délégué de la commu- ne de St Césaire		<i>BLO</i>	<i>et</i>	<i>et</i>	
685	METREAU Isidore délégué de la commune de Bougneau		<i>BLO</i>	<i>et</i>	<i>et</i>	
686	METREAU Jean délégué de la com- mune du Fouilloux		<i>BLO</i>	<i>et</i>	<i>et</i>	

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
687	MEYER Ernest délégué de la commu- ne de La Rochelle	Roux André	<i>B/D</i>	<i>A/Ch</i>		empêchement du titulaire
688	MICHAUD Abel Conseiller d'arron- dissement		<i>B/D</i>	<i>A/Ch</i>		
689	MICHAUD Fernand délégué de la commu- ne de St Pardoult		<i>B/D</i>	<i>A/Ch</i>		
690	MICHAUD François délégué de la commu- ne de St Just		<i>B/D</i>	<i>A/Ch</i>		
691	MICHAUD Hector délégué de la commu- ne de Fenieux		<i>B/D</i>	<i>A/Ch</i>		
692	MICHAUD Henri délégué de la commu- ne de Surgères		<i>B/D</i>	<i>A/Ch</i>		
693	MICHAUD Julien délégué de la commu- ne de Beaugéay		<i>B/D</i>	<i>A/Ch</i>		
694	MICHAUD Philibert délégué de la commu- ne du Mung		<i>B/D</i>	<i>A/Ch</i>		
695	MICHEL René délégué de la commu- ne de Villemorin		<i>B/D</i>	<i>A/Ch</i>		
696	MINARD Gaston délégué de la commune de Chézac		<i>B/D</i>	<i>A/Ch</i>		
697	MINEAU Camille Conseiller d'arron- dissement		<i>B/D</i>	<i>A/Ch</i>		
698	MOINARD Auguste délégué de la com- mune de La Rochelle		<i>B/D</i>	<i>A/Ch</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
699	MOINARD Gustave délégué de la com- mune de Varzay		B/D	A/16		
700	MOINE Abel délégué de la commu- ne de St Loup		B/D	A/16		
701	MOINET Jacques Conseiller général		B/D	A/16		
702	MOINIER Raymond délégué de la com- mune de Loire-les- Marais		B/D	A/16		
703	MOIZEAU Louis délégué de la com- mune d'Yves		B/D	A/16		
704	MONMOLIN Ulysse délégué de la com- mune de Moulons		B/D	A/16		
705	MONNET Georges délégué de la com- mune de Néré		B/D	A/16		
706	MONNETREAU Eutrope délégué de la commu- ne de St Hippolyte		B/D	A/16		
707	MONTBAU Maurice délégué de la commu- ne de St Pierre- d'Oleron		B/D	A/16		
708	MOQUAY Camille délégué de la commu- ne de St Georges- d'Oleron		B/D	A/16		
709	MORANDIERE Augustin délégué de la commu- ne de St. Sigismond- de-Clermont		B/D	A/16		
710	MORCH Erick délégué de la commu- ne de La Rochelle		B/D	A/16		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
711	MOREAU Adolphe délégué de la commune de St sauveur-d'Aunis		<i>BLO</i>	<i>Ack</i>		
712	MOREAU Gaëtan délégué de la com- mune de FONS		<i>BLO</i>	<i>Ack</i>		
713	MOREAU Jean délégué de la com- mune de Macqueville		<i>BLO</i>	<i>Ack</i>		
714	MOREAU Maxime délégué de la commu- ne de Semussac		<i>BLO</i>	<i>Ack</i>		
715	MOREAU Moïse délégué de la commu- ne de Marsilly		<i>BLO</i>	<i>Ack</i>		
716	MOREAU Pierre délégué de la commu- ne de St Fort-s/Gi- ronde		<i>BLO</i>	<i>Ack</i>		
717	MORGAT Louis délégué de la commu- ne de L'Houmeau		<i>BLO</i>	<i>Ack</i>		
718	MORIN Abel délégué de la commu- ne de Arces-s/Girde		<i>BLO</i>	<i>Ack</i>		
719	MORIN Gabriel délégué de la commu- ne de Dompierre-s/mer		<i>BLO</i>	<i>Ack</i>		
720	MORIN Pierre délégué de la commu- ne de Moëze		<i>BLO</i>	<i>Ack</i>		
721	MORISSET Emmanuel délégué de la commune de Marsais		<i>BLO</i>	<i>Ack</i>		
722	MORISSET Florentin délégué de la commune de La Rochelle		<i>BLO</i>	<i>Ack</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
723	MORISSET Gaston délégué de la commu- ne de Lorignac		B/D	A/Ch		
724	MORISSET Henri délégué de la commu- ne de Tugères		B/D	A/Ch		
725	MOSSION Albert Conseiller d'arrondissement					
726	MOTARD Albert délégué de la commu- ne de Mèrignac		B/D	A/Ch		
727	MOTHU Albert délégué de la commune d'Ardillières		B/D	A/Ch		
728	MOUCHARD Armand délégué de la commune de Chantemerle-sur- la-Soie		B/D	A/Ch		
729	MOUILLERON Fulgence délégué de la commune de La Flotte		B/D	A/Ch		
730	MOULINAS Georges délégué de la commu- ne de Royan		B/D	A/Ch		
731	MOULINEAU Georges Conseiller général		B/D	A/Ch		
732	MOUNIER Fernand délégué de la com- mune de Floirac		B/D	A/Ch		
733	MUNET René délégué de la com- mune de Rochefort		B/D	A/Ch		
734	MUREAU Abel, délégué de la commune de Puy- rolland		B/D	A/Ch		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
735	MURZEAU Octave délégué de la commu- ne de Puyravault		<i>BLO</i>	<i>Ach</i>		
736	NADREAU Clément délégué de la commu- ne de St Pierre- d'Oleron		<i>BLO</i>	<i>Ach</i>		
737	NAFRECHOU Maurice délégué de la commu- ne du Gua		<i>BLO</i>	<i>Ach</i>		
738	NAULIN Moïse délégué de la commu- ne de Consac		<i>BLO</i>	<i>Ach</i>		
739	NAZET Georges délégué de la com- mune de Poursay- Garnaud		<i>BLO</i>	<i>Ach</i>		
740	NEAU Emile délégué de la commune de Ste Marie-de-Ré		<i>BLO</i>	<i>Ach</i>		
741	NEAUD Charles délégué de la commune de St Pierre-d'Amilly		<i>BLO</i>	<i>Ach</i>		
742	NERON Camille (Brosserie) délégué de la commune de St Pierre-d'Oleron		<i>BLO</i>	<i>Ach</i>		
743	NEVOIT Raymond délégué de la commune de St Jean-d'Angély		<i>BLO</i>	<i>Ach</i>		
744	NICOLLE Léon Conseiller d'arron- dissement		<i>BLO</i>	<i>Ach</i>		
745	NICOLLE Pierre délégué de la com- mune de Thézac.		<i>BLO</i>	<i>Ach</i>		
746	NICOU Edmond délégué de la commu- ne de St Savinien	<i>Guillat Jule</i>	<i>BLO</i>	<i>Ach</i>		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *211* électeurs.

A *La Rochelle*, le *5 mai* 19 *39*

Le Préfet,

Wanez



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

Deux cent dix
deux cent dix

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin
_____ le 2^e idem.
_____ le 3^e idem

Le Président du bureau de vote,

Pruty

Les Scrutateurs,

[Signature] *H. Lafont*
Bonnaud
Saugro

75 Tour

РЕГИСТР ДЕКОМПИТЕВАН ИЛИ ДОКЛАДА
РЕГИСТРАЦИЯ

ELECTIONS

FEUILLE DE DEPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS, PRÉNOMS PROFESSION ET DOMICILE des CANDIDATS	Nombre de suffrages exprimés										Total	
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100		
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		12
Schlafert Jean	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1149
Metadier	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890								140
Leroy	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890			57
Dechie	1234567890	1234567890	1234									24
Favre	1234567											7
Hiang	1											1
Lonyud	123											3
Charms	123456											6
Ev. Blouin	1											1
Ces	12											2
Vincenz	1											1
												291

1° ENVELOPPES et BULLETINS RESERVES
dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte pour le calcul de la majorité

- Enveloppes renfermant des bulletins blancs 2
- Enveloppes sans bulletin
- Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante
- Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître
- Enveloppes non réglementaires
- Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur
- Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature
- Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature
- Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents
- Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs

2° BULLETINS TROUVES SANS ENVELOPPE
(ne sont pas considérés comme votes et demeurent à part)

3° ENVELOPPES RESERVEES POUR ETRE SOUMISES A LA DECISION DU BUREAU
(celui-ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions)

Arrêté les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

AVIS AUX SCRUTATEURS

- 1° Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ;
Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ;
Les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur des feuilles de pointage, tenues séparément.
- 2° Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglés à la présente feuille
- 3° Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom, ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
- 4° Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe.
Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas et, par suite, n'en extraient pas le bulletin.
Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintégreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
- 5° Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, INDIQUER SUR L'ENVELOPPE le motif de leur nullité, puis les épingler à la présente feuille.
- 6° Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement.
- 7° Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné :

Le Président, Le Secrétaire, Les Assesseurs,

[Handwritten signatures and initials]

ELECTIONS

d _____

ARRONDISSEMENT

FEUILLE DE DEPOUILLEMENT DU SCRUTIN

COMMUNE

a _____

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS, PRENOMS PROFESSION ET DOMICILE des CANDIDATS 1	Nombre de suffrages exprimés										Total 12
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
<i>Sclafes Jans</i>	123456789 10	123456789 20	123456789 30	123456789 40	123456789 50	123456789 60	123456789 70	123456789 80	123456789 90	123456789 100	149
<i>Metadieu Paul</i>	123456789 10	123456789 20	123456789 30	123456789 40							40
<i>Ennon</i>	123456789 10	123456789 20	123456789 30	123456789 40	123456789 50	123456789 60					57
<i>Reclie</i>	123456789 10	123456789 20	1234								24
<i>Ferre H.</i>	1234567										7
<i>Maux</i>	1										1
<i>Loriguel</i>	123										3
<i>Charmer</i>	123456										6
<i>Blum les</i>	1										1
<i>Vincent</i>	1										1
<i>Mulo</i>	123										2

1° ENVELOPPES et BULLETINS RESERVES dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte pour le calcul de la majorité

- Enveloppes renfermant des bulletins blancs 2
- Enveloppes sans bulletin
- Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante
- Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître
- Enveloppes non réglementaires
- Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur
- Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature
- Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature
- Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents
- Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs
- 2° BULLETINS TROUVES SANS ENVELOPPE (ne sont pas considérés comme votes et demeurent à part)
- 3° ENVELOPPES RESERVEES POUR ETRE SOUMISES A LA DECISION DU BUREAU (celui-ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions)

Arrêté les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

AVIS AUX SCRUTATEURS

- 1° Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ; Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ; Les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur des feuilles de pointage, tenues séparément.
- 2° Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglés à la présente feuille
- 3° Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom, ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
- 4° Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe. Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas et, par suite, n'en extraient pas le bulletin. Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintégreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
- 5° Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, INDIQUER SUR L'ENVELOPPE le motif de leur nullité, puis les épingler à la présente feuille.
- 6° Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement.
- 7° Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné :

Le Président, Le Secrétaire, Les Assesseurs,

G. Cay

Roche
Blanc

DÉPARTEMENT
de la
Charente-Inférieure

ARRONDISSEMENT

ELECTIONS

FEUILLE DE DEPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

CANTON

COMMUNE

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS, PRENOMS PROFESSION ET DOMICILE des CANDIDATS	Nombre de suffrages exprimés										Total	
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100		
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
Sclafar	12345678910 12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	110
Métadier	12345678910	12345678910	123456789									29
Comon	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	123456789						59
Sebbé	12345678910	12345678910	1234567									27
Faure	12345678910											11
Longuet	12345											5
Charron	1234											4
Hesie	12											2
Vulpes	1											1
												248

1° ENVELOPPES et BULLETINS RESERVES

dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs	neant
Enveloppes sans bulletin	7
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante	7
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître	7
Enveloppes non réglementaires	1
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	7
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature	7
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature	7
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents	7
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs	7
2° BULLETINS TROUVES SANS ENVELOPPE (ne sont pas considérés comme votes et demeurent à part)	1

3° ENVELOPPES RESERVEES POUR ETRE SOUMISES A LA DECISION DU BUREAU (celui-ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions)

Arrêté les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

AVIS AUX SCRUTATEURS

- Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ;
Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ;
Les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur des feuilles de pointage, tenues séparément.
- Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglés à la présente feuille.
- Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom, ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
- Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe.
Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas et, par suite, n'en extraient pas le bulletin.
Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintégreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
- Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, **INDIQUER SUR L'ENVELOPPE** le motif de leur nullité, puis les épingler à la présente feuille.
- Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement.
- Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné :

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Assesseurs,

[Signature]

[Signature]

[Signature]
[Signature]

DÉPARTEMENT
de la
Charente-Inférieure
ARRONDISSEMENT

ELECTIONS

CANTON

COMMUNE

FEUILLE DE DEPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS, PRENOMS PROFESSION ET DOMICILE des CANDIDATS	Nombre de suffrages exprimés										Total
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Schafer	12345678910 12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	110
Méradier	12345678910	12345678910	123456789								29
Simon W.	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	123456789				59
Declie	12345678910	12345678910	1234567								27
Fame	12345678910										11
Songuet	12345										5
Charrier	1234										4
Hem	12										2
Vieljeux	1										1
											248

1° ENVELOPPES et BULLETINS RESERVES
dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs	rien
Enveloppes sans bulletin	rien
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante	rien
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître	rien
Enveloppes non réglementaires	rien
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	rien
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature	rien
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature	rien
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents	rien
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs	rien
2° BULLETINS TROUVES SANS ENVELOPPE (ne sont pas considérés comme votes et demeurent à part)	
3° ENVELOPPES RESERVEES POUR ETRE SOUMISES A LA DECISION DU BUREAU (celui-ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions)	

Arrêté les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

AVIS AUX SCRUTATEURS

- Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ;
Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ;
Les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur des feuilles de pointage, tenues séparément.
- Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglés à la présente feuille
- Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom, ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
- Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe.
Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas et, par suite, n'en extraient pas le bulletin.
Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintégreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
- Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, **INDIQUER SUR L'ENVELOPPE** le motif de leur nullité, puis les épingler à la présente feuille.
- Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement.
- Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné :

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Assesseurs,

[Signature]

[Signature]

[Signature]
[Signature]

DÉPARTEMENT
de la
Charente-Inférieure
ARRONDISSEMENT

ELECTIONS

3e 1^{er} tour
CANTON
d
COMMUNE
d

FEUILLE DE DEPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS, PRÉNOMS PROFESSION ET DOMICILE des CANDIDATS	Nombre de suffrages exprimés										Total	
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		11
Sclafar	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	103
123												
Métadier	12345678910	12345678910	123456789									29
Emon	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910								40
Déclie	12345678910	12345678										18
Harre	1234											4
Sonquet	123456789											9
Graslet	1											1
Charrier	1											1

1° ENVELOPPES et BULLETINS RESERVES

dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte pour le calcul de la majorité

- Enveloppes renfermant des bulletins blancs
- Enveloppes sans bulletin
- Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante... 5
- Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître
- Enveloppes non réglementaires
- Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur
- Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature
- Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature
- Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents
- Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs

2° BULLETINS TROUVES SANS ENVELOPPE (ne sont pas considérés comme votes et demeurent à part)

3° ENVELOPPES RESERVEES POUR ETRE SOUMISES A LA DECISION DU BUREAU (celui-ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions)

Arrêtés les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

AVIS AUX SCRUTATEURS

- 1° Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ;
Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ; Les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur des feuilles de pointage, tenues séparément.
- 2° Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglés à la présente feuille
- 3° Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom, ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
- 4° Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe.
Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas et, par suite, n'en extraient pas le bulletin.
Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintégreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
- 5° Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, INDIQUER SUR L'ENVELOPPE le motif de leur nullité, puis les épingler à la présente feuille.
- 6° Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement.
- 7° Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné :

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Assesseurs,

[Signature]

[Signature]

[Signature]
[Signature]
[Signature]

DÉPARTEMENT
de la
Charente-Inférieure
ARRONDISSEMENT

ELECTIONS

FEUILLE DE DEPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

CANTON

COMMUNE

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS, PRENOMS PROFESSION ET DOMICILE des CANDIDATS 1	Nombre de suffrages exprimés										Total 12
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
<i>Solfer</i>	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	108
<i>Mitadin</i>	12345678910	12345678910	123456789								29
<i>Emon</i>	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910							40
<i>Leblie</i>	12345678910	123456789									19
<i>Fove</i>	1234										4
<i>Songuet</i>	123456789										9
<i>Grandet</i>	1										1
<i>Chamier</i>	1										1

1° ENVELOPPES et BULLETINS RESERVES

dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs	11
Enveloppes sans bulletin	5
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante	5
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître	11
Enveloppes non réglementaires	11
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	5
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature	11
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature	11
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents	11
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs	11
2° BULLETINS TROUVES SANS ENVELOPPE (ne sont pas considérés comme votes et demeurent à part)	
3° ENVELOPPES RESERVEES POUR ETRE SOUMISES A LA DECISION DU BUREAU (celui-ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions)	

Arrêté les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

AVIS AUX SCRUTATEURS

- Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ;
Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ;
Les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur des feuilles de pointage, tenues séparément.
- Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglés à la présente feuille
- Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom, ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
- Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe.
Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas et, par suite, n'en extraient pas le bulletin.
Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintégreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
- Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, **INDIQUER SUR L'ENVELOPPE** le motif de leur nullité, puis les épingler à la présente feuille.
- Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement.
- Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné :

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Assesseurs,

[Signature]

[Signature]

[Signature]
[Signature]

DEPARTEMENT
de la
Charente-Inférieure
ARRONDISSEMENT

258
10

ELECTIONS

4e 1^{er} tour

CANTON

FEUILLE DE DEPOUILLEMENT DU SCRUTIN

COMMUNE

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS, PRENOMS PROFESSION ET DOMICILE des CANDIDATS	Nombre de suffrages exprimés										Total	
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		11
Sclapart Jean				123456789	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	182
Mitardie		123456789	12345678910									30
Lemoine		123456789	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910						58
Déché		123456789										20
Favre												10
Louquet												3
Chavica												4
9												254

1° ENVELOPPES et BULLETINS RESERVES
dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte pour le calcul de la majorité

- Enveloppes renfermant des bulletins blancs
- Enveloppes sans bulletin
- Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante
- Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître
- Enveloppes non réglementaires
- Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur
- Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature
- Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature
- Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents
- Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs

2° BULLETINS TROUVES SANS ENVELOPPE (ne sont pas considérés comme votes et demeurent à part)

3° ENVELOPPES RESERVEES POUR ETRE SOUMISES A LA DECISION DU BUREAU (celui-ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions)

Arrêté les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

AVIS AUX SCRUTATEURS

- 1° Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ;
Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ;
Les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur des feuilles de pointage, tenues séparément.
- 2° Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglés à la présente feuille
- 3° Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom, ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
- 4° Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe.
Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas et, par suite, n'en extraient pas le bulletin.
Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintégreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
- 5° Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, INDIQUER SUR L'ENVELOPPE le motif de leur nullité, puis les épingler à la présente feuille.
- 6° Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement.
- 7° Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné :

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Assesseurs,

[Signatures]

DÉPARTEMENT
de la
Charente-Inférieure
ARRONDISSEMENT

218

ELECTIONS

CANTON

d _____

COMMUNE

d _____

FEUILLE DE DEPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages. une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS, PRÉNOMS PROFESSION ET DOMICILE des CANDIDATS	Nombre de suffrages exprimés										Total	
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100		
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
Schofer	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	132
	12345678910	12345678910	12345678910	12								
Metadier	12345678910	12345678910	12345678910									30
Emery	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910					58
Dechi	12345678910	12345678910										20
Tare	12345678910											10
Charrier	1234											4
Longuet	123											3
												217

1° ENVELOPPES et BULLETINS RESERVES

dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs	1
Enveloppes sans bulletin	
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante	
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître	
Enveloppes non réglementaires	
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature	
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature	
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents	
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs	

2° BULLETINS TROUVES SANS ENVELOPPE (ne sont pas considérés comme votes et demeurent à part)

3° ENVELOPPES RESERVEES POUR ETRE SOUMISES A LA DECISION DU BUREAU (celui-ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions)

Arrêté les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

AVIS AUX SCRUTATEURS

- Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ;
Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ;
Les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur des feuilles de pointage, tenues séparément.
- Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglés à la présente feuille
- Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom, ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
- Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe.
Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas et, par suite, n'en extraient pas le bulletin.
Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintégreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
- Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, **INDIQUER SUR L'ENVELOPPE** le motif de leur nullité, puis les épingler à la présente feuille.
- Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement.
- Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné :

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Assesseurs,

[Signature]

[Signature]

[Signature]
[Signature]
[Signature]

2nd tour

Method of observation by projection

LENITE DE DESOCCIDENTE DO ZORUM

EFFECTIVE

DÉPARTEMENT
de la
Charente-Inférieure

ARRONDISSEMENT

ELECTIONS

FEUILLE DE DEPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

CANTON

d _____

COMMUNE

a _____

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS, PRENOMS PROFESSION ET DOMICILE des CANDIDATS	Nombre de suffrages exprimés										Total
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
<i>Selape Jean</i>	12345678910	12345678920	12345678930	12345678940	12345678950	12345678960	12345678970	12345678980	12345678990	123456789100	181
	123456789110	123456789120	123456789130	123456789140	123456789150	123456789160	123456789170	123456789180	1		
<i>Benoit William</i>	12345678910	12345678920	12345678930	12345678940	12345678950	12345678960	12345678970	12345678980	12345678990	123456789100	88
<i>Declie</i>	123										3
<i>Meladieu</i>	12345678910	123									13
<i>Blum</i>	1										1
<i>Fame</i>	12										2
<i>Nuls</i>	1										1
											289

1° ENVELOPPES et BULLETINS RESERVES

dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte pour le calcul de la majorité

- Enveloppes renfermant des bulletins blancs
- Enveloppes sans bulletin
- Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante
- Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître
- Enveloppes non réglementaires
- Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur
- Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature
- Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature
- Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents
- Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs
- 2° BULLETINS TROUVES SANS ENVELOPPE (ne sont pas considérés comme votes et demeurent à part)
- 3° ENVELOPPES RESERVEES POUR ETRE SOUMISES A LA DECISION DU BUREAU (celui-ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions)

Arrêté les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

AVIS AUX SCRUTATEURS

- 1° Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ;
Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ;
Les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur des feuilles de pointage, tenues séparément.
- 2° Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglés à la présente feuille
- 3° Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom, ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
- 4° Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe.
Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne pourront pas et, par suite, n'en extraient pas le bulletin.
Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintégreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
- 5° Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, INDIQUER SUR L'ENVELOPPE le motif de leur nullité, puis les épinglez à la présente feuille.
- 6° Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement.
- 7° Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné :

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Assesseurs,

509

30/05
Hillouet

DÉPARTEMENT
de la
Charente-Inférieure
ARRONDISSEMENT

ELECTIONS

FEUILLE DE DEPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

CANTON

d _____

COMMUNE

d _____

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS, PRÉNOMS PROFESSION ET DOMICILE des CANDIDATS 1	Nombre de suffrages exprimés										Total 12
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
<i>Sclater James Em</i>	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	181
<i>Emon William</i>	////	////	////	////	////	////	////	////	////	////	88
<i>Déclie</i>	///										3
<i>Métadier</i>	////	///									13
<i>Blum</i>	/										1
<i>Favre</i>	//										2
<i>Nuls</i>	/										1

1^o ENVELOPPES et BULLETINS RESERVES

dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs	0
Enveloppes sans bulletin	0
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante	0
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître	0
Enveloppes non réglementaires	0
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	0
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature	0
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature	0
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents	0
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs	0

2^o BULLETINS TROUVES SANS ENVELOPPE (ne sont pas considérés comme votes et demeurent à part)
3^o ENVELOPPES RESERVEES POUR ETRE SOUMISES A LA DECISION DU BUREAU (celui-ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions)

Arrêté les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés

AVIS AUX SCRUTATEURS

- Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ;
Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ;
Les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur des feuilles de pointage, tenues séparément.
- Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglés à la présente feuille
- Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom, ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
- Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe.
Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne pourront pas et, par suite, n'en extraient pas le bulletin.
Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintégreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
- Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, INDIQUER SUR L'ENVELOPPE le motif de leur nullité, puis les épinglez à la présente feuille.
- Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement.
- Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Assesseurs,

Handwritten signatures and names of the bureau members.

ELECTIONS

2 - 92
CANTON

FEUILLE DE DEPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS, PRÉNOMS PROFESSION ET DOMICILE des CANDIDATS	Nombre de suffrages exprimés										Total
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Selafer	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	140
Emon	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	93
Métadier	12345678910										10
Dechi	12										2
Longuet	1										1
Barrie	1										1
											247

1° ENVELOPPES et BULLETINS RESERVES

dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte pour le calcul de la majorité

- Enveloppes renfermant des bulletins blancs *aucun*
- Enveloppes sans bulletin *une*
- Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante *aucun*
- Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître *2*
- Enveloppes non réglementaires *une*
- Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur *une*
- Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature *une*
- Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature *une*
- Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents *une*
- Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs *une*

2° BULLETINS TROUVES SANS ENVELOPPE

3° ENVELOPPES RESERVEES POUR ETRE SOUMISES A LA DECISION DU BUREAU

(celui-ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions)

Arrêté les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

AVIS AUX SCRUTATEURS

- 1° Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ;
Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ;
Les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur des feuilles de pointage, tenues séparément.
- 2° Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglés à la présente feuille
- 3° Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom, ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
- 4° Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe.
Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas et, par suite, n'en extraient pas le bulletin.
Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintégreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
- 5° Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, INDIQUER SUR L'ENVELOPPE le motif de leur nullité, puis les épingler à la présente feuille.
- 6° Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement.
- 7° Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné :

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Assesseurs,

[Signatures]

DÉPARTEMENT
de la
Charente-Inférieure
ARRONDISSEMENT

ELECTIONS

CANTON

d _____

COMMUNE

d _____

FEUILLE DE DEPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS, PRENOMS PROFESSION ET DOMICILE des CANDIDATS	Nombre de suffrages exprimés										Total
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Schafer											140
Emon											93
Métadier											10
Déclie											2
Longuet											1
Charrue											1
											247

1° ENVELOPPES et BULLETINS RESERVES
dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs *aucun*
 Enveloppes sans bulletin *aucun*
 Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante *aucun*
 Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître 4
 Enveloppes non réglementaires 2
 Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur *aucun*
 Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature 4
 Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature 5
 Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents 4
 Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs 2

2° BULLETINS TROUVES SANS ENVELOPPE
(ne sont pas considérés comme votes et demeurent à part)

3° ENVELOPPES RESERVEES POUR ETRE SOUMISES A LA DECISION DU BUREAU
(celui-ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions)

Arrêté les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

AVIS AUX SCRUTATEURS

- Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ;
Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ; Les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur des feuilles de pointage, tenues séparément.
- Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglés à la présente feuille
- Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom, ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
- Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe.
Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne peuvent pas et, par suite, n'en extraient pas le bulletin.
Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintégreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
- Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, **INDIQUER SUR L'ENVELOPPE** le motif de leur nullité, puis les épingler à la présente feuille.
- Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement.
- Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné :

Le Président, *[Signature]* Le Secrétaire, *[Signature]* Les Assesseurs, *[Signature]*
[Signature] *[Signature]* *[Signature]*

13

ELECTIONS

32 - 28 CANTON

ARRONDISSEMENT

FEUILLE DE DEPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

COMMUNE

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS, PRÉNOMS PROFESSION ET DOMICILE des CANDIDATS	Nombre de suffrages exprimés										Total
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Delafert	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	128
Emmou	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	61
Motadier	12345678910	12									12
Delit	1234										4
Louquet	123										3
net	2										2
Sclafert	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910							

1° ENVELOPPES et BULLETINS RESERVES

dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte pour le calcul de la majorité

- Enveloppes renfermant des bulletins blancs
- Enveloppes sans bulletin
- Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante
- Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître
- Enveloppes non réglementaires
- Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur
- Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature
- Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature
- Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents
- Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs

2° BULLETINS TROUVES SANS ENVELOPPE (ne sont pas considérés comme votes et demeurent à part)

3° ENVELOPPES RESERVEES POUR ETRE SOUMISES A LA DECISION DU BUREAU (celui-ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions)

Arrêtés les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

[Signature]

AVIS AUX SCRUTATEURS

- 1° Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ;
Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ; Les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur des feuilles de pointage, tenues séparément.
- 2° Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglés à la présente feuille
- 3° Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom, ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
- 4° Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe.
Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas et, par suite, n'en extraient pas le bulletin.
Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintégreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
- 5° Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, INDIQUER SUR L'ENVELOPPE le motif de leur nullité, puis les épingler à la présente feuille.
- 6° Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement.
- 7° Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné :

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Assesseurs,

[Signature]

[Signature]

[Signature]

2
0000000000

DÉPARTEMENT
de la
Charente-Inférieure

ELECTIONS

CANTON

d _____

ARRONDISSEMENT

FEUILLE DE DEPOUILLEMENT DU SCRUTIN

COMMUNE

d _____

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS, PRÉNOMS PROFESSION ET DOMICILE des CANDIDATS	Nombre de suffrages exprimés										Total
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
<i>Selaler</i>											128
<i>Emou</i>							/				61
<i>Metacius</i>											12
<i>Diedre</i>											4
<i>Mel</i>											2
<i>Longuet</i>											3
<i>Selaler</i>											

1° ENVELOPPES et BULLETINS RESERVES

dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs	2
Enveloppes sans bulletin	0
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante	0
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants ne sont fait connaître	0
Enveloppes non réglementaires	0
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	0
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature	0
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature	0
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents	0
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs	0
2° BULLETINS TROUVES SANS ENVELOPPE (ne sont pas considérés comme votes et demeurent à part)	0
3° ENVELOPPES RESERVEES POUR ETRE SOUMISES A LA DECISION DU BUREAU (celui-ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions)	0

Arrêté les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

AVIS AUX SCRUTATEURS

- Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ;
Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ; Les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur des feuilles de pointage, tenues séparément.
- Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglés à la présente feuille
- Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom, ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
- Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe.
Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas et, par suite, n'en extraient pas le bulletin.
Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintégreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
- Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, INDIQUER SUR L'ENVELOPPE le motif de leur nullité, puis les épinglez à la présente feuille.
- Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement.
- Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné :

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Assesseurs,

Selaler

Selaler

Selaler

Selaler

DEPARTEMENT
de la
Charente-Inférieure
ARRONDISSEMENT

255 bulletins
14

ELECTIONS

4e

CANTON

4-2

FEUILLE DE DEPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

d _____

COMMUNE

a _____

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS, PRÉNOMS PROFESSION ET DOMICILE des CANDIDATS	Nombre de suffrages exprimés										Total	
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100		
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		12
<i>Schaper</i>	<i>12345678910</i>	<i>12345678910</i>	<i>12345678910</i>	<i>12345678910</i>	<i>12345678910</i>	<i>12345678910</i>	<i>12345678910</i>	<i>12345678910</i>	<i>12345678910</i>	<i>12345678910</i>	<i>12345678910</i>	<i>159</i>
<i>Mitadier</i>	<i>12345678910</i>	<i>123</i>										<i>13</i>
<i>Elmon</i>	<i>12345678910</i>	<i>12345678910</i>	<i>12345678910</i>	<i>12345678910</i>	<i>12345678910</i>	<i>12345678910</i>	<i>12345678910</i>	<i>12345678910</i>	<i>12345678910</i>	<i>12345678910</i>	<i>12345678910</i>	<i>78</i>
<i>Gieffen</i>	<i>1</i>											<i>1</i>
<i>Déchi</i>	<i>123</i>											<i>3</i>
<i>Mut</i>	<i>1</i>											<i>1</i>
												<i>254</i>

1° ENVELOPPES et BULLETINS RESERVES

dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte pour le calcul de la majorité

- Enveloppes renfermant des bulletins blancs
 - Enveloppes sans bulletin
 - Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante
 - Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants ne sont pas connus
 - Enveloppes non réglementaires
 - Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur
 - Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature
 - Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature
 - Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents
 - Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs
 - BULLETINS TROUVES SANS ENVELOPPE (ne sont pas considérés comme votes et demeurent à part)
 - ENVELOPPES RESERVEES POUR ETRE SOUMISES A LA DECISION DU BUREAU (celui-ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions)
- Arrêté les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés.

AVIS AUX SCRUTATEURS

- 1° Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ;
Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ;
Les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur des feuilles de pointage, tenues séparément.
- 2° Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglés à la présente feuille
- 3° Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom, ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
- 4° Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe.
Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas et, par suite, n'en extraient pas le bulletin.
Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintégreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
- 5° Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, INDIQUER SUR L'ENVELOPPE le motif de leur nullité, puis les épingler à la présente feuille.
- 6° Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement.
- 7° Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Assesseurs,

[Signatures]

DEPARTEMENT
de la
Charente-Inférieure
ARRONDISSEMENT

ELECTIONS

CANTON

d _____

COMMUNE

a _____

FEUILLE DE DEPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS, PRÉNOMS PROFESSION ET DOMICILE des CANDIDATS 1	Nombre de suffrages exprimés										Total 12
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
<i>Sclafes</i>	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	159
	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	
<i>Metadui</i>	12345678910	123									13
<i>Donoy</i>	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	78
<i>Hélys</i>	1										1
_____	1										1
<i>Péle</i>	123										3
											<u>254</u>

1° ENVELOPPES et BULLETINS RESERVES

dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte pour le calcul de la majorité

- Enveloppes renfermant des bulletins blancs
- Enveloppes sans bulletin
- Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante
- Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants ne sont pas connus
- Enveloppes non réglementaires
- Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur
- Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature
- Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature
- Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents
- Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs

2° BULLETINS TROUVES SANS ENVELOPPE (ne sont pas considérés comme votes et demeurent à part)

3° ENVELOPPES RESERVEES POUR ETRE SOUMISES A LA DECISION DU BUREAU (celui-ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions)

Arrêté les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

AVIS AUX SCRUTATEURS

- 1° Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ;
Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ;
Les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur des feuilles de pointage, tenues séparément.
- 2° Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglés à la présente feuille
- 3° Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom, ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
- 4° Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe.
Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas et, par suite, n'en extraient pas le bulletin.
Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintégreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
- 5° Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, INDIQUER SUR L'ENVELOPPE le motif de leur nullité, puis les épingler à la présente feuille.
- 6° Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement.
- 7° Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné :

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Assesseurs,

[Signature]

[Signature]

[Signature]
[Signature]